

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

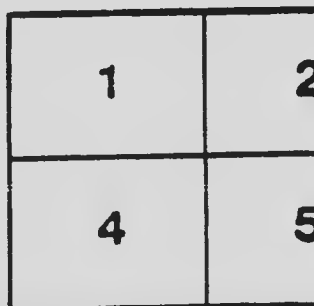
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

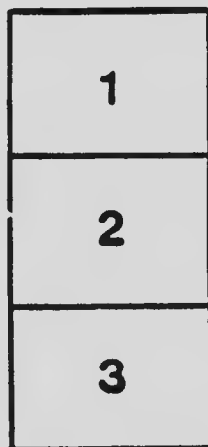
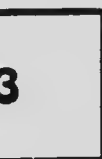
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par le dernier page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par le premier page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par le dernier page qui comporte une telle empreinte.

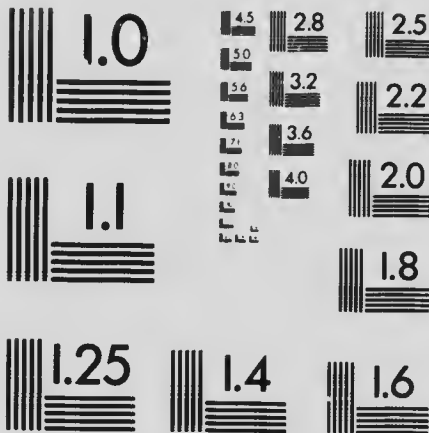
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax



BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION DOLLARD

Droits réservés. Canada 1913
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée, Montréal

N° 314 B

MŒURS, COUTUMES & INDUSTRIES
CANADIENNES-FRANÇAISES



The main body of the page is blank, showing only the texture of the paper and some minor scanning artifacts. There is no text or other content on the page.

**MŒURS,
COUTUMES & INDUSTRIES
CANADIENNES-FRANÇAISES**

PAR

E. Z. MASSICOTTE



**MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITEE
79, Rue S^t Jacques
1913**

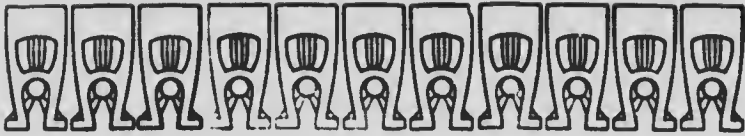
141007

F5419

M35

//

T



MŒURS, COUTUMES ET INDUSTRIES

LE PREMIER LABOUR AU CANADA

Au rapport de Champlain, ce fut un habitant du pays qui ouvrit le premier la terre, le 27 avril 1628, avec le soc de la charrue, traînée par des bœufs.

Champlain ne nomme pas ce colon ; mais il paraît que ce fut Guillaume Couillard, gendre et successeur d'Hébert : celui-ci par suite d'une chute qu'il fit, étant décédé le 25 janvier de l'année précédente (1627).

ABBÉ E.-M. FAILLON

Histoire de la Colonie française, I.

L'abbé Étienne-Michel Faillon naquit en 1799 et mourut en 1870. C'est un historien des mieux renseignés et des plus savoureux.

LES PREMIERS ANIMAUX DE TRAIT AU CANADA

En 1636, le père Le Jeune écrivait : « On a, cette année, amené quelques ânes qui rendront de très bons services. Les chevaux pourraient servir, mais rien ne presse d'en amener ». Faute de chemins, va sans dire. En 1667, deux gros ânes furent achetés pour le Canada, mais vers 1672 l'intendant Talon remarque qu'on ne put jamais acclimater les ânes dans le Canada. Benjamin Sulte dit quelque part : « En 1647, on envoya de France un cheval à M. de Montmagny. Il en vint douze en 1665. Le canot d'écorce était plus utile que les quadrupèdes ; car les routes étaient alors les rivières ».

La Revue Populaire, 1908.

LA CULTURE DU BLÉ

Les Français trouvèrent, à leur arrivée, au Canada, que les hivers étaient trop froids pour le blé de France qui n'y pouvait mûrir. Ils firent alors venir du blé du Nord et c'est ainsi que tout le blé que cultivaient nos ancêtres était d'origine norvégienne ou suédoise.

(*Voyage de Kalm au Canada.*) J.-EDMOND ROY

Pierre Kalm naturaliste suédois. Il visita le Canada en 1749. La relation de son voyage est fort intéressante.

PREMIÈRE SEMENCE DE BLÉ
MONTRÉAL

Au printemps de l'année 1644, on commença à semer à Villemarie le froment de France, à la sollicitation de M. d'Ailleboust. On avait craint d'abord que le froid excessif du Canada ne fit périr la semence ; mais on eut lieu de se convaincre du contraire, et même de reconnaître, par une heureuse expérience, que le froment se multipliait beaucoup dans ces premières années.

Histoire de la Colonie Française. Vol. I.

ABBÉ E.-M. FAILLON

LES SALAIRES SOUS LE RÉGIME
FRANÇAIS

Suivant l'abbé Faillon voici quels étaient les salaires des ouvriers : en bâtiments et des domestiques sous la Domination française :

Maçon	par jour	40 sous.
Charpentier		
Menuisier		
Manœuvre		30 sous
Engagé domestique		30 à 45 écus par an.

Histoire de la Colonie française, III.

ABBÉ E.-M. FAILLON

LES CHIENS AU TEMPS JADIS

« Nos aïeux se servaient beaucoup des chiens pour traîner leurs charrettes », nous dit M. J.-Edmond Roy, dans le Bulletin des Recherches Historiques, vol. II, et il réfère le lecteur au second volume du Journal de Knox, dans la partie qui traite du premier hiver passé par les Anglais à Québec, après la capitulation de cette place.

LA POMME DE TERRE AU CANADA

Kalm s'étonne que les Canadiens sèment si peu de patates. A vrai dire, ils ne s'occupent pas de cette culture, dit-il. Lorsqu'on leur demande pourquoi, ils répondent qu'ils n'y trouvent pas de goût, et ils se moquent des Anglais qui les aiment tant. Si le bon professeur revenait au Canada de nos jours, il ne pourrait plus parler de la sorte... Comme les temps et les goûts des hommes changent !

Tout le monde sait que ce fut Parmentier qui introduisit la patate en France. On lui a élevé une statue à ce propos. Ce fut l'intendant Bigot qui, le premier, osa encourager la culture de cette intéressante légumineuse parmi nos cultivateurs. Il prévoyait sans doute les temps de disette par où il devait faire passer plus tard nos malheureux ancêtres. Je crois que cela prendra bien du temps, avant qu'on décerne ici à Bigot, les honneurs posthumes qui furent rendus à Parmentier.

Voyage de Kalm au Canada.

J.-EDMOND ROY

ÉTABLISSEMENT DES MARCHÉS AU
CANADA

Pour la commodité des particuliers qui avaient à se pourvoir des choses nécessaires à la vie, et aussi pour l'avantage des gens de la campagne, qui dési-

raient de vendre leurs denrées ou les produits de leur industrie, Colbert voulut qu'on tint chaque semaine des marchés publics ; et en conséquence, le Conseil souverain avait statué qu'à Québec, un marché aurait lieu les mardis et vendredis de chaque semaine... (Montréal suivit cet exemple) avec défense aux habitants de la campagne de porter de la volaille, des œufs, du beurre et d'autres denrées dans les maisons, avant de les avoir exposées au marché jusqu'à une heure déterminée ; et pour que ceux-ci pussent s'y rendre commodément, le marché devait commencer à huit heures en été, à neuf heures en hiver, et finir à onze heures avant-midi. Enfin, comme il n'y avait point encore d'horloge publique dans le pays, il fut convenu qu'on mettrait la cloche de la paroisse en branle, afin d'avertir du commencement et de la clôture du marché.

Histoire de la Colonie Française.

ABBÉ E.-M. FAILLON

LES BRASSERIES SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Pour consommer la trop grande quantité de blé qu'on récoltait, pour encourager l'agriculture et diminuer les désordres occasionnés par l'usage du vin et de l'eau-de-vie, le Conseil supérieur ordonna en 1668 que ceux qui établiraient des brasseries auraient seuls le privilège de vendre de la bière pendant dix ans, pour se dédommager de leurs avances ; et laissa pourtant aux autres habitants la liberté d'en fabriquer pour leur usage, et pour celui de leurs familles et de leurs serviteurs.

A Montréal, une brasserie existait dans le voisinage du fort avant l'arrivée de Talon.

Histoire de la Colonie Française, III.

ABBÉ E.-M. FAILLON

L'ORGANISATION JUDICIAIRE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Outre ses officiers militaires, chaque paroisse pouvait avoir un ou plusieurs officiers de justice pour terminer les différends qui survenaient entre les particuliers. Le juge établi par le seigneur prononçait en première instance et on pouvait appeler de sa sentence au Conseil Supérieur de Québec. Si le seigneur n'était pas en état d'établir un juge particulier pour ses censitaires, il les renvoyait à quelque juge voisin.

Ordinairement, dans les paroisses, il y avait un juge civil et criminel, un procureur fiscal et un substitut qui remplissaient les fonctions d'officiers de police et de juges d'instructions pour informer des délits publics. Le procureur fiscal ou son substitut citaient devant le juge ceux qui contrevenaient aux ordonnances ou qui nuisaient injustement aux intérêts d'autrui. Enfin, un greffier, des sergents et un géôlier. A l'office de greffier fut d'abord joint celui de notaire. Il signait commis au greffe et tabellionnage.

Histoire de la Colonie Française, III, 360 etc.

ABBÉ E.-M. FAILLON

LA MILICE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Sous le régime français, dans chaque paroisse, les colons composaient une communauté ou corporation civile qui avait ses officiers particuliers et une forme régulière d'administration. Les particuliers en état de porter les armes, étaient tous soldats et formaient ce qu'on appelait le corps de la milice ; et comme dans toutes ces bourgades naissantes on pouvait être attaqué à tout moment par les Iroquois, la sécurité publique demandait que les colons fussent organisés en compagnies militaires, prêtes à partir au premier signal. Aussi voyons-

nous que le 3 avril 1669, Louis XIV avait ordonné à M. de Courcelles de diviser les habitants du Canada en compagnies de milice et de leur donner des chefs pour les commander au besoin. Il ordonnait aussi de les assembler tous les mois et de les exercer au maniement des armes.

Histoire de la Colonie Française.

ABBÉ E.-M. FAILLON

LA MILICE SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

Au commencement de la domination anglaise, en vertu des ordonnances du conseil de Québec, les officiers commandant les différents bataillons de milices, réunissaient les miliciens une fois par année, à un jour et dans un lieu déterminés, pour les faire répondre à leurs noms. On a longtemps considéré ces ordonnances en force dans le Bas-Canada, même après l'Union; on choisissait généralement le jour de la Saint-Pierre pour faire l'appel nominal des miliciens. L'auteur se rappelle avoir vu une de ces réunions de miliciens, à Saint-Roch. L'officier préposé à l'appel n'était guère populaire, à chaque nom appelé, on répondait par des bélements, des aboiements et autres cris d'animaux, on finit par lui lancer des pierres et l'officier dut prendre la fuite.

Histoire de Cinquante ans.

P.-T. BÉDARD

LES ANCIENS RÉCOLLETS

Ma famille demeurait à la campagne, où il y avait peu de société; et l'arrivée des frères récollets au manoir de Saint-Jean Port-Joli (ils voyageaient toujours par couples), était considérée, comme une bonne fortune. Soit invitation de la part de mon père, soit que les fils de Saint-François fussent assurés d'un bon souper et d'un bon lit, ils arrivaient toujours vers le soir. Je ne parle du lit

que pour mémoire, car ces moines, se couchant tout habillés, devaient avoir peu d'égards pour les draps blancs ; le lit de duvet pouvait seul avoir des attraits pour eux.

Il n'y avait pas de bureaux de poste alors dans les paroisses d'en bas ; mon père ne recevait la gazette de Nelson (Gazette de Québec) le seul journal qui fut alors publié dans le district de Québec, que quinze jours, trois semaines et quelquefois un mois après sa publication : ce n'était pas toujours des nouvelles fraîches. Ces moines étaient souvent des journaux vivants, plus véridiques que ceux de nos jours.

Le récollet bien accueilli de toute la population, le récollet ami de tout le monde, était une chronique vivante et ambulante de tout ce qui se passait dans la colonie ; aussi était-ce fête chez mon père à l'arrivée de ces moines. Une bouteille de vin vieux apparaissait au dessert, et les frères le déclaraient toujours être bien meilleur que celui qu'il buvaient dans leur couvent.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

LES FRATERS AU CANADA

On appelait *fraters* des charlatans qui se faisaient passer pour médecins ou chirurgiens au commencement du siècle. On nommait de même, par ironie, les mauvais médecins.

Tous les *fraters* que j'ai connus pendant mon enfance, donnaient des pilules si grosses qu'il fallait les fendre en quatre pour les avaler ; ce qui ne les empêchait pas de guérir souvent les malades. Les habitants proclamaient hautement que les *fraters* étaient de fins chirurgiens, que c'était plaisir d'avoir affaire à eux, qu'ils vous purgeaient un homme sans réplique. Nos médecins, dans ce siècle de progrès, considérant la bile comme un mythe, n'administrent, en conséquence, que des globules imperceptibles, ce qui ne les empêche pas de guérir

aussi de temps à autre leurs malades ; et le monde est satisfait.

Une petite anecdote d'un *frater* trouve assez naturellement sa place ici. Une servante canadienne de lady Dorchester ayant pris, un soir, un remède de son docteur français (tous les *fraters* étaient français) tomba dans des convulsions épouvantables. Grand fut l'émoi au Château Saint-Louis. L'oumaude, au plus vite, le médecin de la famille du Gouverneur, lequel déclara ne pouvoir rien prescrire avant de savoir ce que la malheureuse avait avalé. Lord Dorchester court au devant du *frater* que l'on avait envoyé quérir en toute hâte et lui dit : Mais qu'avez-vous fait prendre à cette pauvre fille ? elle se meurt !

« — Ce sont, mon gouverneur, dit l'Esculape, de bons petits remèdes anglais, que je ne connais pas ».

Cet Esculape avait nom Soupirant.

N'importe ! le médecin du château réussit à sauver la jeune fille malgré les bons petits remèdes anglais que le *frater* lui avait administrés sans les connaître. La réponse plus que naïve du Dr Soupirant fit pendant six mois l'amusement des citoyens de la ville de Québec.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

FRUGALITÉ EXEMPLAIRE !

Les anciens Canadiens des classes populaires étaient d'une frugalité exemplaire. Les viandes ne paraissaient presque sur la table que durant le *temps des fêtes* ou aux jours des grandes réjouissances. Le reste de l'année on se contentait de lait, d'œufs, de poissons, de soupe aux pois, de bouillie de maïs pilé, de crêpes, d'un pain grossier, de fruits et de légumes. Ce régime quasi végétarien ne les empêchait pas d'acquérir une santé et une vigueur admirables. Écoutez ce que disait la Mère Marie de l'Incarnation : « Un pauvre homme aura huit

enfants et plus, qui l'hiver vont nu-pieds et nu-tête, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguilles et un peu de pain : et avec tout cela, ils sont gros et gras ».

Athlètes Canadiens-Français.

E.-Z. MASSICOTTE

L'USAGE DES COUTEAUX DE TABLE

Les habitants se servaient toujours, il y a cinquante ans, de leur couteau de poche pendant les repas ; les hommes de couteaux plombés. Un forgeron en fabriquait la lame ; les manches en bois étaient ornés de ciselure en étain ; et comme cet instrument n'avait pas de ressort, le patient était contraint de tenir constamment la lame assujettie avec le pouce : l'esprit ingénieux de l'artiste facilitait l'opération au moyen d'un petit bouton, placé à la partie de la lame attenante au manche. Les habitants s'en servaient avec beaucoup d'adresse ; mais les novices se pinçaient horriblement le pouce : un petit apprentissage était nécessaire.

Les femmes se servaient de couteaux de poche ordinaires, qu'elles achetaient chez les boutiquiers.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

A TABLE

Les enfants de cultivateurs ne mangeaient autrefois à la table de leurs père et mère qu'après leur première communion. Il y avait dans les familles aisées, une petite table très basse pour leur usage ; mais généralement les enfants prenaient leurs repas sur le billot ; il y en avait toujours plusieurs dans la cuisine, qui était quelquefois la chambre unique des habitants. Ces billots suppléaient dans l'occasion, à la rareté des chaises, et servaient aussi à débiter et hacher la viande pour les tourtières et

les pâtés des jours de fête. Il ne s'agissait que de retourner le billot, suivant le besoin.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

LE DÉJEUNER

Nos ancêtres ne buvaient pas de thé, et chacun apportait son contean lorsqu'il était invité à dîner quelque part. L'on déjeunait le matin d'un croustion de pain trempé dans du cognac.

Voyage de Kalm au Canada. J.-EDMOND ROY

REPAS DE NOCES

Chez les «habitants» d'autrefois, le repas des noces était toujours composé de pièces de lard frais et de mouton qu'on faisait rôtir dans le four, on qu'on faisait bouillir. C'était les deux seules manières de faire cuire leur viande, ils avaient aussi, quelquefois, mais très rarement des volailles.

Le dîner de la noce fait, qui dure une heure et demie, le garçon d'honneur, tenant un gant, va prendre le marié par la main, et la fille d'honneur la mariée, les conduisant ainsi au milieu de la chambre, où un mauvais joueur de violon leur fait danser un menuet. Dès qu'ils ont fini, on prie quatre autres couples, qui dansent aussi tous ensemble le menuet, dans une chambre, qui souvent, n'a pas dix pieds carrés. Je fus prié un jour à une de ces noces et je me perdis si bien, en dansant de la sorte, que je ne pouvais plus trouver ma partenaire. Quant à eux, ils y sont si bien accoutumés, qu'ils ne se trompent jamais.

Leur danse, qui n'est composée que de menuet et de quelques contredanses, dure aussi jusqu'au soleil couché, temps où ils se remettent à table et soupent avec le même appétit et agissent de la même manière qu'au dîner.

Dès que le souper est fini, on voit entrer en foules,

des jeunes hommes et des jeunes filles, que l'on admet toujours pour danser : ils les nomment survenants. La danse recommence de la même manière qu'après le diner et avec les mêmes cérémonies, ce qui continue ordinairement jusqu'à minuit, heure où les mariés se retirent incognito et les convives en font autant, peu de temps après.

Le lendemain, de grand matin, les convives viennent rejoindre les mariés et partent tous ensemble de la maison de la mariée et se rendent dans celle de l'époux et passent encore la journée à faire les mêmes suites de repas, danses et cérémonies qu'ils avaient faits la veille, ce qui dure souvent, chez ceux qui sont riches, deux ou trois jours. De sorte qu'ils mangent et boivent pendant ces jours, ce qui leur suffirait pour un an.

Mémoires.

G.-N. BOISSEAU

UN SOUPER CHEZ UN SEIGNEUR CANADIEN

Le couvert était mis dans une chambre basse mais spacieuse, dont les meubles, sans annoncer le luxe, ne laissaient rien à désirer de ce que les Anglais appellent « confort ». Un épais tapis de laine, à carreaux de manufacture canadienne, couvrait, aux trois quarts, le plancher de cette salle à manger. Les tentures en laine aux couleurs vives, dont elle était tapissée, ainsi que les dossiers du canapé, des bergères et des chaises en acajou, aux pieds de quadrupèdes, semblables à nos meubles maintenant à la mode, étaient ornés d'oiseaux gigantesques, qui auraient fait le désespoir de l'imprudent ornithologiste qui aurait entrepris de les classer.

Un immense buffet, touchant presque au plafond, étalant sur chacune des barres transversales, dont il étalait amplement muni, un service en vaisselle bleue de Marseille, semblait, par son épaisseur, jeter un défi à la maladresse des domestiques qui en auraient laissé tomber quelques pièces. Au-dessus de la

partie inférieure de ce buffet qui servait d'armoire, et que l'on pourrait appeler le rez-de-chaussée de ce solide édifice se projetait une tablette d'au moins un pied et demi de largeur, sur laquelle était une espèce de cassette, beaucoup plus haute que large, dont les petits compartiments, bordés de drap vert, étaient garnis de couteaux et de fourchettes à manches d'argent, à l'usage du dessert. Cette tablette contenait aussi un grand pot d'argent rempli d'eau, pour ceux qui désiraient tremper leur vin, et quelques bouteilles de ce divin jus de la treille.

Une pile d'assiettes de vraie porcelaine de la Chine, deux carafes de vin blanc, deux tartes, un plat d'œufs à la neige, des gaufres, une jatte de confitures, sur une petite table couverte d'une nappe blanche, près du buffet composaient le dessert de ce souper d'un ancien seigneur canadien. A l'un des angles de la chambre était une fontaine, de la forme d'un baril, en porcelaine bleue et blanche, qui servait aux ablutions de la famille. A l'angle opposé, une grande canevette, garni de flacons carrés, contenant l'eau-de-vie, l'absinthe, les liqueurs de noyau, de framboise, de cassis, d'anisette... pour l'usage journalier complétait l'ameublement de cette salle.

Le couvert était dressé pour huit personnes. Une cuiller et une fourchette d'argent, enveloppées dans une serviette étaient placées à gauche de chaque assiette, et une bouteille de vin léger à droite. Point de couteau sur la table pendant le service des viandes : chacun était muni de cet utile instrument, dont les Orientaux savent seuls se passer. Si le couteau était à ressort, il se portait dans la poche ; si c'était, au contraire, un couteau-poignard, il était suspendu au cou dans une gaine de maroquin de soie, ou même d'écorce de bouleau, artistement travaillée et ornée par les aborigènes. Les manches étaient généralement d'ivoire avec des rivets d'argent et même en nacre de perles pour les dames.

Il y avait aussi à droite de chaque couvert une

coupe ou un gobelet d'argent de différentes formes et de différentes grandeurs ; les uns de la plus grande simplicité, avec ou sans anneaux ; les autres avec des anses ; quelques-uns en forme de calice, avec ou sans patte, ou relevés en bosse ; beaucoup aussi étaient dorés en dedans.

Une servante, en apportant sur un cabaret le coup d'appétit d'usage, savoir l'eau-de-vie pour les hommes, et les liqueurs douces pour les femmes, vint prévenir qu'on était servi.

Le menu du repas était composé d'un excellent potage (la soupe était alors de rigueur, tant pour le dîner que pour le souper), et d'un pâté de Pâques, servi, à cause de son immense volume, sur une planche recouverte d'une serviette ou petite nappe blanche, suivant ses proportions. Ce pâté, qu'aurait envié Brillat-Savarin, était composé d'une dinde, de deux poulets, de deux perdrix, de deux pigeons, du rable et des cuisses de deux lièvres : le tout recouvert de barbes de lard gras. Le godiveau de viandes hachées sur lequel reposaient, sur un lit épais et mollet, ces richesses gastronomiques, et qui en couvrait aussi la partie supérieure, était le produit de deux jambons de cet animal que le juif méprise, mais que le chrétien traite avec plus d'égards. De gros oignons, introduits çà et là, et de fines épices complétaient le tout. Mais un point très important en était la cuisson, d'ailleurs assez difficile, car, si le géant crevait, il perdait alors cinquante pour cent de son acabit. Pour prévenir un événement aussi déplorable, la croute de dessous, qui recouvrait encore de trois pouces les flancs du monstre culinaire, n'avait pas moins d'un pouce d'épaisseur. Cette croûte même, imprégnée du jus de toutes ces viandes était une partie délicieuse de ce mets unique.

Heureux temps, où la gaieté folle suppléait le plus souvent à l'esprit qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française ! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles du ménage, aux ornements dispendieux

des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête ! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le cœur de ceux qui les habitaient ! On improvisait des dortoirs pour l'occasion ; on cédait aux dames tout ce que l'on pouvait réunir de plus confortable, et le « vilain » sexe, relégué n'importe où, s'accommodait de tout ce qui lui tombait sous la main.

Ces hommes qui avaient passé la moitié de leur vie à bivouaquer dans les forêts pendant les saisons les plus rigoureuses de l'année, qui avaient fait quatre ou cinq cents lieues sur des raquettes, couchant le plus souvent dans des trous qu'ils creusaient dans la neige, comme ils firent, lorsqu'ils allèrent surprendre les Anglais dans l'Acadie, ces hommes de fer se passaient bien de l'édredon pour leur couche nocturne.

La folle gaieté ne cessait que pendant le sommeil et renaissait le matin. Comme tout le monde portait alors de la poudre, les plus adroits s'érigeaient en perruquiers, voire même en barbiers. Le patient, entouré d'un ample peignoir, s'assoyait gravement sur une chaise ; le coiffeur improvisé manquait rarement alors d'ajouter à son rôle, soit en traçant avec la houppette à poudrer une immense paire de favoris à ceux qui en manquaient, soit en allongeant démesurément un des favoris de ceux qui en étaient pourvus, au détriment de l'autre, soit en poudrant les sourcils à blanc. Le mystifié ne s'apercevait souvent de la mascarade que par les éclats de rire des dames, lorsqu'il faisait son entrée au salon.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

UN LOUP-GAROU

Le loup-garou jouait autrefois un grand rôle dans la croyance populaire. Le 14 juillet 1766, la « Gazette de Québec » publiait la « peur » suivante :
« L'on apprend de St-Roch, près du Cap Mauraska

(Kamouraska), qu'il y a un loup-garou qui court les côtes sous la forme d'un mendiant, qui, avec le talent de persuader ce qu'il ignore, et en promettant ce qu'il ne peut tenir, a celui d'obtenir ce qu'il demande. On dit que cet animal, avec le secours de ses deux pieds de derrière, arriva à Québec le 17 dernier, et qu'il en repartit le 18 suivant, dans le dessein de suivre sa mission jusques à Montréal. Cette bête est, dit-on, dans son espèce, aussi dangereuse que celle qui parut l'année dernière dans le Gévaudan ; c'est pourquoi l'on exhorte le public de s'en méfier comme d'un loup ravissant ».

Le 10 décembre de l'année suivante, la « Gazette de Québec » revenait encore avec son histoire de loup-garou :

« De Kamouraska, le 2 décembre, nous apprenons qu'un certain « loup-garou », qui rôde en cette province depuis plusieurs années, et qui a fait beaucoup de dégât dans le district de Québec, a reçu plusieurs assauts considérables au mois d'octobre dernier, par divers animaux que l'on avait armés et déchainés contre ce monstre, et notamment, le 3 de novembre suivant, qu'il reçut un si furieux coup par un petit animal maigre, que l'on croyait être entièrement délivré de ce fatal animal, vu qu'il a resté quelque temps retiré dans sa tanière au grand contentement du public. Mais l'on vient d'apprendre, par le plus funeste des malheurs, que cet animal n'est pas entièrement défait, qu'au contraire il commence à reparaître plus furieux que jamais, et fait un carnage terrible partout où il frappe. Défiez-vous donc tous des ruses de cette maligne bête, et prenez bien garde de tomber entre ses pattes ».

Revue Populaire.

LES FEUX-FOLLETS

Il y a deux moyens bien simples, suivant la tradition, de se soustraire aux espiègleries de feux-follets les plus mal intentionnés. Le premier consiste

à demander à celui qui intercepte votre route, quel quantième est Noël ? Le sorcier, toujours peu au fait de notre calendrier, ne sait que répondre, et s'empresse de faire la même question à son interlocuteur. Malheur alors au voyageur s'il hésite seulement à répondre catégoriquement. C'est un pauvre diable bien à plaindre entre les mains d'un sorcier aussi malfaisant.

Les enfants, autrefois, dans les campagnes ne manquaient pas de s'informer, aussitôt qu'ils commençaient à balbutier, du quantième de Noël, crainte de faire la rencontre d'un feu-follet. Ceux qui avaient la mémoire ingrate faisaient la même question vingt fois par jour.

Le second moyen, encore plus infallible que le premier, est de mettre en croix deux objets quelconques, que le feu-follet, toujours mauvais chrétien, ne peut franchir.

Ceci me rappelle une anecdote : Plusieurs jeunes gens, retournant chez eux, fort tard après une veillée, aperçurent tout à coup un feu-follet qui, sortant d'un petit bois, venait à leur rencontre. Chacun s'empresse de mettre en croix au milieu du chemin, tous les objets qu'il avait dans sa poche : couteaux, sacs à tabac, pipes, etc ; nos jeunes gens rebroussement ensuite chemin en se sauvant d'abord à toutes jambes. Ils se retournent néanmoins à une distance respectueuse, et aperçoivent le feu-follet qui, après avoir voltigé longtemps autour des objets qu'ils avaient déposés, s'enfonçait de nouveau dans le bois d'où il était sorti.

Il y eut alors une longue discussion entre les jeunes gens.

« — Je ne demande pas mieux que de m'en retourner chez nous, disait Baptiste, si François veut passer le premier.

— Non ! répondait François ; passe toi, José, qui est le plus viex.

— Pas si fon ! disait José : que Tin (Augustin) nous donne l'exemple, et nous le suivrons ».

Nos braves seraient encore probablement à la

même place, si le Nestor de la bande n'eut proposé l'expédient de se tenir tous par la main et d'avancer comme font les *soldares* en ligne de bataille. Cette proposition fut adoptée ; mais, hélas ! il ne restait plus rien de leurs dépouilles ! le feu-follet avait tout emporté. Il est probable qu'un rusé farceur avait voulu hacher son tabac et fumer une pipe à leurs dépens.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

LE FOUET ET LE PILORI

Plusieurs de nos anciens citoyens ont vu administrer le fouet ou mettre des coupables au pilori. Ces deux exécutions se faisaient sur le marché de la haute-ville, à Québec. Pour administrer le fouet, on déshabillait le coupable jusqu'à la ceinture, et on lui donnait le nombre de coups que portait sa sentence, l'exécuteur y mettant tant de conscience que le sang sortait invariablement. Le pilori était un poteau vertical avec une pièce horizontale qui formait une espèce de croix ; au milieu de cette croix, il y avait trois ouvertures dans lesquelles le coupable passait sa tête et ses bras et il tournait le poteau au grand plaisir de la populace qui, les jours de marché, ne lui épargnait ni les œufs pourris, ni les légumes de rebut.

Histoire de Cinquante ans.

T.-P. BÉDARD

LE CHAUFFAGE DES ÉGLISES

Pendant longtemps les églises ne furent pas chauffées et on raconte qu'à cette époque un vieux curé d'en bas de Québec avait entouré son autel d'une cloison vitrée. Ce compartiment était chauffé.

Le brave homme y avait ménagé une ouverture. A chaque *Dominus Vobiscum*, il ouvrait gravement sa fenêtre, chantait magistralement les paroles liturgiques et continuait le saint office, après fermeture

hermétique de la fenêtre. Il était vu¹ pleinement du pieux auditoire sans pourtant souffrir de l'incommodité de vingt degrés au-dessous de zéro. Les prônes et sermons devaient être courts à cette époque, et l'éloquence de ces bons curés ne devait pas faire dormir *les gens debout*.

Bulletin des Recherches historiques, 1899.

F. L. L. A.

LES PREMIERS POÊLES AU CANADA

Dans les *anciens* temps, nos pères n'avaient pas même de poêles, cet ustensile si nécessaire au ménage. Il leur fallait se contenter d'un feu de cheminée.

Les premiers poêles étaient loin d'avoir l'élégance et la variété de formes des poêles d'aujourd'hui qui sont un véritable ornement, même pour les salons, quand toutefois ils ne sont pas remplacés par le luxe des fournaises. C'étaient de grosses masses de fonte; aux quatre faces presque sans ornements, au-dessus uni, n'ayant qu'un seul pont ou qu'un seul étage et le tout supporté par quatre grosses pattes de chien. Les poêles à deux ponts ne remontent pas à plus de 60 ans dans les campagnes (1). Comme accompagnement obligé, il y avait un fourgon en fer, et souvent aussi un fourgon en bois pour attiser le feu, et puis une casserole de tôle dans laquelle étaient ordinairement les petites pincettes pour prendre le charbon dont on se servait pour allumer la pipe; car les allumettes simplement souffrées, qu'on regardait alors comme une grande amélioration ne sont venues que vers 1835 et les allumettes chimiques plus tard.

Paroisse de Charlesbourg.

ABBÉ CHARLES TRUELLE

L'abbé Charles Truelle est né en 1822 et il est mort en 1874. Il a laissé quelques ouvrages remplis de renseignements précieux sur la vie de nos pères.

(1) Ceci a été écrit en 1887.

LES POÊLES A DEUX PONTS

Autrefois, il n'y avait que la classe riche qui se payait, à Montréal, le luxe d'un poêle en fonte. La classe moyenne et les prolétaires louaient les poêles à raison de \$4 à \$10 par hiver...

Les poêles en location à Montréal étaient à deux ponts et avaient une longueur de 3 pieds et demi. Leur prix ordinaire était de \$40.

La Patrie 1885.

H. BERTHELOT

POÊLES ET VITRES

Il n'y avait point de poêles dans le pays (au Nord-Ouest en 1818) ; pour se chauffer en hiver, on avait recours au feu de la cheminée. M. Provencher (plus tard évêque) se construisit, avec du foin mêlé de terre glaise, un petit foyer destiné plutôt à l'empêcher de mourir de froid qu'à réchauffer ses membres. Les vitres étaient alors aussi inconnues à la Rivière-Rouge que les poêles. Pour avoir un peu de lumière à l'intérieur d'une hutte quelconque, on fermait l'ouverture qui servait de croisée avec une peau de parchemin bien grattée, bien étendue sur un cadre.

Mgr Provencher.

ABBÉ C. DUGAS

VOYAGE DE JADIS

Quelle tête feraient nos ancêtres s'ils venaient sur terre ! Il faut voir avec quelle lenteur, ils se déplaçaient ! C'était toute une affaire, par exemple, qu'un voyage par eau entre Québec et Montréal, à la fin du dix-huitième siècle. Écoutons Franquet, ingénieur du roi, en mission au Canada en 1750. Il fit le voyage en bateau de la cité de Champlain à notre ville.

Parti de Québec à 2 heures et demie le 24 juillet, il n'arrivait à Montréal que le 30 à 10 heures. Il

avait passé une journée aux Trois-Rivières ; le voyage avait donc duré cinq jours. Suivons Franquet dans quelques-unes de ses étapes : D'abord, voyons-le se mettre en route ; nous aurons une idée de la façon de voyager du temps.

« Embarqués à Québec, dit Franquet, sur le fleuve St-Laurent, à deux heures de l'après-midi, le 24 juillet, à l'endroit nommé cul-de-sac de la Basse-Ville, dans le bateau affecté aux tournées de M. l'Intendant.

« Ce bateau est plat, peut porter environ huit milliers pesant. Dans son milieu est un espace de 5 à 6 pieds en carré, contourné de bancs, garni de coussins bleus, avec des rideaux sur les côtés et couvert d'un tendelet de même couleur au moyen de quoy on s'y trouve commodément à l'abri du soleil, même de la pluie. Il était armé de onze rameurs et de deux conducteurs, tous habitants de l'endroit nommé la Pointe de Lévy, et il y avait un mât propre à porter la voile même un hunier au besoin ; d'ailleurs, il était pourvu de vivres, de vin et d'eau-de-vie par les ordres de M. l'Intendant et même d'argent pour faire face aux dépenses journalières du voyage.

« A peine fûmes-nous placés que le maître conducteur se plaignit que nous étions trop de monde (23 personnes) et même trop chargés. Chacun s'en aperçut sans se mettre en devoir d'y remédier, néanmoins, je fis sentir qu'on abusait de la facilité que je procurais, et sans vouloir trop ouvertement désobliger personne, mon parti fut de dire : « Allons ! nagé (ramez) ! il en arrivera ce qui pourra ».

« La mer commençait à descendre, et le vent était contraire ; ainsi il n'y avait pas de temps à perdre pour ne pas trouver trop de résistance au courant, après avoir dérâpé — c'est de retirer à bord une petite ancre qu'on nomme grapin — on se mit à nager tout le long de la partie du nord du fleuve ».

Le soir du 24, il n'était qu'à la Pointe-aux-Trembles.

« Parvenus à peu près vis-à-vis de l'église de la Pointe-aux-Trembles, il était 7 heures et demie du soir et le vent étant toujours forcé, nos deux patrons ne jugèrent point à propos d'aller plus loin. Mis à terre devant la maison des Sœurs de la Congrégation, où, soupé et logé, on se couche de bonne heure afin de pouvoir le lendemain partir de grand matin ».

Le 25 au soir, Franquet couche à la Rivière-du-Chêne, à Lotbinière. Le 26, à huit heures, il est de nouveau en route et à force de rames, il atteint Champlain le soir de bonne heure, et entre aux Trois-Rivières le 27. Ici escale et réception chez le gouverneur, réception très agréable ; il la méritait après la fatigue, le mauvais coucher des jours précédents.

« M. le Gouverneur voulut absolument me conduire chez lui ; il fallut céder à ses instances. Y arrivé, je fus présenté à madame son épouse, qui par parenthèse, est une personne des plus accomplies tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâce et de politesse ; après les premiers compliments, l'on me fit passer dans l'appartement qui m'était destiné, d'où arrangé et décrassé je pus rejoindre la compagnie. L'on ne tarda pas ensuite de passer dans la salle à manger. Il y avait une table de vingt couverts servie, je ne dirai pas comme à Paris. d'autant que c'est l'endroit où j'ai vécu le plus frugalement, mais bien avec la profusion et la délicatesse des mets des meilleures provinces de France. On y bût toutes sortes de vin toujours à la glace ; jugez du plaisir par le chaud excessif qu'il faisait ».

Le 29, il se remet en route :

« Sortis des Trois-Rivières à quatre heures du matin, nos canotiers y avaient reçu suivant l'usage ordinaire un supplément de vivres : il consiste en une once de tabac à fumer, un misérable d'eau-de-vie, un quart de lard, et une demi-livre de pain, de manière que gais, gaillards et d'ailleurs reposés, ils promirent de nous mener en moins de trois jours à Montréal ; tout notre monde s'embarqua ; il n'y

eut que moi qui ne pus résister aux instances que M. de Tonnancour me fit de me conduire en calèche jusqu'à la pointe du lac St-Pierre, endroit où nécessairement le bateau devait passer ».

Coupons court ici la narration de Franquet ; disons seulement qu'il arriva à Montréal le 30 juillet à 10 heures de l'avant-midi.

Revue populaire.

A.-D. DECELLES

LES DILIGENCES DE L'ANCIEN TEMPS

En 1766, il n'existait qu'une route postière dans tout le Canada, et c'était entre Québec et Montréal. En 1791, elle s'étendait d'un côté au Nouveau-Brunswick et de l'autre à Kingston. Les diligences — *stages* de nos grands parents — furent les premiers grands agents de transport sur terre. Le 1^{er} janvier 1816, Barnabas Dickinson en établit la première ligne régulière entre Montréal et Kingston. Prix du voyage \$18, avec droit à 28 livres de bagage. Peu à peu, de semblables services furent établis entre les principaux centres, et il y eut même, un peu plus tard, un service de *stages*, plus légers, chargés de transporter en très grande célérité la « Malle » royale. A Québec, ce furent les MM. Hough qui en eurent le contrat.

A partir de 1817, les bateaux à vapeurs remplacèrent les diligences durant l'été sur certains parcours ou partagèrent avec elles d'autres parcours, c'est-à-dire partout où les rapides interdisaient toute navigation. Ainsi en 1826, on se rendait en diligence de Montréal à Lachine pour y prendre le bateau, comme en 1908 on se sert du chemin de fer.

Eighty years of progress in British North America.

MONSIEUR !

Les anciens habitants furent longtemps à ne pas vouloir se laisser appeler *monsieur*. A ce sujet, je

me rappelle qu'au début de mes études, voulant paraître poli, je dis, en m'adressant à un gros et riche habitant : « Monsieur, voulez-vous me permettre de passer dans votre champ ». Aussitôt fronçant le sourcil, il me dit d'un ton à me faire entrer sous terre : « Mon petit, ce n'est pas ainsi que l'on parle à un habitant respectable ; passe ton chemin droit » ! Je n'insistai pas, et j'ai été longtemps que je n'osais plus employer ce mot qu'en m'adressant à mes directeurs ou à mes régents.

La Gazette des familles canadiennes, 1869.

ABBÉ N.-A. LECLERC

L'abbé Nazaire-A. Leclerc, né en 1820, mort en 1883. Fondateur de la Gazette des familles, il en resta le directeur de 1869 à 1878.

COMMENT ON TRAVERSAIT LE FLEUVE EN CANOTS, DURANT L'HIVER

Il y a un demi-siècle et plus, la traversée entre Québec et Lévis, ne se faisait pas l'hiver, en bateaux à vapeur, mais bien en simples canots. M. Napoléon Legendre a donné à ce sujet des renseignements très curieux :

Aussitôt que la navigation se fermait, vers la fin de novembre, une flottille de canots ou pirogues, montés par de hardis canotiers, habitués au plus dur travail, remplaçaient les bateaux à vapeur qui avaient fait le service durant l'été. Ces canots avaient de vingt-cinq à trente pieds de long. Ils étaient découpés et creusés dans d'immenses troncs de pin, choisis avec soin et n'ayant ni nœuds ni fissures. Les deux bouts étaient relevés comme les *lisses* d'un traîneau, et le fond était légèrement arrondi et recouvert d'une pièce plate de bois franc clouée sur toute sa longueur pour tenir lieu de quille. Avec cette forme, le canot courait rapidement dans l'eau et pouvait être traîné facilement sur les champs de glace ou les *buttons* qui lui barraient la route.

Il pouvait porter une très forte charge, avec quinze à vingt personnes en plus. L'équipage était composé d'hommes choisis et habitués à cette rude besogne. Ils portaient des habits de laine et de longues bottes appelées *bottes sauvages*, dont les tiges leur montaient jusqu'aux hanches.

Ordinairement, pour traverser le fleuve, on choisissait le moment de l'étaie, ou la fin de la marée, alors que le courant était à peu près nul. Quelquefois, cependant, il n'y avait pas à choisir ; il fallait partir sur-le-champ. Ce sont ces passages qui étaient surtout dangereux. Le canot, avec son chargement, était traîné au bord de la *batture* que formait la glace arrêtée sur la rive. On attendait alors un moment favorable, c'est-à-dire une étendue d'eau libre ou une glace assez mince et pas trop tassée, puis les canotiers lançaient l'embarcation et s'y jetaient, chacun à son tour, à mesure qu'elle quittait la glace ferme. Aussitôt que le canot était complètement à flot, on pagayait avec la plus grande vigueur, car il n'y avait pas de temps à perdre. On tournait la tête du canot dans une direction diagonale au fil de l'eau : mais il fallait souvent faire des détours pour se tenir dans l'eau claire ou parmi les glaces flottantes ; ou bien, si les passages étaient trop étroits, ou les glaces trop étendues pour les contourner, on hissait le canot sur la glace et on le traînait jusqu'à une mare prochaine. Quelquefois même, il fallait le traîner ainsi, avec son chargement, jusqu'à la rive opposée. Souvent, la glace cédait sous le poids, et les canotiers se trouvaient précipités à l'eau, jamais cependant à une grande profondeur, et il est rare qu'ils fussent immergés plus haut que les tiges de leurs longues bottes.

Dans l'eau libre, ils pagayaient avec la plus grande célérité. Le capitaine se tenait debout à l'arrière et gouvernait, avec un autre homme, également debout à la proue, pour guetter avec soin les endroits les plus favorables. En marche, les mariniers chantaient gaîment les vieilles chansons canadiennes.

« En roulant ma boule », « Vole, mon cœur, vole » ! etc., etc. Puis, dans les moments difficiles, on entendait la voix sonore du capitaine crier à ses matelots : « Allez-y, mes p'tits cœurs ! Hardi, mes enfants ! Envoyez fort, as pas peur ! Encore une petite *tune* ». Tout cela entremêlé de bonnes grosses farces pas trop spirituelles, mais empoignantes tout de même. Souvent les passagers y joignaient leurs saillies, et les vigoureux éclats de rire chassaient le froid et la fatigue.

C'étaient de braves gens et de gais compagnons.

L'atterrissage était souvent plus dangereux encore que le départ. Il fallait bien calculer l'endroit et le moment ; car la glace flottante qui passait avec une vitesse de trois ou quatre milles à l'heure, se pressait constamment contre les blocs fixes de la rive, et si le canot se faisait prendre entre ces deux murailles aiguës, il était broyé comme verre, avec tout son contenu. Quand on pouvait atteindre quelque endroit sûr et abrité, comme une anse ou l'espace compris entre deux quais, où la glace restait stationnaire, le débarquement s'opérait avec assez de facilité ; mais quand on était obligé d'aborder en plein courant, il fallait toute l'habileté du capitaine et tout le sang-froid de l'équipage pour éviter de sérieux accidents.

Naturellement, le lecteur, qui voit tout ceci de loin et en imagination seulement, ne peut pas se faire une idée des dangers réels de ce court passage, d'un mille à peine, — qui pourtant prenait quelquefois les proportions d'un véritable voyage. Il faut bien remarquer que je n'ai jusqu'ici parlé que d'un passage sans accident ou même sans incident remarquable. Malheureusement, il n'en était pas toujours ainsi.

Souvent, les canots, partis pendant le plus fort du baissant, étaient incapables de lutter contre la glace et le courant et se faisaient entraîner, avec leur cargaison vivante, à plus de quinze à dix-huit milles du point de départ, par des froids de vingt à trente degrés au-dessous de zéro. Il fallait alors

sauter du canot sur la glace et courir de toutes ses forces pour s'empêcher de geler.

Revue Populaire.

NAPOLÉON LEGENDRE

Napoléon Legendre, chroniqueur agréable, naquit en 1841 et mourut en 1907.

LES JOURS GRAS

Nous sommes donc aux jours gras. Entendez-vous le trot mesuré des chevaux, les vibrations argentines des sonnettes, les sillements des *lisses* d'acier sur la neige ? Entendez-vous les rires à demi-étouffés sous les *robes de carrioles* ? Tout le jour et dans toutes les routes, les voitures circulent. Ce sont les amis qui vont souper chez les amis, les parents qui visitent les parents. Tout le monde sort ou reçoit. Comme ce diable d'Asmodée, enlevons les toits et laissons pénétrer nos regards dans l'une de nos maisons ; par celle que nous verrons, jugeons les autres. C'est fait. La maison que nous avons décalottée est celle d'un bon habitant. Elle est grande et arbore deux pignons rouges. Notre habitant aime le plaisir et le petit coup ; il est généreux, honnête, hospitalier, et — pardessus tout — maraîchier en charge. Les invités arrivent : Ils sont quarante de leur bande. Vieux et jeunes, hommes et femmes, veufs ou non, le nombre pas plus que le genre, rien n'y fait. Les femmes se déshabillent, les hommes se décapotent et les chevaux se détellent. Il fait froid et l'on prend un verre de gin pour se réchauffer ; s'il ne faisait pas froid, on en prendrait quand même. Les hommes s'assoient et causent de mille choses : des chevaux et de la récolte, des promesses du gouvernement, des taxes et des prochaines élections. Les femmes ne jasant pas moins, et, si les dernières nouvelles ne suffisent pas, elles rééditent les premières, soigneusement revues, corrigées et augmentées. Les jeunes filles ne font qu'un rond dans la *place* ; les pieds leurs brûlent de l'envie de danser. Voici le joueur de violon.

Il porte gravement sous le bras, et précieusement enveloppé dans un mouchoir de poche, l'instrument désiré; un stradivarius de fabrique canadienne. On verse à boire pour lui donner du bras, et, soudain, — sous le doigt exercé qui les met d'accord, — tour-à-tour les cordes vibrent et sonnent, pendant que les clefs tournent en criant dans la tête gracieusement cambrée du violon.

Ces préludes font courir une affluve de volupté dans la salle; les cœurs tressautent et les visages s'illuminent. L'archet, — que la résine a rendu agaçant — commence à se promener légèrement de la chandelle à la grosse corde, en caressant la seconde et la troisième, comme pour essayer ses forces, puis, tout à coup, il entame le reel à quatre vif et entraînant. Alors galants et amoureux se cherchent et se trouvent. On danse pour le plaisir de danser, mais que la danse est agréable avec ceux que l'on aime!

Aux reels succède la gigue, la plus difficile, la plus belle, et la plus honnête des danses, à mon avis. Puis viennent les cotillons alertes avec leurs chaînes capricieuses, les oiseaux, les Sir Roger — qu'on appelait tout bonnement de mon temps et dans mon village — *rénegeurs*! Et puis encore, les quadrilles gracieux avec leurs marches et leurs contremarches mesurées, les lanciers compliqués et brillants et les caledonias tapageurs. Et puis encore quelquefois, pour les vieillards qui aiment à nous donner une leçon de grâces... corporelles, le menuet précieux et mignard, avec ses salutations incessantes et ses gestes doucereux. Et toujours l'instrument résonne! et toujours les danseurs tourbillonnent! et le violoneux, en bras de chemises, ne se rendra qu'avec le dernier crin de son archet ou la dernière corde de son violon.

Cependant tout le monde n'aime pas la danse, et il en est pour qui une partie de quatre-sept vaut tous les autres amusements réunis. Il ne faut pas en vouloir à ces gens-là, de crainte que l'âge qui éteint d'ordinaire les autres passions, ne nous apporte la passion du quatre-sept. Ces courtisans

des cartes, qui valent bien après tout les autres courtisans, se sont depuis longtemps attablés. Ils luttent deux contre deux ; l'enjeu, c'est l'honneur ; et, à les voir attentifs à leur main ou aux cartes qui passent, on dirait qu'ils jouent les destinées des candidats conservateurs ou libéraux. Quels cris et quels éclats de rires s'élèvent tout-à-coup ! Comme ces joueurs sont honteux ! comme ces autres sont glorieux !... Ah ! c'est un capot ou une vilaine qui vient d'être servi !...

« — Retirez-vous d'ici, joueurs maladroits, allez apprendre à jouer ! disent les uns.

— C'est la faute à *ma compagnie*, répliquent les autres ».

Oui, quoiqu'il arrive, au jeu de cartes comme aux autres jeux, quand deux personnes sont coupables, c'est toujours la faute de l'autre.

Mais voici que sur des chevalets on couche des planches, et que sur ces planches on étend des nappes, et que sur ces nappes on place des assiettes et des plats, des verres et des carafes !... Et la senteur du ragoût monte jusqu'au plafond ; et le fumet des pâtés à la viande et aux pommes fait passer des frissons dans l'estomac des gourmands ; et les volailles rôties qui dorment — richement dorées par la braise — leur dernier sommeil, dans les plats de faïence bleue, attirent fatalement plus d'un œil de convoitise ! Les soupers sont joyeux à la campagne, car il n'y a pas de gêne — et là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, vous le savez. — Les soupers du mardi gras surtout sont joyeux et longs. On voudrait voler quelque chose au carême. Puis quand l'appétit est un peu plus que satisfait, et la soif, joliment plus qu'assouvie, on chante au lieu de faire des discours. A mon avis c'est bien plus gai, et bien plus raisonnable aussi, parce que cela aide la digestion ; seulement il se trouve des gaillards qui chantent un peu trop fort et un peu trop souvent. Ils croient que l'on chante d'autant mieux que l'on chante haut, et, comme ils supposent qu'on aime à les entendre,

ils n'aiment pas à nous lâcher. Mais enfin les voix se fatiguent, les refrains deviennent plus courts ou plus rares, et, finalement, il arrive un moment où le dernier chorus est bien le dernier. Alors on se disperse pour se réunir de nouveau autour des tables à cartes ou au son du violon. Et jusqu'à minuit sonnant, c'est un entraînement irrésistible, une véritable fureur de plaisirs.

Mais le trait caractéristique du carnaval, c'est la mascarade. Et pourtant la mascarade elle-même tombe en désuétude. Elle ne se fait plus que le mardi gras.

Autrefois un homme sérieux et une femme non moins sérieuse s'affublaient d'un masque aussi grotesque que possible et de vêtements bizarres. L'homme s'enveloppait de jupes, la femme enfourchait la culotte — et, conduits par un cocher à l'air mystérieux, ils allaient de porte en porte, buvant, mangeant et dansant mieux que les autres, au grand plaisir de la foule. Souvent, des curieux parvenaient à soulever un masque, et alors, derrière la vilaine grimace en carton peinturluré, ils apercevaient parfois un adorable minois. Aujourd'hui, dans la plupart des paroisses, quelques jeunes gens — les enfants seuls se donnent la peine de se farder avec de la suie pour effrayer d'autres enfants. Mais en revanche ils se sont identifiés avec le jour même de la fête, et on les appelle les Mardi-gras !

Fêtes et Corées.

L.-PAMPHILE LEMAY

LA DONATION

L'entretien sur l'affaire importante de la donation projetée ne tarda pas à se renouer entre les deux époux. Le mari fit valoir de nouveau les raisons déjà données et d'autres qu'il crut propres à faire goûter ce projet à sa femme. Celle-ci fit ses remarques, ses objections : le tout fut largement discuté, tourné et examiné sur toutes les faces, et après mûre délibération, définitivement agréé

de part et d'autre. Ils appelèrent alors leur fils, et lui firent part de la résolution qu'ils venaient de prendre. Comme on le pense bien, le fils ne pouvait en croire ses oreilles ; se voir tout d'un coup seul maître et possesseur de la terre paternelle, lui semblait presque un rêve ; aussi, à la réitération des offres de son père et de sa mère, mit-il moins de temps à les accepter, qu'il n'en avait fallu à ceux-ci pour se décider à faire cette démarche. Il fut ensuite convenu que l'acte en serait passé le surlendemain ; et tous trois employèrent le temps qui restait jusque-là à en débattre les conditions.

Le jour arrivé, le père, la mère et leur garçon se préparèrent à se rendre chez le notaire. Comme c'était une affaire qui intéressait toute la famille, Marguerite fut invitée à les accompagner ; on invita même, suivant l'usage, quelques parents et quelques voisins, amis intimes de la famille ; et tous ensemble se dirigèrent vers la demeure du notaire. Au moment du départ, on fut indécis si l'on irait chez l'ancien ou le nouveau notaire ; mais les avis étant pris, la majorité décida que l'on donnerait la préférence au nouveau, parce qu'il s'était fait annoncer comme un bon notaire, et qu'il faisait les actes à meilleur marché que l'ancien. Un quart d'heure après, on arrivait chez le nouveau praticien. M. Dunois était en ce moment à sa fenêtre, lorsqu'il vit plusieurs voitures s'arrêter devant sa porte et une dizaine de personnes en descendre :

« — Bon, dit-il, mes annonces font effet ; voilà déjà des pratiques.

Et allant lui-même ouvrir la porte, il introduisit les arrivants, leur offrit poliment des sièges, où tous prirent place, Chauvin, sa femme et leurs fils, près du notaire, le reste, en seconde ligne, un peu à l'écart.

» — Qu'y a-t-il pour votre service ? dit le notaire.

— Nous sommes venus, répondit Chauvin, ou

donner à notre garçon que voilà, et passer l'acte de donation.

— Ah ! dit le notaire, en s'efforçant de faire l'agréable, et lorgnant Marguerite du coin de l'œil, je croyais que c'était pour le contrat de mariage de mam'selle.

Marguerite baissa la tête en rougissant ; tous les autres se mirent à rire.

» — Hé bien ! mam'selle, reprit le notaire, quand vous serez prête, je serai à vos ordres, pour passer votre contrat de mariage ; en attendant faisons notre acte de donation.

Tout en parlant ainsi, le notaire avait pris une feuille de papier, et y avait imprimé du pouce une large marge ; puis après avoir taillé sa plume, il la plongea dans l'encrier, et commença :

Par devant les Notaires Publics, etc., etc.

Furent présents, J. B. Chauvin, ancien cultivateur, etc., et Josephte le Roi son épouse, etc., etc.

Lesquels ont fait donation pure, simple, irrévocable et en la meilleure forme que donation puisse se faire et valoir, à J.-B. Chauvin, leur fils aîné, présent et acceptant, etc., d'une terre sise en la paroisse du Sault-an-Récollet, sur la rivière des Prairies, etc., bornée en front par le chemin du roi ; derrière par le « tréquarrez » des terres de la côte Saint-Michel ; du côté nord-est à Alexis Lavigne et à l'ouest à Joseph Sicard ; avec une maison en pierre, grange, écurie et autres bâtisses sus-érigées, etc, etc. Cette donation ainsi faite pour les articles de rente et pension viagères qui en suivent, savoir :

Le notaire s'arrêta un moment, et dit à Chauvin qu'il allait écrire les conditions à mesure qu'il les lui dicterait :

» — 600 livres en argent.

— 24 minots de blé froment, bon, sec, net, loyal et marchand.

— 24 minots d'avoine.

— 20 minots d'orge.

— 12 minots de pois.

— 200 bottes de foin.
 — 15 cordes de bois d'érable, livrées à la porte du donateur, sciées et fendues.
 — Le donataire fournira aux donateurs 4 mères montonnes et le bélier, lesquels seront tonsurés aux frais du donataire.

— 12 douzaines d'œufs.

— 12 livres de bon tabac canadien en torquette.

— Une vache laitière.

Deux...

— Pardon, monsieur, interrompit le père Chauvin : vous dites seulement : une vache laitière ; mais je vous ai dit qu'en cas de mort, nous sommes convenus, mon fils et moi, qu'il la remplacerait par une autre.

— C'est juste, dit le notaire, nous allons ajouter cela :

— Une vache laitière qui ne meurt point.

— Bon, c'est cela, dirent les assistants...

— Deux voltes de rhum.

— Trois gallons de bon vin blanc.

Ici le notaire passa la langue à plusieurs reprises sur les lèvres.

» — Un cochon gras, pesant au moins 200 lbs.

— Un...

— Mais, papa, interrompit le garçon, voyez donc, la rente est déjà si forte ! mettez donc un cochon maigre : il ne vous en coûtera pas beaucoup à vous pour l'engraisser.

— Non, non, dit le père, nous sommes convenus d'un cochon gras, tenons-nous en à nos conventions.

Là-dessus, longue discussion entre eux, à laquelle tous les assistants prirent part. À la fin, le notaire parut comme illuminé d'une idée subite :

» — Tenez, s'écria-t-il, je m'en vais vous mettre d'accord : vous, père Chauvin, vous exigez un cochon gras : vous, le fils, vous trouvez que c'est trop fort : hé bien, mettons :

— Un cochon raisonnable.

— C'est cela, c'est cela, dirent ensemble tous les assistants.

En même temps, un éclat de rire, mais étouffé

presque aussitôt, fit tourner tous les yeux du côté de Marguerite qui, depuis longtemps, faisait tous les efforts pour se contenir.

Le notaire la regarda, en fronçant légèrement les sourcils :

» — Mam'selle, dit-il, pourrais-je savoir le sujet de ?...

— Chut ! Marguerite, dit le père...

Viennent ensuite les clauses importantes de l'incompatibilité d'humeur, du pot et ordinaire, du cheval et de la voiture en santé et en maladie, et puis, à la fin, l'enterrement des donateurs quand il plairait à Dieu de les rappeler de ce monde.

Nous ferons grâce à nos lecteurs du reste des charges, clauses et conditions de ce contrat, lesquelles furent de nouveau longuement débattues, et qui en prolongèrent la durée bien avant dans l'après-midi. Aussi ce ne fut pas sans une satisfaction générale, que le notaire annonça qu'il allait en faire la lecture. La lecture finie, le père, la mère et leur garçon touchèrent la plume en même temps que le notaire en traçait trois croix entre leurs noms et prénoms, lesquels devaient compter comme leurs signatures ; puis le notaire signa lui-même son nom, en l'enlaçant d'un tournoyant paraphe, et procéda tout de suite à l'opération importante de mentionner les renvois et compter les mots rayés.

» — Un... deux... trois... quatre... Seize renvois en marge bons.

— Un... deux... trois... quatre... Quarante-deux mots rayés et huit barbeaux sont nuls.

— Là, dit le notaire, voilà qui est fini. Il n'y a que mam'selle qui ne signe pas ; mais je l'attends à son contrat de mariage ; on verra si elle rira alors autant qu'elle le fait maintenant ».

Après avoir tiré sa bourse et payé le coût de l'acte selon le nouveau tarif publié à la porte de l'église, le père Chauvin et tous les invités gagnèrent leurs voitures et se mirent en route.

La Terre Paternelle.

PATRICE LACOMBE

Patrice Lacombe, notaire, mort à Montréal, le 6 juillet

1863, était né en 1807. Il aurait pu être un de nos écrivains les plus goûtés et les plus lus, tant il avait un excellent esprit d'observation, malheureusement ses occupations absorbantes l'ont empêché de nous léguer une œuvre forte et considérable. Néanmoins la jolie esquisse : *La terre paternelle* est à lire en entier. On y trouve la peinture exacte de scènes de mœurs qui ne sont pas encore entièrement disparues. Dans le tableau que nous reproduisons, M. Chauvin, un brave cultivateur et sa digne épouse, tous deux sur le retour de l'âge, ont décidé de se « donner » à leur fils aîné, afin de l'empêcher de partir pour le Nord-Ouest, où les Compagnies de traite attiraient, autrefois, les jeunes gens, sur la foi de belles promesses pas toujours réalisées.

LA GROSSE GERBE

La récolte est rentrée, le champ est nu, et le chaume dresse partout ses tiges perçantes. Il ne reste plus qu'une gerbe à faire, c'est la dernière, c'est la grosse gerbe ! Tous les travailleurs redoublent de zèle. Deux harts des plus longues lui font une ceinture qui fait gémir sa taille souple. On la met debout ; on noue des fleurs à sa tête d'épis et des rubans à sa jupe de paille. Puis, en se tenant par la main, l'on danse autour des rondes alertes. On épuise le répertoire des vieux chants populaires, et l'on remplit le ciel de rires, de murmures et de cris. Les petits oiseaux sont jaloux de ces chants nouveaux qui s'élèvent du sein de la prairie : ils protestent de leur plus douce voix ; et les bêtes à cornes, surprises ou émerveillées, regardent de loin avec leurs grands yeux pensifs.

Enfin, la gerbe est placée au milieu d'une grande charrette, tous les moissonneurs s'entassent alentour, et le cheval, orné de pompons rouges ou bleus, selon sa couleur politique, se dirige à pas lents, — écoutant crier l'essieu, ou songeant à l'inégalité des conditions — vers la grange où la gerbe orgueilleuse va dormir, oubliée parmi les petites et les humbles, son dernier sommeil.

La fête de la grosse gerbe se termine par une

soirée de jeux et de danse comme toutes les autres réjouissances populaires.

Cette coutume de célébrer ainsi la rentrée de la moisson, nous vient aussi de France. Là, dans la plupart des départements, elle est encore dans toute sa vigueur ; mais ici, elle s'en va... elle est partie...

Fêtes et Corvées.

L.-PAMPHILE LEMAY

PARRAINAGE

Autrefois, un seigneur devait accepter d'être le parrain au moins une fois dans chaque famille de ses censitaires. Les registres de Boucherville font mention au moins une quarantaine de fois du *sieur Pierre Boucher, parrain*. L'auteur des *Anciens Canadiens* parle d'un seigneur qui reçut, le premier jour de l'an, « après l'office du matin, la visite d'une centaine de ses filleuls ».

Or, dans ce temps-là, on ne jouissait pas impunément de cet honneur. « Le parrain fournissait toute la boisson qui se buvait au festin compérage, ainsi que celle que buvait la mère de l'enfant nouveau-né pendant sa maladie ». Ajoutez les étrennes, les présents traditionnels, l'entretien même, dans plusieurs cas, des nombreux filleuls.

Une vieille seigneurie, Boucherville.

ÉPLUCHETTES DE BLÉ D'INDE

Plusieurs de mes lecteurs, n'ont pas eu, sans doute, la bonne fortune d'aller aux épluchettes, et ne connaissent pas les douces émotions que fait naître dans le cœur de l'heureux éplucheur qui le trouve, un épi de blé-d'Inde rouge. Moi je puis vous parler sciemment de ces choses... *quorum pars magna fui*, dirai-je avec le poète latin. Mais, d'abord, je me hâte de déclarer qu'épluchette est un mot tout à fait canadien de même qu'éplucheur, dans le sens

que je lui donne ici. Il faut que je sois précis, car la critique a les dents pointues.

Une pyramide de blé-d'Inde a surgi comme par enchantement au milieu de la salle, disons plutôt de la cuisine, — car chez nous les habitants, on ne connaît que trois sortes d'appartements : la cuisine, la chambre, et le cabinet. La cuisine, c'est la pièce principale, et la plus grande partie de notre vie s'y passe. Je ne veux rien insinuer de méchant en disant cela. Je veux seulement dire qu'elle est à elle seule presque toute la maison ; c'est là que l'on fait bouillir la marmite, que l'on reçoit les intimes, que l'on dine et que l'on travaille... La chambre, c'est autre chose. On y entre aux quatre grand-fêtes de l'année et pour les soupers du carnaval. Les *messieurs* y sont toujours admis cependant. C'est là qu'on reçoit le curé et les marguilliers. Ces cabinets, ce sont les chambres à coucher ; c'est là que... l'on se réveille pour la première fois et que l'on s'endort pour la dernière. Donc, au milieu de la cuisine s'élève une pyramide d'épis chaudement enveloppés dans leurs robes, — et l'on attend le signal de l'attaque. Le voici ! on se précipite, en poussant un cri de joie, à l'assaut du léger rempart. Je ne sais comment cela se fait, mais le dieu de l'amour a si bien favorisé tout le monde, que chacun se trouve auprès de l'objet aimé. On forme une ceinture aux épis, on se presse les uns contre les autres, à la seule fin, croyez-le bien, d'être plus près du blé-d'Inde. Les chaises feraient perdre un espace précieux ; on les laisse dans leurs coins et l'on s'assied à terre. Un étrange froissement de feuilles sèches annonce que le travail commence. On dépouille complètement les épis qui doivent être égrenés bientôt ; on laisse trois ou quatre feuilles à ceux qui doivent être gardés en tresses. Les plus éveillés de la bande des épilcheurs ont toujours quelques ripostes à lancer, quelques drôleries à faire. C'est un besoin pour eux de faire rire les autres, comme c'est un besoin pour d'autres de rire toujours. Les

feuilles tombent drues, s'amoncellent et forment bientôt de moëlleux conssins. Une espérance anime les travailleurs, l'espérance de trouver un *blé d'Inde d'amour* — on appelle ainsi un épi rouge — car ce blé-d'Inde est mieux qu'un talisman ; non seulement il vous préserve de la mauvaise fortune pendant la soirée, mais il vous investit d'un doux privilège, celui d'embrasser qui vous plaît. Quelquefois le possesseur de l'heureuse trouvaille dissimule son plaisir et son épi ; il va traitreusement déposer un chaud baiser sur une joue qui ne s'y attend pas, et ne produit qu'ensuite, au milieu des éclats de rire et des applaudissements, la pièce justificative ; quelquefois il pousse, de suite, un cri de joie, puis il agite comme un trophée l'épi de pourpre. Alors les yeux cherchent sur qui va tomber la faveur. Souvent la préférée — qui n'est pas sans quelque pressentiment — se trahit d'avance en rougissant tout à coup. L'épi rouge ne doit servir qu'une fois : mais... trouvez donc une loi qui n'est pas enfreinte ! J'ai vu un épi rouge dans une épluchette où tout le blé-d'Inde était jaune — j'ai vu un épi rouge sortir vingt fois d'une enveloppe vingt fois improvisée !... Ce diable d'épi provenait d'une autre épluchette :... je crois même qu'il avait été peinturé... Ce qui fait voir que la prévoyance est une excellente chose.

Les jeunes filles qui développent un blé-d'Inde d'amour, ne peuvent cacher ni leur émotion, ni leur contentement, mais d'ordinaire, elles ne se prévalent point du privilège qu'il donne. Il ne faut rien moins que les rigueurs de la loi pour les décider à s'en prévaloir, et encore se moquent-elles de la loi. Rien de beau comme cette craintive pudeur !... Aussi la récompense ne se fait pas attendre, car elles ne refusent pas, ces jeunes filles, de prêter à leur ami, cet épi qui les embarrasse, et l'ami galant ne manque jamais de prouver sur le champ sa reconnaissance. Laquelle des deux choses est la plus admirable, de cette candeur ou de cette ruse ?...

Pendant que l'on travaille, le feu s'allume dans

la cheminée, l'eau bout dans le grand chandron pendu à la crémaillère, et les plus beaux épis cuisent pour le réveillon. Ceux qui préfèrent le blé-d'Inde rôti n'auront qu'à s'approcher du foyer et à tourner, devant la braise, les grains d'ambre qui vont prendre une saveur exquise. Le réveillon sera gai ; le reste de la nuit s'écoulera dans les amusements de coutume ; car toutes ces fêtes et ces corvées, ne sont, après tout, que divers chemins pour arriver au même but...

Fêtes et Corvées.

L.-PAMPHILE LEMAY

LE SAINT-VIATIQUE

Dans notre jeune âge... il n'y avait que quelques rares calèches, énormes par leur solidité, leur ampleur et leurs grandes oreilles, avec deux portes aux côtés, et qu'on ne sortait cependant que dans les beaux temps de l'été seulement. Mais, presque tous les cultivateurs ne possédaient que des petites charrettes ou *cabriolots* dont le siège était durement porté sur deux ressorts de bois. C'était avec ces dernières voitures qu'on allait prendre à l'église le prêtre qui apportait le Saint-Viatique aux malades. Celui qui conduisait la voiture, par respect pour le Saint Sacrement, ne prenait pas place sur le siège, à côté du prêtre, mais s'asseyait misérablement et comme il pouvait sur le devant de cette voiture. Toujours une autre voiture, ou un homme à cheval, précédait, portant un fanal avec lumière et sonnait la cloche, qu'on appelle la cloche des malades, vis-à-vis des maisons habitées, ou à la rencontre de quelque personne. Autrefois, dans plusieurs paroisses, on ne portait pas le Saint-Viatique sans voir plusieurs voitures se mettre à la suite de celle où était le prêtre. Comme il est beau encore aujourd'hui, à la campagne de voir le respect et la piété des populations au passage du prêtre portant le Saint Sacrement ! Comme il est touchant dans les beaux jours de l'été surtout, le spectacle de ces familles, vraiment chrétiennes,

que l'on voit alors sortir de leurs demeures, s'agenouiller et se prosterner avec respect sur le bord du chemin ; de ces bons cultivateurs qu'on voit au loin dans leurs champs arrêter leurs charrues ou leurs voitures chargées de grain, laisser leurs instruments aratoires, mettre bas leurs chapeaux et s'agenouiller avec les sentiments de la foi la plus vive pour adorer leur Dieu et lui demander sa bénédiction !

Paroisse de Charlesbourg

ABBÉ CHARLES TRUELLE

LE BROYAGE DU LIN

Ces concours utiles et agréables prenaient toutes les formes qu'on voulait leur donner. La toile du pays était en grand usage chez nos pères, et pour cela le lin était un article de culture indispensable en Canada. Le broyage ou brayage du lin, pour en tirer la filasse et l'étope, amenait souvent des réunions fort gaies. Les mères et les filles y prenaient part, laissant aux hommes le gros de la besogne, comme l'installation à l'abri du vent, généralement au bord d'un bois, la disposition des braies en état de solidité, l'érection de la chaufferie, la préparation du combustible nécessaire, etc. On avait dû préliminairement battre le lin pour en conserver la précieuse graine. On l'avait fait rouir à la rosée sur le gazon pendant des semaines, puis remis en gerbes pour le transporter au lieu de l'opération.

Tous ces préparatifs faits, commençait alors avec animation le jeu des braies. Chacun prenait une poignée de lin brut, soigneusement chauffé et séché sur un tréteau à claire-voie, au-dessus d'un feu sans flamme ; il la faisait passer à plusieurs reprises sous la mâchoire unie de sa braie, rompant en petits bouts le bois de la tige qui tombait à ses pieds, ne lui laissant en mains que les filaments dégagés de l'écorce et de la chenevotte. C'était la douce

filasse qu'on remettait aux mains plus délicates des femmes et des filles pour la peigner et en faire des rouleaux tressés. Le procédé du séchage du lin donnait parfois lieu à des scènes émouvantes. Il arrivait, par exemple, que la chaleur trop intense du brasier mal contrôlé communiquait la flamme au lin séchant sur le tréteau. C'était comme l'éclair de la nue tombant sur un toit de chaume et le consumant en un instant. L'émotion devenait grande dans l'assistance, sur le moment, mais le seau d'eau mis en réserve, en prévision d'un tel accident, avait vite raison de l'incendie. Cependant, l'humiliation de la chaudière inattentive ne s'effaçait pas de sitôt : elle avait à subir le feu des plaisanteries et des quolibets durant tout le jour pour expier sa négligence.

On ne joue plus guère à ce jeu dans notre province, la bonne toile canadienne ayant été remplacée, au moins en grande partie, par les cotonnades beaucoup moins substantielles et moins salubres.

Alliance Nationale, 1908

RAPHAEL BELLEMARE

LA BRAIRIE

Allons à la brairie : là nous ferons encore une petite étude de mœurs. Car, pour bien connaître un peuple, comme pour bien connaître un individu, il est nécessaire de l'étudier dans ses pratiques et ses réjouissances intimes, comme dans ses coutumes et ses fêtes publiques.

Voulez-vous savoir de loin où est sise la brairie ? Regardez cette fumée bleuâtre qui monte en spirales légères au-dessus des arbres, à la lisière du bois. Un ruisseau doit murmurer tout auprès du foyer. Un enfoncement gracieux, découpé dans la côte du ruisseau, a été choisi pour l'arène où les brayeurs luttent d'adresse et d'empressement. La brairie, c'est, comme l'épluchette, une corvée, et une corvée joyeuse et plaisante. Il serait pour le moins

ennuyés de battre seul soixante-et-quinze ou cent poignées de lin, dans une journée ; et, pour prévenir l'ennui et se fouetter le courage, on convie les amis. Chacun à son tour fait sa corvée. Rien de curieux comme de voir cette troupe active qui rompt, broie, écrase et bat le lin, d'un bras infatigable, en riant, jasant et chantant sans cesse. Et pourtant la besogne est rude, car le lin crie et se tord longtemps avant d'être débarrassé de son écorce frêle et de ses frêles aigrettes, avant de se voir métamorphoser en un panache doux et luisant comme la soie. Et les aigrettes qui volent obscurcissent l'air et retombent en pluie légère sur les travailleurs. Les plaisanteries, les agaceries, les mots drôles et les éclats de rire montent, descendent, se croisent comme les atômes de poussière dans le rayon de soleil. Oh ! le travail est facile et léger avec cet accompagnement de gaieté ! Jeunes filles et jeunes garçons, couverts de la poudre de ces combats inoffensifs, devinent souvent encore, sous le voile de poussière qui les dissimule, des sourires qui ne manquent pas de grâces et des regards qui ne manquent pas de feu.

Pendant que les braies retentissent, la *chauffeuse* — car c'est d'ordinaire une femme qui fait sécher le lin — la *chauffeuse*, comme une vestale antique, entretient, sous l'échafaud, le feu qui ne doit s'éteindre qu'avec la journée. L'échafaud est une espèce d'échelle très large et peu longue appuyée sur quatre batons fixés en terre. Et sur cette échelle dont les barreaux sont simplement jetés en travers, sans être arrêtés, le lin est étendu en couches peu épaisses. Il faut que le lin soit bien sec pour se casser ainsi en milliers de parcelles sous les bois de l'instrument. La *chauffeuse* doit donc être attentive, et ne pas laisser la flamme s'endormir ; mais il faut qu'elle soit prudente aussi, et qu'elle ne risque pas de tout brûler le lin sous le prétexte de le faire bien sécher. Quand la flamme trop ardente, monte, monte, et va lécher l'échafaud, la plante fibreuse s'embrase, l'échafaud tremble, le feu bourdonne,

la *chauffeuse* lève les bras au ciel, les braies se taisent, et un cri éclate : la grillade ! la grillade !...

Quand les journées de corvées sont finies, qu'il n'y a plus une botte de lin dans la grange, mais qu'il y a cent cordons de filasse au grenier et maintes bottes d'étoupe au hangar, on songe à payer les brayeurs, et l'on organise une veillée. On joue à *recule toi de là !* le plus facile des jeux et le plus commode pour ceux qui ne se trouvent pas bien à leur place. Et, mon Dieu ! qu'il y en a de ceux-là dans le monde ! On joue au *quiproquo*, un jeu qui ne finira jamais. On joue à *Madame demande sa toilette*. Comme si la toilette de madame ne coûtait rien. *On vend du plomb*, et l'acheteur se fait tirer l'oreille pour payer, tout comme s'il s'agissait d'une dette réelle. *On loge les gens du roi*, comme si la royauté n'était pas en train de déloger. On passe, de main en main, un petit bâton allumé, en disant : *Petit bonhomme vit encore*, et il paraît que le petit bonhomme vit tant qu'il a du feu, — ou qu'il a du feu tant qu'il vit. — Et puis, pour retirer des gages, on cueille des cerises sur des... joues roses. On mesure du ruban que l'on coupe à chaque verge... avec les dents. On fait la sortie du couvent ; et cela se fait vite : les vocations ne tiennent à rien. On fait trois pas d'amour, et tant pis pour ceux qui ne les font pas assez longs... Ils sont condamnés au supplice de Tantale... Le bonheur n'arrive pas tout à fait à leurs lèvres... On fait son testament, et, à défaut de biens meubles et immeubles, l'on donne son cœur. Ce qui n'oblige à rien l'exécuteur testamentaire. Et l'on fait bien d'autres petits jeux fort amusants pour ceux qui en connaissent la philosophie.

Fêtes et Corvées

L.-PAMPHILE LEMAY

L'ORIGINE DU MOT « GUIGNOLÉE »

Les historiens prétendent que les druides, ayant coupé la branche du parasite, s'écriaient : « Au gui ! l'an neuf » !

J'aime assez entendre ces devins s'exclamer en langue française, deux mille ans avant la création de notre langage. Cela montre que les historiens savent beaucoup de choses.

Néanmoins, il paraît certain qu'ils disaient cela bien clairement dans les termes en usage chez eux. Alors je traduis les mots que l'on vient de lire et je dis en langue celtique : « Ah gli bladhma ùr » ! Voilà ce qui s'appelle saluer la nouvelle année.

La Patrie, 1910

BENJAMIN SULTE

LA IGNOLÉE

Autrefois, la veille du jour de l'an dans toutes les paroisses, dans tous les villages, on chantait la *Ignolée*. Ceux qui la chantaient s'appelaient les *Ignoleux*, et ils le méritaient bien. Armés de longs bâtons et de sacs profonds, ils allaient de porte en porte, chantant sur le seuil, plus soucieux du bon sens que de la rime :

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison,
Nous avons fait une promesse
De venir vous voir une fois l'an...

Ils battaient la mesure avec leurs bâtons, et, avec leurs sacs ils recueillaient la chignée. On les recevait avec plaisir, et on leur donnait abondamment, car la chignée — c'est-à-dire l'échine d'un porc frais, je suppose — était destinée aux pauvres de l'endroit. L'égoïsme qui se glisse partout, se glissa jusque dans les cœurs des *Ignoleux* — *Auri sacra fames* ! — et les *Ignoleux* finirent par n'avoir plus de cœurs et par garder pour eux-mêmes ce qu'ils recevaient pour d'autres. De ce moment

l'antique institution de la *guignolée* fut condamnée.

Le jour de l'an est une fête essentiellement religieuse pour les chrétiens. On laisse alors les travaux et les affaires, pour venir, au pied des autels, remercier le Seigneur des années que l'on a vues, et le supplier de ne pas nous rayer trop tôt du nombre des vivants — l'éternité est si longue !

Fêtes et Corvées

L.-PAMPHILE LEMAY

UN BEE

Lors des premiers défrichements de Durham et Wickham, florissait une coutume qui n'est pas éteinte tout à fait : C'était la corvée ou comme on l'appelle encore, le *Bee* (1).

Il était surtout en vogue quand il s'agissait de l'aide à bon marché ; c'était un échange de temps ou de services, très en vogue.

Refuser d'aller au *Bee*, était une insulte rarement pardonnée, et pour celui qui demandait le *Bee* ne pas avoir sa cruche de *whiskey* à la disposition des travailleurs était encore une insulte moins pardonnable.

On *tassait* à l'aide des bœufs.

Les hommes se divisaient en groupes de trois ou quatre ; chaque groupe ou *gang* prenait une lisière de terrain où le feu avait passé.

Malheur au groupe qui par ambition, lâchait un peu de la lisière, ou ayant pris le devant empiétait sur ses voisins pour les faire endêver.

C'était une insulte qui, le *whiskey* aidant, se terminait par une bataille.

Le *Bee* était l'endroit où se réunissaient les hommes forts...

(1) D'après le Dictionnaire Webster (édition 1910) le mot *Bee* signifie ruche et corvée. Il n'a cependant cette dernière acception qu'aux États-Unis et au Canada. Voici la définition qu'il en donne : « A neighborly gathering of people who engage in united labor for the benefit of an individual or of some joint concern ».

Le soir venu, après le souper, commençaient les
eux.

Car il ne fallait pas être fatigué de sa journée sous
peine de dégradation.

On tirait au coup-de-bâton, on colletait, le plus
fort faisait des envieux et le plus souvent faisait
des ianfaronnades, appelant un plus fort ou le meilleur
de la *crowd*.

Le gant était relevé.

On passait une nouvelle rasade de *high water* ; les
esprits s'échauffaient.

Il y avait quelques prises entre fort-à-bras de
deuxième et troisième qualités.

Les plus forts intervenaient en faveur d'un des
combattants, la bisbille se mettait parmi les
chefs et finalement un grand cri à l'unisson se faisait
entendre : *Fair play ! make a ring !*

Les groupes se détendaient, et au milieu de l'arène
improvisée apparaissaient deux boxeurs aux regards
flamboyants souvent déjà aux prises.

Il n'y avait pas de gants de boxe, ni de chaînes,
ni de règle à suivre.

C'était des batailles libres où le plus fort avait
raison.

On se battait sauvagement ; plus d'un combattant
sortait tout meurtri et ensanglanté de ces engage-
ments impromptus.

Voilà ce qu'était le *Bee* autrefois. Il avait ses
inconvenients comme toutes les bonnes choses.

Le *Bee* est encore en vogue dans les mêmes cir-
constances pour « tasser » du bois, lever une bâtisse
et en charroyer les matériaux, mais surtout pour
charroyer du bois, en hiver, aux pauvres et aux
infirmes.

On attache un peu moins d'importance à la force
corporelle, on est plus réservé dans l'usage du whis-
key, et le *Bee* se termine d'une manière généralement
plus pacifique qu'au temps jadis.

L'Avenir

J.-C. SAINT-AMANT

LES CORVÉES

On donnait le nom de « corvée » à tout travail volontaire qu'on allait faire en commun pour assister un paroissien, soit pour l'érection d'une charpente de maison, de hangar, de grange, dont il avait préparé de longue main les matériaux, soit pour une boucherie d'automne, ou pour toute entreprise qui requérait pour un jour un nombre de bras exercés.

Alliance Nationale, 1908

RAPHAEL BELLEMARE

M. Raphaël Bellemare né en 1821 et décédé en 1906 fut un journaliste et un littérateur de grand mérite.

LA QUÊTE DE L'ENFANT-JÉSUS

C'est aux marguilliers d'accompagner M. le curé dans la visite de paroisse... cette visite connue partout sous le nom de *quête de l'Enfant-Jésus*. Pour nos marguilliers, c'était un grand honneur ; mais l'honneur et le fardeau n'effrayaient nullement nos ancêtres...

M. le curé annonce d'avance sa visite, son objet, ses fins, ses consolations, ses fruits. Et, d'un autre côté, comme un bon pasteur, il doit connaître tous ses paroissiens, leur état moral et religieux, leurs besoins spirituels ; pour cela il fait son recensement et profite de son passage pour bénir les objets pieux qu'on lui présente et offrir lui-même une médaille aux enfants qui n'ont pas communiqué, et qui viennent avec timidité lui présenter leur petite main tremblante.

Dans plusieurs endroits, un seul marguillier, accompagne M. le curé dans sa visite, et, au lieu de recevoir des dons en nature, comme autrefois, on n'offre plus aux visiteurs que de l'argent. Mais ce n'est pas la coutume générale, car en plusieurs endroits, les coutumes du bon vieux temps se continuent dans tout leur charme...

Donc, à l'heure convenue, vers 7 heures (du matin), les trois marguilliers sont à la porte du presbytère avec leurs voitures prêtes à la course. Déjà le *cri* de la neige, le bruit des grelots sonnants, le claquement du fouet dans l'air et les brefs commandements de nos hommes nous ont prévenus de leur arrivée.

On entre, juste le temps de prendre un verre de Jamaïque ou de rhum, ne pas oublier qu'on est dans l'ancien temps — et on précipite le départ. Pendant que les chevaux renâclent et piaffent d'impatience, le marguillier prépare sa carriole, dispose ses deux robes, fait l'officieux autour de M. le curé qu'il enveloppe de son mieux, saisit les guides de son coursier qui part au galop, et le dirige vers l'une des extrémités de la paroisse, chez le paroissien le plus éloigné et dont le terrain confine à la paroisse voisine. Nos trois marguilliers — n'oublions pas les deux autres — portent le long capot d'étoffe grise ou bleue, avec capuchon très pointu sur la tête, ceinture *fléchée* et pantalon à clapet ou bavaloise, taillés dans la même pièce que le capot, le tout fabriqué à la maison. Un peu en arrière du berlot, viennent les deux autres marguilliers dans des voitures de charge, destinées à recueillir ce que les paroissiens offrent à M. le curé pour l'Enfant Jésus. Dans la première de ces deux voitures prendront place les menus objets ; des volailles, des briques de lard, de la chandelle, de la filasse, des plumeaux, etc., etc., tandis que la seconde est réservée aux grains, aux patates, etc., etc.

C'est pour nos marguilliers le moment favorable de faire valoir leurs chevaux tant vantés ; coûte que coûte, il faut suivre de près la première voiture, et malgré les lourdes charges, il est d'usage d'arriver en même temps aux maisons visitées : l'honneur est engagé, la réputation est en jeu : Quel affront si l'une des bêtes était rendue avant d'arriver à destination ! Mais il n'y a aucun danger de ce côté, car les chevaux sont choisis et préparés avec soin ; dans tous les cas, il peut y avoir lieu de reprise et tel qui, l'année pré-

cédente, était préposé aux charges, se trouve maintenant à se carrer à côté de son curé.

En ce jour de visite, tout le monde reste à la maison pour recevoir M. le curé ; le père de famille est là, sur le seuil de sa porte, qu'il ouvre à deux battants devant les distingués visiteurs. Dans les familles où fleurissent encore les traditions anciennes et religieuses, tout le monde tombe à genoux pour recevoir la bénédiction du pasteur de la paroisse, puis l'usage veut que le prêtre, comme un bon père de famille, tende la main à tous ses paroissiens, depuis le chef de la maison jusqu'au poupon que la mère porte dans ses bras...

Les Canadiens sont très hospitaliers, et ne peuvent recevoir un ami, sans lui *offrir quelque chose*. En effet, si je regarde sur la table de chaque famille, j'y vois des plateaux avec des *beignes* et des carafes pleines de rhum ou d'*étouffe du pays* (whiskey blanc). Après avoir *salué* M. le curé, on en vient aux offrandes : la mère va chercher la monnaie déposée sur la corniche du miroir ou de la cheminée, la présente à M. le curé, en la faisant passer par la main de l'un des petits enfants, tandis qu'un des garçons va mettre dans les voitures les objets destinés à l'*Enfant-Jésus*.

Cette visite est longtemps attendue : le grand ménage est fait, le métier à tisser est démonté, tout reluit dans la maison, les enfants sont jolis dans leurs toilettes ; ils savent leur catéchisme et répondent hardiment, tant que la timidité ne s'empare pas d'eux ; enfin, un gros soupir plus profond que les autres s'échappe de leur poitrine, et annonce que leur épreuve est finie ; pour eux ils se précipitent dans les bras de leur mère...

Après une bonne avant-midi, on dîne chez l'un des trois marguilliers, ou bien chez l'ancien marguillier du rang que l'on visite. La table est mise de bonne heure ; le poêle est littéralement couvert, les viandes mijotent dans les lèche-frites, et les *tourtières*, rebondies, sourient aux estomacs affamés des voyageurs. Tout est prêt, le dîner est servi dans la belle

vaisselle bleue des grandes fêtes ; l'*Angelus* se récite, le *benedicite* se dit, et chacun se met au jeu.

C'est bien à ces dîners qu'on peut juger de l'habileté de nos femmes de cultivateurs canadiens, nos mères, dans la préparation et la cuisson des aliments. Elle ne sont pas *battues* pour préparer des volailles farcies et rôties, des ragoûts de poulets, de pattes et d'échinée, des pâtés *chauds*, pâtés à la viande, du bœuf à la mode, des crêpes au lard, enfin toutes les viandes, si j'en excepte le bifteck et le rosbif, qui nous viennent plutôt des Anglais, à la langue desquels la France a même emprunté ces deux mots.

Que dire de nos *bcignes*, des *galettes au beurre* qui faisaient rarement défaut dans nos familles de cultivateurs ?... Et tous ces mets sont apprêtés simplement à la *canadienne*, ou bien, si vous l'aimez mieux, à la *Jean-Baptiste* et à la *Josephite*, et ont, à cause de cela, une saveur très appréciée de nos compatriotes. Mais suivons les convives.

Le rôti de porc ou le fricot de boulettes ont l'honneur de l'attaque ; puis vient le tour des dindes ou des poulets rôtis ; enfin, comme entremets, on se lance à l'assaut des tourtières ou pâtés à la viande qui, dans nos campagnes, tiennent le milieu entre les viandes et les desserts. Ce n'est pas tout ; le service de la table change, les pâtés aux pommes, les tartes à la bouillie, aux œufs, au sirop d'érable ; les confitures, la compote de pommes et les fameux beignes saupoudrés de sucre blanc, font irruption au milieu du festin, au point de couvrir les tables entièrement. La honte aurait étouffé une maîtresse de maison incapable de tenir tête aux appétits ; aussi toute pièce de pâtisserie engloutie, était-elle remplacée par une autre de même valeur.

Mentionnons en passant la tasse de thé, car pas un dîner ni un souper ne se donne, chez nos cultivateurs, sans qu'on nous serve une tasse de thé auquel on ne décerne un bon certificat, que s'il est assez fort *pour porter une patate* ! Dans les dîners de visite de paroisse, la maîtresse de maison ne

trouve pas le moyen de se mettre à la table ; elle se contente de surveiller, d'offrir les mets et de servir ses hôtes, aidée de ses filles et de ses bures, pendant que son mari, ses fils et ses gendres prennent leur repas avec M. le curé.

Ainsi se fait cette visite de paroisse ; puis quand elle est finie, le curé, à son tour, invite les marguilliers à venir souper et fumer la pipe avec lui et passer ensemble une agréable veillée.

Histoire de la Paroisse de Saint-Liguori.

A.-C. DUGAS, PTRE

LE BAN

Autrefois les publications officielles se faisaient à son de trompe ou de tambour. C'était « le cri public ».

A Sorel, aux Trois-Rivières, le cri public existe encore. Seulement depuis plus d'un siècle que les troupes françaises sont parties, le tambour et la trompette sont remplacés par une cloche à la main que le crieur sonne à tour de bras, au coin des rues, sur les places, devant les hôtels, et généralement dans tous les lieux fréquentés.

Dès qu'il a battu son ban (le mot est ancien, correct et pittoresque), le silence s'établit aussi loin que l'on suppose que puissent s'entendre ses paroles. En même temps, apparaissent par les portes et les fenêtres du voisinage les figures de tous les habitants. Il n'en manque aucun. C'est un coup de baguette magique, un changement de décors à vue, comme au théâtre. On va apprendre la nouvelle du jour ! Si elle offre quelque intérêt, on en causera jusqu'au lendemain. Si elle est sans valeur, si c'est un lieu commun, on en médiera au moins deux heures durant, et, en ce cas, malheur à celui ou celle qui en est l'objet, l'auteur, ou le bénéficiaire !

Le crieur sait placer un intervalle entre le son de sa cloche et l'instant où s'élève sa voix. C'est le moment de la mise en scène. Il promène autour de lui un œil exercé, pour juger l'auditoire. Parfois,

son regard va jusqu'à imposer silence aux groupes lointains peu soucieux de ses faits et gestes. Puis, si l'annonce ou la criée doit être un tant soit peu longue, il déroule avec mesure un papier sur lequel est couchée la prose officielle.

J'ai connu un crieur qui profitait du moment solennel où tous les yeux étaient fixés sur lui pour sortir avec majesté son mouchoir à carreaux et faire entendre dans le silence dont il avait été l'invocateur, une série de détonations nasales fort réjouissantes. Quelques gamins riaient invariablement à cet endroit du cérémonial. Nombre d'auditeurs maugréaient de leur côté, mais lorsque ceux-ci manifestaient par trop ouvertement leur mauvaise humeur, notre homme remplaçait le mouchoir par la tabatière. Et il fallait le voir priser ! On ne prise plus comme cela de nos jours. C'était la tradition du grand siècle, au temps des jabots de dentelle et des chiquenaudes savantes. Un priseur royal, quoi ! Tout y était : la tête en arrière, un peu penchée à droite ; la canne (je veux dire la cloche) sous le bras gauche dont la main tenait la boîte aromatique entrebaillée ; la main droite relevée avec une grâce parfaite à la hauteur de la joue ; le coude droit carrément rejeté en dehors, au-dessus du niveau de l'épaule ; et la jambe ! comme il savait l'art difficile de l'arrondir en l'avancant !

Une femme de mon quartier, qui devait l'avoir vu plusieurs centaines de fois accomplir cette grande action, n'en paraissait point blâsée. Que de fois ne l'ai-je pas entendu rentrer chez elle riant aux éclats et s'exclamant : « Le drôle de corps, comme il est toujours amusant » !

J'ai connu un autre crieur qui ne savait pas lire,

« Mais qui se gardait bien de l'avouer aux gens ».

Il ne manquait jamais de déployer un papier, que les malins reconnaissaient pour être souvent le même, sur lequel il lisait, ou plutôt chantait en forme de récitatif bien scandé :

« M. Jérémie Laloupe fait savoir à quiconque il

appartiendra qu'il a emprisonné une vache rouge qui fréquentait ses choux et ses rabioles. Le propriétaire pourra la ravoir en payant les dommages et les frais du ban ».

Un unique et dernier coup de cloche suivait pour annoncer que tout était fini.

Prix du ban, trente sous, quelquefois un écu, selon la tournée qu'exigeait la partie intéressée.

Mélanges d'histoire et de littérature.

BENJAMIN SULTE

LE PRÊTRE ET LES VOYAGEURS

Il y a quinze ans, la condition où se trouvaient les bûcherons et les ouvriers des chantiers du Canada attira l'attention de Mgr Laffèche. Ces hommes passaient tout l'hiver dans les chantiers au fond des forêts du Canada, entourés par la solitude des neiges et des glaces. Après des mois d'un rude travail passé dans les bois ils en sortaient au printemps durs, sans civilisation, presque aussi sauvages que les Indiens des forêts du nord. Le peuple civilisé regardait d'un mauvais œil leur arrivée parce qu'ils se livraient au désordre, à la boisson et aux mauvais jeux. Mgr Laffèche décida sagement de leur envoyer des missionnaires au milieu de leurs travaux qui durent la plus grande partie de l'année. En établissant ces missions, Sa Grandeur surtout fit attention au choix des prêtres qui devaient les guider. Considérant la nature de ces gens et les conditions de leur vie, Mgr envoya parmi eux des prêtres de tact, de manières douces et prévenantes. Une condition essentielle pour le succès de ces missions est pour le prêtre de savoir jouer du violon, concertina et d'autres instruments populaires.

Ces prêtres vont dans les bois avec des bûcherons, vivent dans leur camp, partagent leurs privations, souffrent des mêmes inconvénients. Le soir, autour des feux du camp, le prêtre leur joue des airs de danse, leur chante des chansons de la belle France

et des hymnes à la Très Sainte Vierge et fait appel à leur caractère joyeux et respectueux pour le prêtre et par ces moyens gagne une influence importante qui devient souvent plus grande que dans beaucoup de villages où l'on compte jusqu'à 1500 âmes.

Ces travaux apostoliques sont commencés depuis bientôt quinze ans et les résultats en ont été des plus heureux.

Au lieu de mener, pour la plus grande partie de l'année, leur vie de barbares, les bûcherons sont accompagnés et surveillés par les sauvages et les consolateurs de leur religion. Au milieu des camps il y a toujours une maison assez grande pour le bal commun. Là, le soir, les bûcherons se rencontrent, s'entretiennent ensemble, chantent, dansent et oublient leurs fatigues.

Le prêtre joue pour eux et entretient leur innocente gaieté et dirige peu à peu leurs pensées vers les choses célestes. Ils le laissent faire parce qu'ils l'aiment. Le changement qui s'opère parmi eux est tout à fait miraculeux, nous disait un prêtre venu lui-même des contrées du nord.

L'Étendard, 1886-87.

LA SAINTE-CATHERINE ET LA TIRE

Qui de nous, au moins une fois, ne s'est demandé d'où venait la coutume, si canadienne, de faire et de manger de la tire le jour de la Ste-Catherine ? Voici la réponse :

Ce fut un 25 novembre que la Sœur Marguerite Bourgeoys fonda la vraie première école de Montréal. Chaque année elle commémora cette date par différentes réjouissances, au nombre desquelles figurait un petit goûter.

Un goûter d'écoliers, sans bonbons, c'était impossible. Malheureusement, dans la colonie naissante, pralines et dragées étaient inconnues. Pour y suppléer, la bonne Sœur inventa un bonbon nouveau et ce fut la tire.

Et c'est depuis cette époque, qu'on se gave de tire blonde à la Sainte-Catherine.

Revue Populaire.

Cette anecdote est erronée, du moins quant à la date, car ce fut le 30 avril 1657, fête de S. Catherine de Sienne que la Sœur Bourgeois ouvrit son école.

LA SAINTE-CATHERINE

Dans le bon vieux temps, cette fête était célébrée dans presque toutes les maisons canadiennes. C'était un jour de grande liesse. Le travail était suspendu et le plaisir était partout à l'ordre du jour.

La ménagère passait sa journée à préparer le festin de rigueur. Dans toutes les familles c'était une fête à rendre des points aux noces de Gamache.

La soirée et la nuit entière étaient consacrées à la danse. Tout le monde sautait, les vieux comme les jeunes. au son du violon et de la clarinette

Dans la maison du pauvre, où l'on ne pouvait se payer le luxe d'un violonneux, on dansait « sur la gueule » ; c'est-à-dire que la musique ressemblait un peu à celle de la danse de guerre des Indiens. Les danses du bon vieux temps étaient le cotillon, le « reel à deux », et le « reel à quatre », le menuet français, la jigüe voleuse et la jigüe frotteuse. Cette dernière était aussi tapageuse que les « clogs » des Américains. Le jour de la Sainte-Catherine on faisait de la tire dans toutes les familles, et le réveillon après le bal était d'une magnificence extraordinaire.

Les mariages, il y a soixante ans, étaient presque tous fixés pour la Sainte-Catherine.

La Patrie, 1885.

HECTOR BERTHELOT

UNE ÉCOLE D'AUTREFOIS

Dans l'école que M. le protonotaire J.-F. Perrault fonda à Québec en 1830, c'est lui qui fournissait tout pour les besoins des classes, livres, papiers,

plumes, ardoises, crayons, encre, etc. Même il vétissait les plus nécessiteux. Chaque semaine, le samedi, une voiture chargée de souliers de cuir de bœuf, appelés *souliers sauvages*, chaussure ordinaire du peuple, venait en distribuer une paire à quiconque en avait besoin...

Les commençants apprenaient à écrire sur le sable ! Leur table était munie d'une tablette avec un rebord sur laquelle, à l'aide d'une petite pelle on prenait et étendait une couche plane de sable blanc sur un fonds peint en noir, sur toute la longueur. Les lettres étaient formées avec l'index, en copiant le modèle écrit sur un petit tableau noir, en face des élèves. Le moniteur passait en examinant les formes tracées, faisant recommencer les lettres mal faites. Ce mode d'écrire donnait de la souplesse au bras, pour apprendre à écrire couramment et avec vitesse, en pratiquant ensuite à copier diverses figures contournées à la plume et faisant ce que les enfants appellent des *fions*. Notons, en passant, qu'on se servait alors exclusivement de plumes d'oies, les plumes d'acier d'aujourd'hui n'étaient pas encore inventées, et c'était un art que de bien tailler une plume.

Vie de J.-F. Perrault.

P.-B. CASGRAIN

LA DIME

Dans la province de Québec la dîme ancienne existe encore. Elle consiste dans le vingt-sixième de toutes les récoltes qui se paie au curé de la paroisse. Il suffit pour s'en décharger, de déclarer qu'on n'appartient pas à la religion catholique et les libres-penseurs ne peuvent pas se plaindre. Cette dîme se paie sans difficulté, elle est même populaire, aussi le Canadien exerce-t-il des représailles contre son curé, et l'usage veut que celui-ci paie à son tour le vingt-sixième.

Quand une famille arrive à son vingt-sixième enfant, on le porte en grande pompe au presbytère,

le curé est son parrain, il est chargé de l'élever, et la fécondité de la race canadienne est si grande que le cas n'est pas rare. Un des derniers ministres d'État de la confédération était « un vingt-sixième », élevé par le curé de sa paroisse.

Histoire populaire du Canada.

JACQUES DE BAUDONCOURT

LES ANCIENS QUÊTEUX

Avant l'apparition des journaux, la besogne de colporteur de nouvelles et cancan, en un mot la chronique et la rumeur publique, étaient confiées à quelqu'un qui s'en acquittait fort bien. Nous avions des « journalistes » travaillant dans cette spécialité que l'on nomme le fait divers, la note locale, le compte-rendu de la cour de police. Ces journalistes, qui ne se servaient ni de plume ni de papier avaient pour toute arme une langue bien pendue, pour bagage littéraire une bonne mémoire. C'étaient les quêteux !

Oui ! les quêteux ! Ils ont joué un rôle que la presse à bras et à cylindre n'a pas le droit d'oublier. N'ont-ils pas en outre porté la besace comme Homère, et comme lui encore amusé nos grands-mères ? Sans eux le goût des « nouvelles » ne se serait guère développé — et le « Canadien », tout d'abord n'eût semblé intéressant que pour les gens de haute volée.

Les mendiants, troubadours aujourd'hui méconnus, comptaient jadis de fins matois dans leurs rangs. Plus d'un avait de l'esprit à revendre. La plupart d'entre eux n'étaient pas des infirmes, mais des gens qui avaient érigé en art la paresse et le détachement des biens de la terre. Ils sillonnaient les campagnes toute l'année, et surtout bien reçus, choyés, adulés, je ne puis les comparer qu'à des fils de famille revenant sans cesse de lointains voyages, pour qui on tue quotidiennement le veau gras.

« — Savez-vous, Madeleine ? Il est arrivé un quêteux chez Jean Larouche.

— Pas possible ! Allons-y veiller ce soir, hein ?

— Attendez à demain ; il sera chez beau-père. Nous irons. Il paraît qu'il en sait des nouvelles, ah ! Seigneur ! Pensez donc qu'il a fêté les jours-gras bien plus loin que la ville et qu'il sait tout cela par cœur ».

N'est-ce pas la gazette vivante que cet homme dont la conversation est désirée par tout un village, à tel point qu'on se le passe de l'un à l'autre ? Écrivons-nous avec le chansonnier : « Qu'il est heureux, le malheureux » !

N'y a-t-il pas, pour les écrivains de nos jours, sujet de regretter l'empressement que l'on mettait à cette époque à loger, nourrir et faire les yeux doux aux conteurs ambulants dont nous continuons la lignée ?

Un jour, une rumeur se répandit par les paroisses :

« — Jean, as-tu entendu parler de ça ? Ils disent qu'on va avoir la gazette.

— Ben oui, si l'Anglais ne trouve pas à redire.

— J pense pas : c'est imprimé.

— Ah ! c'est imprimé ! A la bonne heure ; c'est comme un livre, c'pas ?

— Il paraît que non... que non... j'suis pas trop certain mais c'est quelque chose de tout à fait drôle apparemment.

— Et comme de raison, ce qu'on dit dans c'te gazette c'est la pure vérité.

— Beau dommage, puisque c'est imprimé !

— Par exemple, ceux qui voudraient pas la croire la gazette, qu'est-ce qu'on leur ferait ?

Ici grand embarras des deux amis qui se séparent en disant :

» — J'ai peur que ce soit là une manigance de l'Anglais pour nous mettre dedans. Prenons garde. Faudra en parler au premier quêteux qui passera ».

Pour se renseigner sur la gazette imprimée, on s'adressait à la gazette de chair et d'os.

Mélanges d'histoire et de littérature.

BENJAMIN SULTE

LES PREMIÈRES AFFICHES ÉLECTORALES

Dans le récit du voyage qu'il fit en Canada, en 1827-28, le capitaine Basil Hall raconte une anecdote curieuse. Lorsqu'il arriva à Montréal, la ville était en pleine effervescence électorale et il note ce qui suit :

On procédait à une élection et il se produisait ici et là des échauffourées dignes de Covent Garden, où les électeurs remplis de l'esprit public aiment parfois, pour affirmer la liberté du suffrage, à essayer de faire sauter la cervelle du candidat populaire. Des jeunes garçons parcouraient les rues en criant « Papineau ! Papineau ! » ! pendant qu'à tous les coins, sur les murs, écrite à la craie ou placardée, se voyait l'inscription : « VIVE PAPI-NEAU ! » ! Des processions défilaient par la ville, acclamant un parti et huant l'autre conformément aux meilleures traditions de la partisanerie.

Travels in North America in 1827-28.

BASIL HALL

SCÈNE ÉLECTORALE D'AUTREFOIS

Lors des élections fédérales de 1867, l'hon. Chapais vint se présenter aux suffrages du comté de Kamouraska, avec un prestige plus éclatant que jamais, et suffisant, suivant lui, pour lui permettre de briguer à la fois les deux mandats, tant à la Chambre des Communes qu'à l'Assemblée Législative. L'entente parfaite entre le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec avait fait fixer le même jour pour les deux élections. M. Chapais se présentait au fédéral et au local. Il avait comme adversaires, M. Letellier pour Ottawa, et M. Pelletier, maintenant sénateur, pour Québec. En détachant quelques voix parmi les conservateurs dont il était aimé, M. Pelletier donnait à la lutte une tournure alarmante pour le ministre, vu l'état toujours balancé des partis.

Ce fut en ces circonstances que l'officier-rapporteur, proche parent de M. Chapais, crut devoir prendre sur lui de défranchiser trois localités, connues par la prépondérance du vote libéral, entre autres l'importante paroisse de Saint-Pascal. Cet officier croyait voir l'omission de certaines formalités dans la confection des listes électorales de ces endroits, ce qui suffisait, suivant lui, pour écarter les électeurs. Ce même officier, non seulement s'était rendu suspect de partialité, mais dans le fort de la lutte commencée depuis quelque temps avec vigueur, il avait insulté publiquement les libéraux par une démonstration significative de son dessein, et aussi provoquante que risible. Au chef-lieu du comté, dans le village de Kamouraska, il avait promené lui-même, en plein jour, sa vache ornée de rubans bleus attachés aux cornes, tandis qu'elle traînait à la queue un long ruban rouge. C'était plus qu'il n'en fallait pour exaspérer les esprits déjà chauffés à blanc, chez les électeurs injustement menacés d'être privés de leur franchise. Aussi, lors de la présentation des candidats, un très grand nombre d'électeurs se trouvèrent présents, et divisés en deux masses, déterminés les uns à procéder à l'élection, les autres à l'empêcher si l'on persistait à défranchiser les électeurs des trois paroisses. L'officier-rapporteur ayant déclaré qu'il n'accorderait pas de *polls* dans ces endroits, il s'ensuivit une bagarre générale et une bataille sanglante. On le précipita du *husting*, et il ne dut son salut qu'à la protection de quelques libéraux qui le firent évader secrètement. Dans la mêlée, plusieurs furent blessés, quelques-uns même le furent dangereusement, et restèrent sur le carreau. Les partisans de M. Chapais furent mis en déroute complète, et lui-même dut se réfugier dans un *cabaneau* destiné à un tout autre usage, où il demeura blotti pendant plusieurs heures. Les révoltés se vengèrent de l'officier-rapporteur par des avanies qu'il dut subir à sa honte, et ils le forcèrent à remettre les brefs d'élection entre leurs mains, ce qui empêcha la double élection. Cet incident produisit une vive sensation. La Chambre fédérale ordonna

une enquête sur cette violation de ses privilèges. Elle finit par censurer l'officier-rapporteur, et le déclara indigne d'être choisi comme tel dans l'avenir. Le comté fut défranchisé pendant dix-huit mois.

Letellier de Saint-Just et son temps.

P.-B. CASGRAIN

ANCIENS INSTRUMENTS, ETC

Les Canadiens sont économes et épargnants ; vu la rareté du numéraire, ils se sont toujours appliqués à acheter le moins possible et à fabriquer tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Ainsi les toits des granges sont en *chaume* ou paille de seigle ; les chevilles remplacent les clous partout où c'est possible ; les *clanches* des portes sont en bois, les pentures sont en cuir, les herses ont des dents en bois d'érable et non en fer ; dans leurs charrues il n'y a que le couteau et le soc qui sont en fer, tout le reste est en bois ; les traîneaux sont tout en bois, les charrettes sont aussi en bois, excepté le bandage des roues. Les colliers des chevaux, les harnais sont fabriqués à la maison. Les habitants-cultivateurs, connaissent à peu près tous les métiers ; mais surtout, ils sont habiles charpentiers et menuisiers.

(Extrait d'un récit de voyage, par l'abbé MASSÉ, en 1804.)

La paroisse de St.-Romuald d'Etchemin.

ABBÉ BENJ. DEMERS

LA CEINTURE FLÉCHÉE

Lors de l'exposition annuelle de la Canadian Handicrafts Guild, à la Art Gallery de Montréal, en mars dernier, ayant appris qu'on exhibait une collection de ceintures fléchées et qu'une de nos compatriotes y confectionnait même une ceinture sous les yeux des visiteurs, je m'y rendis dans le but de voir ce spectacle plein d'attrait pour un curieux des choses

de son pays. Tout d'abord, j'examinai la collection de ceintures, particulièrement celles qui étaient destinées aux bourgeois des *Compagnies* et qui sont ornées de dessins en rassades formant partie du tissu, puis je lus sur le catalogue de la Guild la notice suivante qui mérite de prendre place ici, à titre documentaire :

« An interesting feature of the Canadian Handicrafts Exhibition is the beautiful collection of Canadian sashes — the Ceinture fléchée. Some of them are very old and their wonderful texture and exquisite colouring make them very valuable. The stitch is an intricate one and is known as the « arrow stitch », just why no one seems to know. Some writers say it is of Norman French origin, and others that it is Spanish. It is just possible that the pattern may have been invented by settlers, to whom an arrow was a too frequent signal for disaster. The art of weaving these sashes is known at present to only a few workers. The Guild is making every effort to retain this art so that new sashes may be made that will compare favourably in texture and colour with these fine old ones. The Ceinture Fléchée is distinctly Canadian and makes an effective addition to the costume of those engaging in winter sports ».

Ensuite, je me rendis voir la fameuse tisseuse, Mme Françoise Venne qui travaillait allègrement, malgré ses soixante-dix ans passés. La Guild l'a découverte après bien des recherches à l'Assomption et les environs, car les confectionneuses de ceintures se font excessivement rares maintenant, l'industrie du tissage domestique, sous toutes ses formes, étant tombée, en ce pays, dans une désuétude bien regrettable. Ayant fait la connaissance de la vénérable septuagénaire, elle s'offrit gracieusement à m'expliquer sa manière d'opérer qui est comme suit : Après avoir choisi sa laine, l'ouvrière la nuance, puis la fixe le long d'une règle d'un pouce par six pouces plus ou moins. Cette règle est fixée horizontalement au moyen d'une ficelle à un dossier de chaise

ou à une targette de fenêtre. Le tissage ou plutôt le nattage, car il n'y a pas de trame, est assez compliqué, mais il peut s'apprendre assez facilement par une personne habituée à natter la paille ou les tapis. L'ouvrière commence son travail par le milieu et nate les brins de laine en alternant obliquement du centre à gauche et du centre à droite. Une confectionneuse habile fabrique une ceinture en quatre ou six semaines à travers ses petits travaux de ménage. Autrefois, une ceinture se payait \$10 lorsqu'on fournissait la laine, aujourd'hui Mme Venne exige \$25 et plus. D'après elle les vraies ceintures fléchées ne se fabriquaient qu'à l'Assomption et c'est la famille Brouillette dont elle fait partie qui était dépositaire du secret de cette industrie, voici comment : Sa grand'mère qui était acadienne reçut, un jour, la visite d'un Acadien chassé de son pays par le « grand dérangement ». Il avait une ceinture de ce genre et il la lui donna en cadeau. Comme elle était adroite et s'intéressait à tous les genres de tissage, celui de la ceinture lui plut beaucoup, par son originalité. Ce que voyant l'Acadien lui enseigna le secret de la fabrication. Ces ceintures ayant conquis immédiatement la faveur du public, elle transmit son art à tous ses garçons et filles indifféremment, qui à leur tour le léguèrent à leurs enfants. Mme Venne n'avait que huit ans lorsqu'elle apprit, et elle a natté les quantités de ceintures durant sa longue existence. Fait curieux, aucun de ses descendants n'a voulu se rendre maître de son secret, car « la jeunesse d'aujourd'hui, me dit-elle, avec un sentiment de regret, estime que ce beau travail est trop peu rémunérateur pour ce qu'il exige de patience »... Elle s'arrête là, mais je devine par le regard qu'elle promène sur les belles dames anglaises qui l'entourent, qu'elle voudrait ajouter : « Nous allons donc le perdre cet art qui était bien à nous, puisqu'il n'y a plus que nos concitoyennes saxonnes qui s'en occupent » ? Cette légende pas plus que la notice n'expliquent d'une façon concluante l'origine de la ceinture ni surtout, du dessin qui lui vaut sa re-

nommée, mais il y a là des informations qui devraient servir à mettre les chercheurs dans la bonne voie (1) »

Bulletin des recherches Historiques.

E. Z. MASSICOTTE

TRAVAUX DOMESTIQUES

Les paysans du Canada n'étaient pas riches en argent et en objets recherchés, mais ils acquéraient promptement le luxe du nécessaire ; ils vivaient largement de leurs récoltes ; ils se suffisaient en presque tout à eux-mêmes, ils étaient habiles à façonner le bois pour leurs outils, et ils fabriquaient leurs vêtements. Un des soins de Colbert avait été de faire passer au Canada des femmes sachant filer et tisser la laine ; les sœurs de la congrégation de Madame Bourgeois, auxquelles le Canada doit tant de choses utiles, répandirent et popularisèrent cet apprentissage, et pendant le long hiver on fabriquait à la maison toutes les étoffes de la famille.

La France aux Colonies.

E. RAMEAU

Né en 1820, M. Rameau de Saint-Père est mort en 1899. Il est l'auteur de deux ouvrages relatifs à l'Acadie.

LE FOULAGE DE L'ÉTOFFE

Les vieux nous parlent encore des longues soirées occupées au foulage de *l'étoffe du pays*.

On creusait un tronc d'arbre en forme d'auge. On y mettait l'étoffe ou flanelle humide et on frappait dessus en cadence avec de longues verges en s'accompagnant de danses appropriées.

Une de ces chansons commençait par ces mots :

Je le mène bien, je le mène droit,
Je le mène bien mon beau *dévidoit*
Oh ! si mon papa le savait :
Comm' je le mène bien mon *dévidoit*.
etc., etc.

(1) On trouvera d'autres détails sur la ceinture fléchée à la page 172, vol. III du même *Bulletin*.

Pendant qu'une escouade travaillait, les autres chantaient. On se séparait en se donnant rendez-vous à un autre endroit.

L'Avenir.

J.-C. SAINT.-AMANT

POTIER ET FONDEUR DE CUILLÈRES

Dans les registres de cette paroisse (Saint-Augustin), à la date du 6 février 1810, « on trouve le mariage de Pierre Côté, *potier*. C'est la première fois qu'il est fait mention d'un potier demeurant dans la paroisse.

« Ce métier a disparu du pays depuis plusieurs années ; mais, il y a trois quarts de siècle et bien auparavant, le potier jouait un rôle important dans le commerce domestique, alors que nos pères se contentaient, sur leurs tables, de vaisselle de terre. On se rappelle avoir vu les objets de poterie de cette époque, conservée dans quelques familles, comme les terrines, pots, cruches, etc. »

Il y avait encore, dans ce temps-là (il y a comme un demi-siècle) un homme qui passait par les maisons avec sa boutique sur le dos : c'était le fondeur de cuillères, qui raccommodait aussi les chaudrons et la vaisselle cassés, ou fêlés. L'arrivée de cet humble ouvrier, sous le toit de nos campagnes, était saluée avec plaisir par les enfants, qui aimaient à suivre avec attention l'opération nécessaire à la formation de ces grosses cuillères auxquelles le fondeur donnait un certain poids fixe, car elles devaient aussi servir à peser la laine, la filasse, etc., dans les balances de bois d'alors. Ces balances n'avaient pas le fini, le lustre des balances d'aujourd'hui ; mais elles avaient une qualité que celles-ci n'ont pas toujours : elles donnaient le poids.

Histoire de la paroisse de Saint-Augustin.

A. BÉCHARÉ

LE MÉTIER A TISSER

Ce métier, meuble suranné de nos jours, jouait jadis un grand rôle dans la vie domestique ; il servait également à l'industrie de la laine et du lin. Chaque année, nos mères faisaient deux pièces, au moins, d'étoffe et de toile. « On n'encourageait pas les jeunes gens à se marier, à moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de draps et que le jeune homme ne pût faire une paire de roues ».

Mais ces travaux domestiques ne causaient aucun ennui ; au contraire, ces deux industries fournissaient l'occasion de faire deux ou trois corvées, par exemple, pour le brayage du lin, le filage de la laine et le foulage de la flanelle. Dans toutes ces réunions, le plaisir est le même qu'aux noces : là domine la note gaie, avec ses historiettes, ses bons mots, ses joyeuses chansons, dont la mesure s'accorde parfaitement aux mouvements des bras des ouvriers.

Histoire de la paroisse de St.-Liguori.

ABBÉ A.-C. DUGAS

LITS D'AUTREFOIS

Voici comment se fabriquaient certains lits de colons dans les Cantons de l'est, à la fin du 18^e siècle :

En premier lieu, on coupait des perches ; deux de longueurs suffisantes pour les côtés et deux plus courtes pour la tête et le pied ; ensuite, on les écorçait et les bouts étaient introduits dans des trous percés à cet effet dans quatre poteaux de même hauteur ; enfin, pour remplacer le sommier, on taillait des bandes d'écorce d'orme que l'on tressait solidement d'un côté à l'autre, ainsi que l'on faisait pour les fonds de chaise du temps jadis.

Pioneers of the Eastern Townships.

MRS. C. M. DAY

LES CANADIENS EN 1720

Les Canadiens, c'est-à-dire les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté, qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent.

On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre ; sinon, on se retranche sur la table, pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements vont bien à nos Créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus sain du monde dans les deux sexes ; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées.

Journal d'un voyage en Amérique, 1744. Vol V

R. P. DE CHARLEVOIX

R. P. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, né en 1682, mort en 1761 est l'auteur d'une histoire de la Nouvelle-France qui est très estimée.

LES FISTONS EN 1752

Le 30. — ...mis à terre à neuf heures du matin pour entendre la messe vis-à-vis un cabaret à cent pas de l'église de la paroisse de St-Sulpice (près La Valtrie). Entrés dans le dit cabaret, entamé un jambon pour déjeuner, mais avertis que la messe allait commencer, sortis pour l'entendre. En avant du portail de l'église étaient plusieurs chevaux attachés à des piquets équarris de charpente, et plantés en quinconces. Curieux de savoir à qui ces chevaux appartenaient, on répondit qu'ils étaient aux fistons des paroisses, que chacun d'eux y entretenait son

piquet, qu'on nommait tels (fistons) les jeunes gens qui dans leur accoutrement portaient une bourse aux cheveux, un chapeau brodé, une chemise à manchettes et des mitasses aux jambes, et avaient dans cet équipage droit de conduire en croupe leurs maîtresses à l'église (1). Les chevaux sont très communs en Canada. Pour le peu qu'un habitant soit à son aise, il en nourrit un nombre pour la culture des terres et le transport des bois ; d'ailleurs chacun des garçons en âge d'être marié a le sien ; y eut-il dix enfants dans une maison, c'est autant de chevaux en sus de ceux nécessaires au service de l'habitation, et tous sont entiers, forts et résistants à la fatigue. Entendu la messe de paroisse plus longue que nous l'avons souhaité ; de là retournés au cabaret dans l'intention de manger un morceau ; mais un chien pendant notre absence s'étant accommodé de notre jambon, rabattus sur du beurre et du pain, ensuite remis en route vers midi ».

Voyages et mémoires sur le Canada.

FRANQUET

LES CANADIENS-FRANÇAIS EN 1821

Beaucoup de talents, d'industrie et de courage se trouve chez les Canadiens à côté de beaucoup d'indolence. Contents de peu, attachés à leurs mœurs, à leur religion et à une sage liberté, ils sont généralement peu instruits. Ils se livrent avec ardeur aux plus rudes travaux ; entreprennent, pour un gain modique, les voyages les plus fatigants ; fabriquent eux-mêmes leurs étoffes de laine et de lin ; tissent ou tricotent leurs bonnets et leurs bas, tressent leurs chapeaux de paille, tannent les peaux destinées à leur fournir des souliers, et font de leurs propres mains le savon, le sucre et la chandelle dont ils ont besoin, ainsi que leurs charrues et leurs canots.

(1) De là sans doute le nom de « cavaliers » (synonyme d'amoureux) donné aux prétendants à la main d'une jeune personne.

Les Canadiens de la basse classe ont toute la gaiété qui distingue le peuple en France. Les autres ont un peu de cette humeur brusque et chagrine que l'on trouve chez les indigènes américains. Mais la vanité, voilà leur grand mobile, et le trait le plus marqué de leur caractère. Touchez avec adresse cette corde sensible, vous ferez d'eux ce que vous voudrez.

La superstition règne encore dans le Canada. Les femmes, mieux élevées que les hommes et généralement plus instruites, y ont une grande influence. Le Canadien consulte toujours sa femme, lorsqu'il s'agit d'affaires importantes, et il est rare qu'il ne suive pas son avis.

Les villageoises françaises y sont jolies dans la jeunesse. Un corset bleu ou écarlate, sans manches, et un jupon d'autre couleur, voilà tout leur costume aussi simple qu'agréable. Le petit chapeau de paille leur va très bien et couvre souvent une figure remplie de grâce. Comme les femmes sauvages, elles perdent prématurément leur beauté ; ce qu'il faut attribuer chez les unes et les autres à une vie trop laborieuse et à des occupations trop masculines.

Les voyageurs nous entretiennent souvent de ces jolies villageoises ; ils aiment surtout à les peindre, formant des groupes à la porte de leurs maisons, dans les belles soirées de septembre, et filant en s'accompagnant de chansons rustiques.

Les maisons sont presque toutes construites avec des troncs d'arbres équarris et posés les uns sur les autres ; ces troncs, bien façonnés et joints avec soin, sont couverts d'une couche de blanc en dedans et de planches de sapin en dehors, ce qui leur donne à la fois propreté et solidité.

Le cultivateur canadien se marie jeune ; aussi se voit-il de bonne heure entouré de nombreux descendants. Une politesse franche et aisée règne chez ce peuple ; on y reconnaît la trace des habitudes françaises et celle de la liberté indigène. Une gaieté sans contrainte anime les fêtes. Autour d'une table chargée de mets nourrissants et solides, les parents

et les amis s'assemblent ; de vastes terrines de lait caillé se trouvent à côté du gigot et de l'éclanche ; des danses bruyantes et vives se succèdent sans interruption. Observons que la danse est une passion nationale.

Malgré une paix de cinquante ans et une tranquillité profonde, les beaux arts ont fait jusqu'ici peu de progrès. Des mœurs pures, innocentes, industrielles, valent peut-être bien de beaux tableaux et de jolis poèmes.

Beautés de l'Histoire du Canada, 1821.

D. DAINVILLE

D. Dainville est le pseudonyme de M. Gustave Bossange, fondateur de la première librairie française à Montréal.

L'HOSPITALITÉ DU CANADIEN-FRANÇAIS

L'hospitalité du Canadien-Français marche de pair avec sa courtoisie. De fait, ces deux qualités ne surgissent-elles pas de la même source ? Que sont-elles, sinon les fruits divers greffés sur le même arbre ? Si pauvre qu'il puisse être, le Canadien-Français est toujours prêt à partager son dernier verre de vin, son dernier morceau de viande ou de pain avec son prochain, surtout si celui-ci est encore plus pauvre que lui-même.

BYRON NICHOLSON

LA COURTOISIE CANADIENNE-FRANÇAISE

Soit que vous visitiez les manoirs seigneuriaux, résidence des descendants de la noblesse de l'ancien règne, ou le douillet foyer de l'artisan aisé ; que vous vous trouviez au milieu de la population grouillante d'un des grands centres d'activité commerciale, ou bien au seuil de la modeste, mais pittoresque

« maison d'habitant », loin du vacarme enfiévré des villes : partout c'est la courtoisie, ce sont les belles manières de ce peuple qui tout d'abord sautent aux yeux du visiteur frais arrivé des provinces voisines.

Un fait assez bizarre c'est qu'il ne manque pas de familles canadiennes-françaises, très fières de s'appeler Macdonald, McIntosh etc., comme de vrais montagnards d'Écosse. L'origine de ces étrangetés... : c'est tout simplement qu'un certain nombre de ces intrépides gaillards en jupe qui, sur les Plaines d'Abraham, ne reculaient pas d'une semelle sous le feu des régiments français, se sont par la suite avoués vaincus par les charmes des sœurs et des filles de l'ennemi de la veille et leur valeur en amour est attestée par une multitude de mariages de ce genre. Ainsi s'explique même le grand nombre de Canadiens-Français qui ont la chance de porter de vieux noms irlandais, comme O'Brien, O'Donoghue, etc.

BYRON NICHOLSON

LA FRUGALITÉ DU CANADIEN-FRAN- ÇAIS

Naturellement, l'habitant a besoin d'être frugal, car il dispose de ressources très limitées pour soutenir sa famille, et l'on sait que ce ne sont pas les enfants qui lui manquent. Mais la frugalité du Canadien-Français ne va point jusqu'à l'avarice ; il peut être serré, il n'est pas parcimonieux. Fort heureusement, ses exigences domestiques, assez nombreuses pourtant sont simples et faciles à satisfaire. On dit qu'un Écossais vit très bien où crèverait un Anglais ; on peut ajouter qu'un Canadien-Français s'arracherait parfaitement où l'Écossais se procurerait avec peine le fameux brouet à l'eau, ce mets si simple, mais si nourrissant.

Le Canadien-Français. — Traduction de U. Barthe.

BYRON NICHOLSON

DANS LA BONNE SOCIÉTÉ EN 1840

En 1840, les relations du Canada avec la France étaient nulles ; on comptait les Français qui étaient venus dans ce pays. A Montréal, les hommes politiques, M. LaFontaine, M. Morin, M. O. Callaghan, M. Rodier et les plus jeunes, M. C.-O. Perrault et M. Georges-Étienne Cartier, se réunissaient chaque après-midi pour causer des événements du jour à la librairie de mon père, située dans cette rue Saint-Vincent restée chère aux avocats. La *Minerve* et le *Vindicator* avaient leurs bureaux à deux pas de la librairie canadienne, et c'est dans ce cercle que s'organisaient toutes les mesures de résistance à l'oppression.

J'ai souvent entendu parler de ces réunions quotidiennes, toujours très animées, très cordiales, auxquelles on amenait aussitôt les étrangers, et surtout les notables de la campagne, pour en recueillir des informations sur l'état des esprits. C'était un milieu très ouvert, très libéral ; on y était de suite à l'aise, on s'y sentait bien vite entre amis, à la condition bien entendu d'être patriote et point du tout bureaucrate. Sur tous les points, grande tolérance pour les opinions, sauf sur celui-ci. Il fallait être patriote, n'aimer que les patriotes, ne voir que des patriotes, sans cela on était suspect et l'on nous faisait grise mine. On considérait, en général, les Québécois comme moins solides que les Montréalais. Ils inclinaient davantage à la temporisation, à la conciliation ; ils ont toujours été, ils sont encore du reste plus politiques. On en avait entendu quelques-uns, et des mieux posés, dire que l'Angleterre finirait par nous faire des concessions telles que nous pourrions nous entendre. Sparte surveillait Athènes, dont elle redoutait l'esprit léger et artistique, le goût pour les plaisirs élégants. Il ne fait pas bon d'être de la capitale et d'avoir un château dans ses murs, lorsque son pays est opprimé, disait-on volontiers. On se félicitait d'être à l'abri de la tentation, et de ne pas se sentir importuné dans ses rêves patriotiques par

le bruit des fêtes officielles. Il ne fallait danser, dîner, s'amuser, se marier, qu'entre patriotes.

Les dîners de cette époque étaient des conférences politiques. Très abondants comme menu, plus abondants encore comme discours. On ne portait pas de santé, mais toute la conversation se composait de véritables discours. Celui qui rejoignait la parole la gardait une heure.

Bien souvent, le dimanche, on allait dîner à l'Île Bizard, chez M. D. B. Viger. C'étaient des repas homériques. On se mettait à table à midi ; il était bien six heures lorsqu'on la quittait pour aller reprendre la conversation au salon. Reprendre n'est pas le mot, car celui qui avait la parole la gardait en passant d'une pièce à l'autre, de peur s'il la laissait échapper de ne pouvoir la ressaisir.

Nouvelles soirées Canadiennes. HECTOR FABRE

Hector Fabre, né en 1834, décédé en 1910. Commissaire Canadien à Paris. Littérateur et journaliste distingué.

SUPERSTITIONS ET COUTUMES

Travaillons-nous suffisamment notre folklore ? Ne laissons-nous pas perdre, sans retour, une foule de superstitions, de préjugés, de pratiques étranges, de coutumes curieuses qui, au point de vue de l'archéologie et, conséquemment, de l'histoire, sont loin d'être sans valeur ?

N'est-ce pas, en effet, en connaissant, minutieusement, tout ce dont nos pères nourrissaient leur esprit, tout ce qui servait à les amuser, tout ce qui composait leurs croyances familières qu'on se fera une idée assez vraisemblable de l'ambiance intellectuelle dans laquelle ils se mouvaient ?

Comparativement, peu de nos écrivains se sont occupés de ce sujet parmi nous ; mais il ne faudrait pas en déduire que cette branche de l'archéologie canadienne a été négligée.

Le charme extraordinaire qui se dégage des ouvra-

ges des de Gaspé, père et fils, provient surtout du folklore qu'ils renferment.

Françoise, dans son admirable livre « Fleurs Champêtres », nous apprend des choses intéressantes au chapitre intitulé : *Superstitions*. C'est aussi d'une croyance populaire qu'elle a tiré ce simple et émouvant récit qui se nomme « Le miroir brisé » et qui est peut-être un chef-d'œuvre.

Le regretté Honoré Beaugrand a introduit du folklore dans ses contes du pays et il avait fait, sur nos mœurs et coutumes, une conférence très louée, mais dont le texte est encore inédit, si je ne m'abuse.

M. Hubert Larue, en 1863, puis M. Ernest Gagnon, en 1865, ont sauvé de l'oubli un très grand nombre de nos belles chansons, et, plus tard, M. Gagnon, dans *Choses d'autrefois*, a réuni de petites notes « folkloristes » d'une lecture très amusante.

M. Ernest Myrand, dans ses *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, a fait une œuvre d'érudition aussi gracieuse qu'attachante sur nos vieux chants religieux. Puis, M. Pamphile Lemay, dans *Tonkourou* et ses *Contes vrais*, M. Louis Fréchette dans ses nouvelles, ses contes et ses mémoires, M. Edmond J. Roy, dans sa volumineuse et remarquable *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, M. Sylva Clapin, dans son *Dictionnaire canadien-français*, d'autres encore, ont noté des chansonnettes, des amusettes, des superstitions, des traits de mœurs qui feront la joie des chercheurs et des amateurs du détail historique.

Mais, avouons-le, on est loin d'avoir tout moissonné et ce qui reste à glaner pourrait faire la matière de plus d'un volume. Une petite enquête que j'ai entreprise, il y a plusieurs années, ne me laisse pas de doute sur ce point.

Voici les croyances, les préjugés, les dictons, les pratiques superstitieuses qui avaient cours, jadis, dans la région trifluvienne et dont plusieurs défient toujours les injures du temps, car bien qu'on en délaisse, elles sont encore considérées avec respect. Par raisons de vérité, de brièveté et de clarté, à

mon sens, je transcris ces notes à peu près telles que je les ai reçues, sauf que je les ai classifiées, et si ce sujet vous intéresse, vous n'avez qu'à jeter les yeux sur ce qui suit :

AJETS — (Voir *Température*).

AMOUREUX — (Signes concernant les). — Un bout de fil blanc, sur votre robe, annonce un amoureux nouveau.

— Une graffignure (éraffure) le long de la main ou du bras annonce aussi un amoureux nouveau, mais si l'éraffure est diagonale, cela signifie qu'on perdra son amoureux.

— Lorsqu'on aperçoit la nouvelle lune à sa droite : on verra son amoureux ; si on aperçoit la lune de face : l'amoureux sera invisible, si la lune est aperçue à gauche : on verra et on parlera à son amoureux.

— Perdre sa jarretière, son jupon ou autre pièce du costume signifie qu'on perdra son amoureux.

— On allume une allumette et on la laisse brûler, le feu en haut, en la tenant droite entre ses doigts ; lorsqu'elle est à demi carbonisée, on saisit le bout noirci et on retourne l'allumette, afin que le feu consume le bout resté intact et qu'on tenait d'abord entre ses doigts ; quand le feu a tout carbonisé, il arrive presque toujours que la partie supérieure de l'allumette tombe, et la direction vers laquelle s'effectue la chute, indique où est, dans le moment, son amoureux.

ARAIGNÉE — Araignée du matin, chagrin ; araignée du midi, ennui ; araignée du soir, espoir.

— Voir aussi *Température*.

BERCEAU — Mettre en mouvement un berceau vide donne la colique aux enfants.

BOSSU — Pour combattre la malchance que provoque la rencontre d'un bossu du même sexe que soi, il faut cracher par terre avant que le bossu nous regarde. Cela est parfois impossible, alors tant pis.

— La rencontre d'un bossu de sexe différent à soi est heureuse.

CADEAU — Mettre son bas à l'envers, sans préméditation, indique qu'on recevra un cadeau.

— Voir la nouvelle lune pour la première fois, à gauche : cadeau dans le mois.

— Il ne faut pas offrir, en cadeau, des instruments tranchants, tels que ciseaux, couteaux, etc., parce que cela « coupe l'amitié ». Le donataire peut, cependant, conjurer le sort néfaste en remettant au donateur une pièce quelconque de monnaie : la donation devenant alors une vente.

CHAISE — Faire tourner une chaise : chicane.

CHAT — Tout chat à trois poils du diable, à la queue.

— Faire mirer un chat, porte malheur.

— Celui qui trouvera un *chat d'Espagne* et qui ira l'offrir au roi, recevra une riche récompense (1).

CHEMINÉE — Cheminée qui boucane, femme qui chicane, le diable dans la cabane.

COCHON — Il ne faut pas tuer les cochons dans le *décroit* de la lune, car le lard tournera au rance.

CRAPAUD — Quand on écrase un crapaud, il faut dire aussitôt : « Je me défends de ton levain » (venin).

CRIQUET — Il ne faut jamais tuer de criquets (grillons), parce que ceux qui restent se vengent en mangeant les chaussons (chaussettes) de la maison.

DÉSAPPOINTEMENT — Oublier quelque chose au logis et retourner sur ses pas le chercher : désappointement.

— Se laisser séparer par un arbre, un poteau ou quelqu'un, lorsqu'on marche avec une personne : désappointement.

— Si on aperçoit, en croix, des couteaux, des fourchettes, des fétus de paille, des copeaux, etc., on peut être certain qu'un désappointement ou un malheur nous guette.

DÉSENSORCELER — Pour désensorceler : faire

(1) Ce dicton est basé sur un fait. Chacun sait qu'on nomme ici, chatte d'Espagne, celle dont le pelage est noir, blanc et jaune. Or comme les félins mâles, par un caprice de la nature, n'ont jamais de taches de plus de deux couleurs, il s'en suit qu'un *chat d'Espagne* au sens où on l'entend, en ce pays, est une impossibilité.

brûler une chandelle bénite sur le ventre de la personne ensorcelée.

— Faire bouillir des aiguilles plantées dans un peloton de laine, cela fait souffrir le *jeteux de sort* et l'oblige à venir demander ce qu'on lui veut.

DON — L'enfant qui naît le septième du même sexe, sans interruption, a un don. On prétend aussi qu'il porte une marque, placée ordinairement sur la langue et qu'on nomme la *fleur de lys*.

— Si une femme épouse un homme portant le même nom qu'elle, sans que les deux conjoints soient parents, cette femme pourra guérir de tous maux.

ESSUIE-MAIN — Deux personnes qui s'essuient les mains, ensemble, au même essuie-main : chicane.

ÉTRENNES — Étrenner le samedi ou le jour de l'an est chanceux, car on étrennera de nouveau, avant longtemps.

FATALISME — Celui qui est né pour un petit pain, n'en aura jamais un gros.

— Inutile de se faire soigner, quand on doit guérir, on guérit bien sans remède.

— Un bon os ne tombe jamais dans la gueule d'un bon chien.

FER A CHEVAL — Trouver un fer à cheval ou même un simple clou de fer à cheval, porte bonheur.

FRICOT — « Fricot chez nous, pas d'école demain ». Diction populaire signifiant que le lendemain d'un fricot, toute la routine est brisée et qu'on est peu propre au travail ordinaire.

FRUITS — Lorsqu'on mange d'un fruit pour la première fois, au cours d'une année, il faut désirer quelque chose et on l'obtient.

FUTUR — (*Pour connaître le nom de son futur.*) — On donne à trois des poteaux de sa couchette le nom de trois de ses amoureux, et si dans la nuit on rêve à un autre nom ce sera celui de son futur époux.

— Pelez une pomme de façon que la pelure reste en un morceau ; ensuite, tenant cette pelure par un bout entre le pouce et l'index faites-lui faire trois fois le tour de votre tête, puis laissez la tomber der-

rière vous. S'il se forme une lettre ce sera la première du prénom de votre époux.

— On met sur le sol, en droite ligne, un grain de blé pour chaque lettre de l'alphabet, puis on place un coq devant ce festin symétrique. A chaque grain de blé que le coq saisit on note la lettre correspondante et leur réunion doit former le nom de son futur.

— Comptez quarante chevaux blancs ou dix-huit chevaux noirs et le premier garçon qui entre ensuite, dans votre demeure, porte le nom de votre futur mari.

FUTUR — (*Pour savoir la couleur de ses cheveux*). — La première fois que les grenouilles chantent au printemps, on va les écouter tout près ; puis on revient à la maison et l'on retourne son bas à l'envers. On refait de nouveau le trajet aller et retour, puis on remet son bas à l'endroit. On refait le trajet une troisième fois et au retour final, on trouve, dans son bas, un cheveu de la couleur de ceux de son futur.

FUTUR — (*Pour connaître son état de fortune*). — Prendre une cuillerée de farine, une de sel et une d'eau ; mêler le tout et en faire une galette qu'on mange, au coucher, dans le plus grand silence. Si vous devez vous marier, celui qui sera votre mari viendra vous porter (en rêve, bien entendu) un verre plein d'eau, s'il est riche, et toute une chaudière d'eau, s'il est pauvre !

FUTUR — (*Pour le voir en rêve*). — Placer, au moment du coucher, sous son oreiller, un morceau du gâteau offert à une mariée, fait rêver à son futur, dans la nuit qui suit...

— Si deux amies, couchant dans le même lit, s'attachent l'une à l'autre le gros orteil, elles rêveront à leurs futurs... sielles parviennent à dormir, sans doute.

— On pèle une pomme de terre de telle façon que la pelure reste en un morceau ; ensuite, on met cette pelure, à l'insu d'une demoiselle, sous son oreiller. Cela la fait rêver à son futur.

— Un jeu de cartes, placé sous un oreiller, à l'insu du dormeur produit le même effet.

— Lorsqu'on voit la nouvelle lune, on met ce qu'on a, à ce moment, dans la main, sous son oreiller et on rêve à son futur.

— Si on compte les ouvertures d'une maison dans laquelle on couche pour la première fois, on voit son futur en rêve.

— Passer un morceau d'un gâteau de noces, dans le jonc de la mariée, fait voir son futur en rêve.

— On met près de son lit, au moment du coucher, un bassin (cuvette) plein d'eau, du savon, un peigne et une serviette. Et si, dans la nuit, on voit, en rêve, un homme venir faire sa toilette, ce sera son futur,

HERBE — Il y a dans les forêts une sorte « d'herbe qui écarte » et si on marche dessus, il ne nous est plus possible de retrouver le chemin de son logis.

HOQUET — Lorsque vous avez le hoquet si vous pensez à celui ou celle que vous épouserez, le hoquet s'arrête.

MAISON — Petite maison, grosse famille. Dicton familier, signalant que ce sont les pauvres gens qui ont le plus d'enfants.

MARIAGE — Si trois lampes se trouvent allumées, par hasard, dans une même pièce, il y aura mariage prochain.

Si en revenant du mariage, les nouveaux époux rentrent un enterrement, c'est un signe de malheur.

Si un cierge s'éteint durant la cérémonie du mariage, autre signe de malheur.

— Se marier, un jour qu'il pleut : mariage malheureux ; la femme versera des larmes.

— Traverser une rue ou un chemin en diagonale retarde son mariage d'un an.

— Toutes les compagnes d'une future épousée qui peuvent mettre un de leurs cheveux dans quelque une des coutures de la robe de noce, trouvent à se marier dans l'année.

— On peut annuler son mariage en lisant, à rebours, vis-à-vis la porte de sa maison où sa femme demeure, une copie de son acte de mariage ; c'est-à-dire en commençant par le dernier mot et en

finissant par le premier. Ceci a été fait il y a quelques années et l'individu, un esprit simple, se croyait *démarié*, suivant son expression.

MARIAGE OU CÉLIBAT — On fait une échelle de papier et on l'accroche à la tête de son lit, trois soirs de suite ; si, la dernière nuit, on voit son amoureux gravir les échelons, on se mariera ; si au contraire on aperçoit un cercueil, on restera fille.

— A minuit, encore, on emporte son miroir et on regarde dedans, au-dessus du puits. On voit passer sa noce ou son enterrement.

— Toujours à minuit (l'heure du mystère, l'heure fatidique), on regarde dans son miroir, dans sa chambre, à la noirceur, et on voit passer son futur ou son cercueil.

MENDIANTS — Garder des branches de cormier dans la maison, protège celle-ci contre les mendiants et la foudre.

Pour se protéger contre les *quêteux* qu'on rencontre sur la route, dire trois fois : « *A pretio*, je te redoute ».

MORTALITÉ — Un chien qui hurle près d'une maison : signe de mortalité.

— Un oiseau qui pénètre dans une maison : autre signe de mortalité prochaine dans la demeure.

— Le soir des noces, celui qui se met au lit le premier sera aussi celui des deux conjoints qui décèdera le premier.

— Si un mort passe le dimanche sur son lit de parade (ou sur les planches comme on dit vulgairement), une autre personne du même logis mourra dans l'année.

— Briser un miroir : signe de mortalité.

— Si un cierge s'éteint, à l'église, durant la lecture de l'évangile, une personne importante de la paroisse décèdera.

— Lorsque deux personnes veulent savoir laquelle survivra à l'autre, elles doivent prendre une clavicule ou fourchette de volaille, en saisir chacune une des branches, puis tirer en sens inverse. La personne tenant la branche qui se brise est celle qui précèdera l'autre.

NOËL — A Noël, tous les animaux, aux coups de minuit, se mettent à genoux dans les étables.

ŒIL — Lorsque l'œil droit palpite ou saute, on parle en mal de vous ; si c'est l'œil gauche, on parle en bien.

ONGLES — Il ne faut pas couper les ongles des enfants, ça leur ôte l'esprit ; il faut les laisser se casser seuls.

OREILLES — Lorsque l'oreille gauche vous *chauffe*, on pense en bien de vous ; si c'est l'oreille droite, on pense en mal.

— Si les oreilles vous *tintent*, quelqu'un parle de vous ; et si vous pensez à la véritable personne, le tintement s'arrête aussitôt.

PAIN — Avant d'entamer un pain, il faut toujours tracer une croix dessus avec le couteau.

PAUVRETÉ — Il ne faut pas balayer la place après le souper, car on restera pauvre.

— Il ne faut pas repasser le dos des chemises d'hommes si on ne veut pas devenir pauvre.

PÊCHE — Il ne faut pas *sacrer* pendant qu'on pêche, cela fait fuir les poissons, car ils ont le blasphème en horreur.

PLUIE — Mettre son jupon à l'envers est un signe de pluie.

— S'il pleut le premier dimanche du mois, il pleuvra durant tous les autres dimanches du même mois.

— Pour faire venir la pluie on dit : « Mouille, mouille, mouille paradis, tout le monde est à l'abri ».

— Pour faire cesser la pluie, on place dans le jardin ou le champ une hache le taillant en haut.

— Tuer une araignée, c'est faire pleuvoir dans la journée.

RÊVES — Pour avoir le sens des rêves, il n'y a qu'à prendre le contraire des scènes qu'ils nous font voir. Par exemple, rêver qu'une personne est morte signifie qu'elle va se marier, etc.

SEL — Renverser une salière : chicane.

SOULIERS — Si le tchet de votre soulier ou chaussure du pied gauche se détache, quelqu'un pense

à vous en bien ; et quand il s'agit du pied droit, on pense en mal.

TABLE — Il ne faut pas s'asseoir sur une table, car on reste vieille fille ou vieux garçon.

TEMPÉRATURE — La température des douze mois d'une année est identique à celle des douze jours qui se sont précédemment écoulés du 25 décembre au 5 janvier. La température du mois de janvier est réglée par celle du 25 décembre et ainsi de suite ; cette période de temps se nomme les *ajets* (1).

— Mettre une partie quelconque du vêtement à l'envers indique un changement de température.

— La température qu'il fait durant la lecture de l'Évangile, le Vendredi-Saint, se répète pendant les quarante jours suivants.

TRÈFLE — La chance courtise celle ou celui qui trouve un trèfle anormal, c'est-à-dire, à quatre, cinq ou six feuilles. Va sans dire que plus il y a de feuilles, plus la chance est grande.

VENDREDI — Il faut commencer à sevrer un enfant le vendredi pour réussir.

— Se couper les ongles le vendredi sans y songer, chanceux. Si on le fait consciemment, c'est de la peine pour le dimanche.

— On ne doit rien entreprendre de nouveau le vendredi.

VISITE — Quand un instrument, tel qu'un couteau, une plume, une fourchette, etc., tombe et plante, c'est signe de visite, et le côté vers lequel penche la partie supérieure de l'instrument indique d'où la visite vient.

— Lorsqu'à table on échappe sa cuiller, on doit s'attendre à la visite d'une demoiselle ; si on échappe une fourchette, à la visite d'une dame ; et si c'est un couteau qu'on laisse tomber, on recevra la visite d'un monsieur.

— Lorsqu'on se frappe le coude droit, on reçoit

(1) Cette superstition nous vient de l'ancienne mère-patrie, car au nombre des proverbes français reproduits par l'Almanach Hachette de 1907, on lit celui-ci : « Le temps des douze jours après Noël, fait le temps des douze mois de l'an ».

une visite qui ne fait pas plaisir ; mais si c'est le coude gauche, c'est un visiteur agréable.

VOYAGE — Voyager le vendredi : malheur.

* * *

J'ai dit, au début, que plusieurs des pratiques énumérées ci-dessus n'étaient pas complètement tombées en désuétude. Rien de plus vrai. Et j'ai déjà raconté à l'appui de cette assertion, qu'une grave veuve, fille instruite d'un notaire, avait, il n'y a pas un siècle, fait bouillir un peloton de laine blanche dans lequel étaient plantées des aiguilles, afin de faire revenir un mendiant soupçonné d'avoir jeté un *sort* à ses poules, car depuis le passage de ce chemin, les gallinacées de la veuve succombaient, les unes après les autres, d'une maladie inconnue.

J'ai aussi cité le cas de personnes bien posées qui portaient sur elles de la cire à cacheter ou des pommes de terre pour se guérir de certains maux.

Est-ce à dire, pour cela, que nous fassions pire que les races les plus avancées ? Nullement. Aucun peuple n'a échappé aux croyances absurdes et inexplicables.

De nos jours même, il existe partout des tireuses de cartes, des astrologues, des chiromanciens qui sont professionnels, ont bureaux et touchent des honoraires. Ne sont-ce pas les sorciers et les devins de jadis sous un travestissement ? Ignore-t-on que les bijoutiers vendent couramment des bijoux porte-bonheur ou qui préservent des maléfices ?

Les superstitions vivent encore, ailleurs comme ici, seulement elles s'offrent à nous sous des dehors plus compatibles avec nos usages et notre civilisation. On les habille de drap et de soie, ou bien on les entoure d'or et d'argent.

La religion et la science font leur œuvre d'extirpation, mais comme les superstitions sont nombreuses et difficiles à déraciner totalement, on n'aperçoit pas toujours l'étendue des résultats obtenus. Quelqu'un a pu écrire : il est inutile d'enterrer un mensonge, car il renaîtra sous forme d'épitaphe ;

cependant, il n'en est pas moins vrai que les croyances erronées s'en vont, puisque nombre d'entre elles jonchent déjà la route des âges.

Le Terroir, 1909.

E.-Z. MASSICOTTE

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

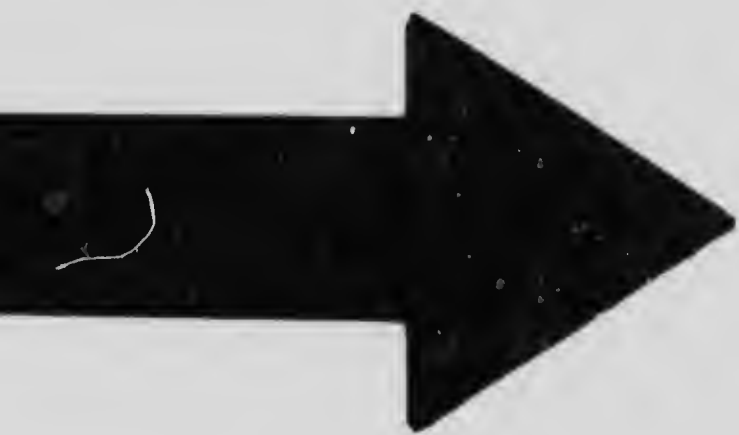
C'était le 24 juin. Dès l'aube du jour, les citadins, levés matin, circulaient déjà dans les rues de Québec. Ce mouvement inhabitué, l'allure enjouée des citoyens, leur marche empressée et la circulation matinale des voitures, donnaient à cet ensemble un air de fête. Le soleil avait gravi dans un ciel sans nuage, la journée s'annonçait chaude ; chacun voulait profiter de l'air frais du matin ! De grandes voitures entourées de feuillages circulaient lentement dans les rues et un homme debout au milieu des sièges encore vides, criait : « A Sillery ; 25 cents la place pour aller à Sillery » !

Tout le monde se rendait à ce coquet village, situé à quelques milles de Québec, où l'on célébrait la Saint-Jean-Baptiste.

Le 24 juin est un jour de joies simples et sincères à la campagne où le peuple aime l'église par éducation, mais aime sa fête nationale par nature. Il n'y a pas le faste et les grandes démonstrations allégoriques qui remplissent les rues des villes, les équipages richement harnachés, des sociétés nombreuses et de toutes les espèces, des cavalcades représentant des personnages d'époques historiques très éloignées. A la campagne tout est spontané ; tout ce qui s'y fait a une couleur locale empreinte de sincérité et de patriotisme. Le peuple, habitué à une vie simple et régulière loin des villes où l'orgueil étale ses oriflammes pompeuses, prépare, avec enthousiasme et harmonie, une fête qui réjouira tout le monde.

Depuis plusieurs jours, les citoyens de tous les rangs, les riches comme les pauvres, les grands et les petits, le propriétaire, le prolétaire, le maître, le serviteur, la main blanche qui tient la plume comme la main rugueuse qui bat le fer ou conduit la charrue,



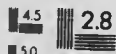


MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



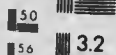
1.0



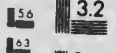
2.8



2.5



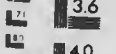
5.0



3.2



2.2



7.1



4.0



2.0



1.1



8.0



1.8



1.25



1.4



1.6



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

tous sont des amis, des frères, qui unissent leurs efforts pour faire belle la fête de leur patrie...

De bonne heure, nous apercevons déjà sur les routes qui aboutissent aux villages, des files de voitures remplies de gens qui viennent écouter les paroles saintes de leur curé, les discours patriotiques des premiers du village, voir le p'tit Saint-Jean-Baptiste et son agneau, tous les deux de la paroisse, applaudir la musique, visiter les rues pavoisées de sapins, les lanternes chinoises suspendues un peu partout à des ficelles fixées aux arbres, les drapeaux tricolores déployés jusque sur le plus humble hamiau, les arcs-de-triomphe qui s'élèvent grandioses dans les airs, et lire — quand on sait lire — sur les banderolles de toutes les couleurs qui serpentent et s'entrecroisent dans les érables, l'emblème de leur fête nationale, les inscriptions patriotiques :

O Canada, mon pays, mes amours !

Vive la France !

Sol béni de nos aïeux !

Les rues sont remplies de gens gais qui causent, chantent, se donnent des poignées de main, s'invitent, qui à un fricot, qui à un *épluchage de blé d'Inde*.

Les vieux sont en prière à l'église, cherchant du coin de leur âme un sourire miséricordieux de Celui qui les jugera bientôt. Les jeunes ont du temps devant eux et escomptent leur salut dans les rues, où les jolies filles épient du coin de l'œil un regard amoureux, de Baptiste, de Calixte, de Napoléon, *les coqs de la paroisse*.

Les cavaliers montés sur des chevaux hébétés, à peine remis des travaux de la veille, galopent dans les rues bordées, de chaque côté, de jeunes érables et de fougère, et leurs insignes s'envolent au vent avec grâce et grandeur, font éclore dans le cœur des bonnes campagnardes de l'admiration pour André, Tanisse et Jérémie qui sont dans les honneurs. Le canon gronde, il est dix heures. La procession va se mettre en marche. La foule sort de l'église, la place est trop petite pour contenir tout le monde

et les commissaires ordonnateurs ont toutes les peines à tenir l'ordre, à commander la multitude qui veut voir.

C'est la Saint-Jean-Baptiste, voyez-vous ; ça ne vient pas souvent, et tous les Canadiens y ont droit. Pas de distinction ce jour-là : on veut faire passer monsieur le maire le premier, mais Batisette, le quêteur, est un brave qui aime aussi son pays, et il ne se ferait aucun scrupule de marcher à son côté.

La procession défile par la grande rue du village qui serait trop étroite pour laisser passer les chars orgueilleux d'une ville, mais assez spacieux pour recevoir les voitures garnies de feuilles d'érable de nos braves villageois, forgerons, menuisiers, boulangers ou paysans : de nos gais lurons chantant sans art, mais avec enthousiasme les chansons du pays : Vive la Canadienne...

Ça sent le canadien ; chacun, dans son effort pour voir réussir la fête, déploie ce qu'il a de talent, de goût, de connaissance, d'originalité qui donne à la démonstration un cachet unique qui sent le terroir et la sincérité.

A la campagne, pas de ces airs où le snobisme s'affiche et déteint, pas le propos agressifs et de rebuffades entre compatriotes, pas de petits conquérants portant gauchement la panoplie d'un chevalier du moyen-âge, mais la franchise, l'harmonie, le patriotisme : Par derrière chez ma tante...

Vive la Canadienne, vole mon cœur, vole, etc...

L'habit simple comme parure, mais un cœur de patriote comme embellissement ; la fête les grise, chacun est heureux le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

La procession s'avance au son de la musique, au bruit des acclamations. Le canon détonne et porte au loin, dans les airs, le signal de la joie débordante que répercutent les montagnes, dont l'écho va s'éteindre en grondant dans la chaumière des vallons lointains.

Un menuisier dans son atelier, entouré de ses mioches tout barbouillés, achève, en chantant, le

meuble qui lui rapportera le pain de sa famille et l'épouse, tout près, file en souriant la laine de ses moutons qui servira à faire des bas bien chauds pour l'hiver rigoureux. Suit un chantier de terre neuve, représentant des colons harassés de fatigue et toujours remplis de courage, travaillant sans relâche, abattant les arbres, brûlant les broussailles. Ils enlèvent les pierres, coupent les racines, ouvrent le sein de la terre, tracent des sillons, y enfouissent la graine qu'ils arrosent de leurs sueurs, qui germara, donnera la fleur qui se change en pain et les nourrira.

L'allégorie est grandiose, voyez ce qui se passe ; sur l'aire d'une grange, des gens battent au fléau. Parmi eux, des jeunes paysannes, en jupe de flanelle du pays, coupée court aux mollets, des souliers de bœuf, un grand chapeau de paille relevé sur les bords, les manches retroussées jusqu'aux coudes, travaillent au côté de leur père qui sue, battent le grain, en recueillent la graine, s'enhardissent à la tâche, remuent tout avec la désinvolture et la force d'un homme.

C'est ça la patrie : c'est le brave ouvrier qui peine tout le jour et vient se reposer tous les soirs dans son foyer, au milieu de ses enfants ; c'est le vieux laboureur qui, au coucher du soleil, revient du bout de sa terre, tout courbé et meurtri, s'asseoir avec bonheur aux pieds de lâtre qui fume, causer doucement à son épouse, en caressant ses deux plus jeunes enfants assis sur ses genoux.

Il n'est point d'allégorie dans nos campagnes, c'est la vie vécue elle-même, ce sont les mœurs, les habitudes, la réalité, la nature même de nos paysans qui se réjouissent tout bonnement, chantent gaïement en dansant la ronde autour des sillons.

Le p'tit Saint-Jean-Baptiste passe, timide et craintif avec son agneau blanc tout frisé, entre deux haies de spectateurs qui admirent. Les bonnes mères toujours affectueuses le regardent en pleurant de tendresse et l'on entend dans la foule des voix de bonnes femmes qui chuchotent : « Cher p'tit chien »...

Quand la procession est finie, nos braves villageois se réunissent par groupe dans les bois et mettent la table sur le gazon. L'on y mange, l'on rit, l'on boit avec harmonie. Les farauds de la paroisse organisent des danses et nos paysannes se dressent avec un petit air, dans leur belle robe du dimanche. Il n'y manque rien ; Baptiste a emporté son violon. Pendant que les jeunes s'amuse, les papas se passent leur blague de tabac, allument une bonne pipe et causent des belles choses qu'ils ont vues...

Mais la fête n'est pas finie, et faudra voir le soir, le feu d'artifice et l'illumination dans tout le village — jusqu'à ce pauvre Batisette qui a mis cinquante cents, sa quête de huit jours — pour acheter des lanternes chinoises.

L'Épreuve.

DR PAUL-ÉMILE PRÉVOST

LE GUET

Au nombre des mesures adoptées par la législature relativement à la police de Québec-ville en 1816 fut celle de l'éclairage de la ville de Québec et l'établissement du guet pour protéger les citoyens. Les hommes du guet étaient armés d'un long bâton, muni d'un fanal et d'un trictrac pour réveiller les citoyens en cas d'incendie, ils parcouraient la ville et chantaient les heures. Ceci rappelle cette coutume touchante qui existait à Paris au moyen-âge. Les hommes du guet chantaient aussi les heures pendant la nuit, mais à minuit ils ajoutaient, « priez pour les âmes des trépassés ».

Histoire de Cinquante ans.

T.-P. BÉDARD

LE CHARIVARI

Un autre usage, quelquefois très déplaisant pour les uns, et fort amusant pour les autres, est encore en vigueur dans le Bas-Canada ; c'est ce qu'on appelle le *charivari*. Quand un jeune homme épouse

une veuve, ou un veuf une jeune fille, les habitants du quartier se réunissent, et armés de cornes de bélier, de vieilles chaudières, de trompettes d'étain et d'autres instruments de musique ou de guerre aussi bruyants, ils se dirigent vers la maison du nouveau couple, et demandent le paiement de la taxe imposée par un antique usage. Le taux en est fixé d'après l'état de fortune des parties qui doivent l'acquitter. Si on ne paie pas de suite, la maison est étroitement bloquée, et exposée pendant plusieurs heures à un jeu continu de brocards bien scandaleux. Pendant tout ce temps, la bande anti-harmonieuse fait entendre... des airs offensifs, arrangés pour la circonstance. Si la somme demandée n'est pas payée à cette première sommation, la même cérémonie se renouvelle le lendemain, et les nuits suivantes, jusqu'à ce qu'enfin les assiégés, fatigués de ces hostilités se déterminent à capituler.

Cinq années de séjour au Canada. Traduit de l'anglais, 1825. E.-A. TALBOT

JOUR DE L'AN

Le nouvel an est une des fêtes les plus exactement observées, et est spécialement consacré à se visiter et à se fêter mutuellement. Toit maître de maison, soit à la ville, soit à la campagne, a, ce jour-là, sa table chargée de vins délicieux, d'excellentes confitures et de gateaux de toute espèce. Les hommes doivent aller de maison en maison, pour porter réciproquement les vœux et les compliments de leur famille, et prendre leur part des frandises qui se trouvent partout préparées. A leur entrée dans l'appartement de réception, les hommes embrassent sans cérémonie toutes les femmes. Les dames françaises présentent leurs joues ; mais les anglaises, suivant l'usage de leur pays, reçoivent le chaste baiser sur leurs lèvres. Ces fêtes durent trois ou quatre jours.

Cinq années de séjour au Canada. Traduit de l'anglais, 1825. E.-A. TALBOT

MARIAGE

Les Canadiens d'origine française, se marient toujours à leurs églises paroissiales, et généralement entre huit heures du matin et midi. A Montréal, (et je crois qu'il en est de même dans les autres parties de la province) les futurs époux sont accompagnés à la cérémonie par un nombreux cortège d'amis. Comme le plus modeste individu a toujours une calèche ou un traîneau, il n'est pas rare de voir dans ces occasions plus de cinquante voitures réunies. On y observe néanmoins le plus grand ordre. La future et le père du futur ouvrent la marche, suivis des parents de ce dernier. Viennent ensuite les parents de la fiancée et après eux, le futur avec son beau-père qui ferment la marche. On arrive à l'église dans cet ordre, et après la cérémonie nuptiale, le cortège parcourt les principales rues de la ville, jusqu'à ce que les chevaux soient excédés de fatigue. Toute la société se rend ensuite à la maison du père de la mariée, pour prendre part à un banquet qui dans les occasions de cette espèce, est toujours préparé avec le plus grand soin, et avec cette recherche gastronomique dans laquelle les cuisiniers français ont acquis une si grande réputation. La soirée se passe dans la joie et les amusements. La danse, la musique, les jeux de cartes, durent souvent jusqu'à ce que le jour vienne annoncer qu'il est temps de se séparer.

Cinq Années de séjour au Canada. Traduit de l'anglais, 1825. E.-A. TALBOT

LES CAPOTS BLEUS

Dès l'hiver de 1665, M. de Courcelle gouverneur du Canada, avait surnommé les Montréalais « ses capots bleus », à cause de la couleur de leur vêtement. Il avait pour eux une considération spéciale, et comme quelqu'un s'étonnait de cette prédilection : Que voulez-vous, répondit-il, je n'ai trouvé de gens qui

m'aient mieux servi pendant la guerre et qui m'aient mieux obéi ».

Histoire de Montréal.

DOLLIER DE CASSON

MERCREDI DES CENDRES

Le *mercredi des cendres*... il n'y a pas une famille canadienne qui ne mange, à son dîner, des crêpes avec de la mélasse.

Une apparition, 1860. ÉRASTE D'ORSONNENS

CHEZ LES ANCIENS

Nos ancêtres, les cultivateurs canadiens, ne tenaient pas des écritures bien compliquées. Ils savaient à peine lire et écrire pour la plus grande partie. Les comptes, quand on en tenait, étaient fragmentaires, souvent inscrits à la pointe du couteau sur le pas d'une porte ou le chambranle d'une fenêtre...

Au fond de la pièce (d'entrée d'une maison d'habitant d'autrefois) s'élève le lit du maître et de la maîtresse de la maison, le lit garni de la communauté, comme on dit solennellement dans les actes des notaires. C'est un véritable monument, dominé par un baldaquin, élevé de quatre ou cinq pieds, garni d'une paillasse de couil, d'un matelas, d'un lit de plumes, avec couvertes et draps de laine, des taies d'oreiller et un traversin couverts d'indienne rouge, puis la courte-pointe. Dans cet énorme lit, tiendraient sans peine les sept frères du petit Poucet et les sept filles de l'Ogre, avec leurs pères et leurs mères ; on y pouvait dormir dans tous les sens, en long et en large, en diagonale, sans jamais tomber dans la ruelle.

Parfois ce lit a été la seule dot de la femme, et il passe dans les familles de père en fils, car il ne tombe point dans les partages...

Nos ancêtres avaient un fonds d'inaltérable gaieté

qui tenait à leur sang français. On se visitait les jours de fête et le dimanche, pour se réjouir, pour danser, pour manger des fruits de la saison, pour jouer aux cartes. Les maisons qui ne possédaient pas un violon étaient rares. L'ouvrier courbé sur sa charrue, ou au milieu même des travaux les plus pénibles, aimait à chanter. Il en était de même de la ménagère. La musique et la danse ne consolent-elles pas de beaucoup d'autres jouissances ?

Histoire de la Seigneurie de Lauzon, IV, passim.

J.-EDMOND ROY

UN VOYAGE D'ÉCOLIERS

Vers l'année 1778, les communications entre Montréal et Québec, étaient accompagnées de difficultés, qui depuis longtemps ont disparu, mais dont on peut juger par les lettres de M. Montgolfier, grand-vicaire de l'évêque de Québec. Chaque année vers la fin des vacances, il annonçait à Monseigneur Briand que les élèves du district de Montréal ne pourraient être présents à l'ouverture des classes.

« Je dois aussi informer Votre Grandeur », écrivait-il le vingt-cinq septembre 1775, « que les écoliers de cette partie du pays ne seront pas à même de se rendre à temps à Québec pour commencer les classes à l'ordinaire. Il n'y a que cinq barques devant la ville, toutes frêtées pour le roi... Les écoliers ne peuvent y trouver place ; les berges et les bateaux sont aussi retenus pour le besoin du service. Il n'y aurait que des voitures de terre, dont la plupart ne sont pas en état de faire la dépense, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs meubles ».

Le neuf octobre suivant, il revenait sur le même sujet dans ces termes : « Les ecclésiastiques et écoliers destinés pour le séminaire de Québec sont toujours ici dans le même embarras pour s'y rendre ».

Parfois, au commencement des vacances, il arrivait que lassés d'attendre le départ d'une goélette, qui n'était jamais prête à lever l'ancre, et sentant

leur bourse fort légère, les élèves les plus vigoureux regagnaient à pied la maison paternelle, et se rendaient ainsi de Québec à Montréal. C'étaient les voyages les plus amusants, et ceux qui laissaient les plus agréables souvenirs dans la mémoire des courageux piétons.

La navigation par les goélettes était fort lente et fort ennuyeuse, lorsqu'il fallait remonter le fleuve. On rapporte que de malheureux écoliers, partis de Québec au milieu du mois d'août sur ces petits bâtiments, eurent à passer cinq semaines dans leur étroite prison, et arrivèrent à Montréal au moment où finissaient les vacances.

Bien différente était la voie de terre pour les vigoureux gaillards qui préféraient la suivre. Réunis dans la chapelle du séminaire, les voyageurs saluaient par un cantique, la protectrice des pèlerins : puis la bande joyeuse défilait ; elle poussait un cri d'adieu au milieu de la grande cour, et comme une volée d'outardes à l'automne, se dirigeait vers l'ouest, qui pour elle renfermait la terre promise.

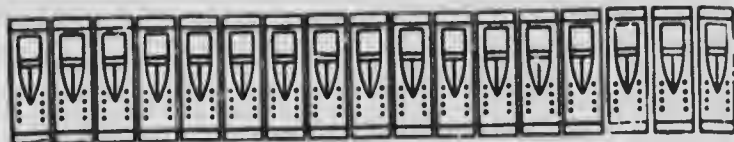
Avec six semaines de vacances à l'horizon, un léger paquet sur les épaules, et un cœur bondissant de plaisir, le jeune étudiant marchait lentement, tantôt au refrain de quelque chanson populaire, tantôt au milieu des gais propos et des rires bruyants de ses compagnons. Vers le milieu du jour on s'arrêtait sur le bord d'un ruisseau, ou au pied de quelque orme séculaire ; les sacs se vidaient et les provisions étalées sur l'herbe disparaissaient rapidement devant l'appétit des voyageurs. Le soir on frappait à la porte d'une de ces blanches maisons qui bordent le grand chemin depuis Québec à Montréal ; le costume de Séminariste procurait partout un accueil favorable et une bienveillante hospitalité. La grande chambre était mise à la disposition de messieurs les écoliers ; pour eux, le feu pétillait plus ardent dans la cheminée, la nappe la plus blanche était étendue sur la table, et les omelettes les plus rebondies se succédaient dans la poêle.

C'était dans la grange, sur le foin nouveau que

les voyageurs allaient se reposer des fatigues de la journée ; avec l'air frais en abondance, ils dormaient plus à l'aise, et n'avaient pas à redouter de visiteurs incommodes.

Au soleil levant tous étaient sur pied ; lorsque, après un bon déjeuner, le trésorier de la bande offrait à la maîtresse du logis de payer les dépenses causées par lui-même et ses compagnons, il était arrêté par un refus, que suivait une invitation de ne pas oublier la maison quand ils descendraient.

ABBÉ J.-B.-A. FERLAND



PÊLE-MÊLE

LE RÉGIME MILITAIRE (1760 à 1763)


ON aurait tort de croire, ainsi que l'ont fait la plupart de nos historiens, que nos ancêtres furent alors soumis aux exactions et aux caprices de traîneurs de sabres siégeant en cour martiale. C'est une légende trompeuse que les documents que nous possédons maintenant permettent de détruire. Le régime militaire fut, au contraire, très doux et très paternel, et ce n'est point un paradoxe que j'énonce en disant cela. On accepta d'abord les nouveaux juges avec méfiance, mais l'esprit conciliant du gouverneur Murray sut remettre tout à point. L'équité présida aux décisions des juges-soldats qui prenaient conseil des quelques juristes français demeurés dans le pays après le départ de Lévis. Nous avons la preuve que les parties étaient entendues par procureurs devant ces tribunaux improvisés.

L'ancien Barreau au Canada.

J.-EDMOND ROY

PROCÈS D'AUTREFOIS

On rapporte sur le curé Ménage, mort à Deschambault en janvier 1773, une anecdote qui fait connaître combien, dans son long ministère, il s'était aguerri, et combien peu il se mettait en peine des jugements des hommes et des démarches faites contre lui. Plusieurs fois il avait averti, repris et menacé un cabaretier de sa paroisse, du nom de Groleau, qui, par sa facilité à livrer des boissons, causait dans



la paroisse de fréquents désordres. Voyant que ces avertissements particuliers n'avaient aucun effet, que les désordres, les ivrogneries et les scandales dont ce cabaretier était la cause, ne faisaient qu'augmenter, il l'interpella un jour publiquement en chaire en reprochant à ses paroissiens les désordres et les scandales qui avaient journellement lieu, en invectivant surtout sur les excès d'ivrognerie qui faisaient tous les jours des progrès effrayants. « C'est, dit-il enfin, ce maudit Groleau, avec son rhum et son tonneau, qui est la première cause de tous ces scandales ».

Le susdit Groleau, choqué, irrité au dernier point d'une semblable interpellation, et surtout de l'épithète de maudit joint à son nom, et par laquelle il se regardait comme dévoué à l'anathème et entièrement déshonoré, porta sa plainte à M. l'Intendant même contre M. Ménage.

Ce monsieur est cité à une cour spéciale qui doit se tenir en présence de l'Intendant. M. Ménage s'y rend. Là, sommé de répondre, sur les motifs qui l'ont pu porter à se servir d'expressions aussi étranges que celles qu'on lui reproche avoir employées à l'égard du sieur Groleau, sommé de faire connaître ce qu'il peut avoir à dire pour sa justification, M. Ménage se renferme dans un profond silence. Sommé plusieurs fois de répondre, il garde toujours le silence ; l'Intendant lui-même lui adresse enfin les mêmes paroles que Pilate autrefois avait adressées à Jésus-Christ : « Vous ne répondez rien à ce qu'on dit contre vous ». Ce que j'ai à répondre, dit enfin M. Ménage, le voici : « Notre-Seigneur Jésus-Christ qui ne voulait que le bien, qui n'enseignait que la vérité, a été cependant traîné de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, d'Hérode à Pilate ; aujourd'hui, moi qui suis son disciple et son ministre, pour la même cause je suis traité comme il a été traité ». Et ensuite, prenant son chapeau, le bon vieillard salua M. l'Intendant et toute la cour, et se retira tranquillement. Soit étonnement de la hardiesse et de la liberté de la réponse, soit que

l'on s'aperçut qu'il n'y avait point d'excuse à attendre d'un homme de ce caractère, on le laissa aller tranquillement, et maître Groleau, outre la mercenaire solennelle qu'il avait eu de son curé, en reçut encore une de son Intendant, qui lui dit que s'il ne voulait pas s'exposer à quelque chose de plus désagréable encore que ce que lui avait dit son curé, il prit soin lui-même d'observer et de faire observer dans sa maison un meilleur ordre. Ainsi finit cette poursuite.

Histoire de la Paroisse du Cap Santé.

Abbé F.-X. GATIEN

L'abbé Jean Ménage, né en 1684, mort en 1773, avait d'près Mgr C. Tanguay « la réputation d'un saint ».

LE COLONEL DUPRÉ

Jean-Baptiste Lecompte Dupré, capitaine de troupes sous le régime français, devint colonel sous le régime anglais. Pendant plus de vingt ans, il commanda, dans le district de Québec et mérita l'amitié, la confiance et la reconnaissance de tous les miliciens de son district.

Hawkins dans « Picture of Quebec » raconte, à son sujet, l'anecdote suivante, qui eut lieu en novembre 1775.

« L'ennemi était aux portes de la ville, lorsque trois sergents de la milice Canadienne formèrent le complot de faire entrer les Américains par une petite porte près de la poudrière, dont l'un d'eux commandait la garde. Le colonel Dupré, faisant sa ronde vers onze heures du soir, soupçonna quelque chose ; il découvrit bientôt le complot et en avertit le lieutenant-gouverneur Cramahé. Les sergents furent arrêtés et logés en prison jusqu'en mai suivant, alors qu'on leur fit un procès. Ils avouèrent que la ville avait été sauvée par l'intervention du colonel.

Furieux qu'il eut découvert le complot, les Américains firent tout ce qu'ils purent pour causer des

dommages aux biens du colonel. Quatre cents d'entre eux établirent leurs quartiers dans son manoir situé près de Québec et le ruinèrent. Dans sa seigneurie, ils détruisirent la farine et mirent ses meubles en morceaux. Comme on lui offrait une terre en reconnaissance de ses services et pour compenser les pertes qu'il avait faites, il refusa, disant qu'il n'avait fait que son devoir envers son pays et son roi et qu'il n'avait pas besoin d'être rémunéré.

Sketches of celebrated Canadians.

HENRY.-J. MORGAN

CANADIENS FAVORABLES AUX AMÉRICAINS

Si d'un côté, les royalistes se montraient parfaitement attachés à l'état de chose qui leur avait été fait depuis 1763, il n'en est pas moins vrai que tous les Canadiens n'étaient pas animés du même esprit. La majorité des paroisses de la côte du sud depuis Saint-Pierre jusqu'à Chambly et un nombre assez considérable des habitants de la côte du nord, n'auraient pas été fâchés de changer de gouvernement et de devenir républicains. En effet, la proclamation en date du 9 juin 1775 de la part du gouverneur général appelant les milices sous les armes demeura presque sans effet, et depuis Chambly jusqu'à Saint-Pierre, c'est à peine s'il se trouva quelques brigades de volontaires ; le refus de s'enrôler fut presque général. La paroisse de Nicolet surtout influencée par l'énergique opposition d'un tribun de circonstance, nommé Rouillard ne voulait fournir aucun soldat ; mais sur les éloquents représentations de MM. Badaux et de Tonnancourt, dix volontaires se rendirent aux Trois-Rivières et firent partie du détachement composé de 67 hommes du gouvernement des Trois-Rivières, commandé par M. de Lanaudière fils.

Histoire du monastère des Ursulines des Trois-Rivières, Vol. I.

PAUVRES VOYERS !

En 1795, le parlement canadien vota une loi pour l'entretien des chemins vicinaux et royaux, etc, mais cette mesure qui obligeait les habitants à payer ou à contribuer par le travail à ces ouvrages, fut très impopulaire. Sa mise en exécution fut si difficile que l'autorité dut sévir et, en 1797, douze habitants de Lévis furent condamnés à une forte amende et à l'emprisonnement pour avoir séquestrés des sous-voyers de paroisses.

Les coupables dans cette circonstance avaient agi assez singulièrement. Un soir que les trois sous-voyers étaient réunis, ils s'en étaient emparés, les avaient conduits dans une maison isolée et inhabitée et là, après leur avoir demandé s'ils persistaient à faire exécuter la loi, sur leur réponse affirmative, ils les avaient enfermés en leur laissant un pain et un seau d'eau, bien décidés à les laisser périr de faim. Les familles des sous-voyers, inquiétés, firent des perquisitions, mais ce ne fut que la troisième journée qu'ils les découvrirent et les délivrèrent ; ils étaient exténués.

Histoire de Cinquante ans.

T.-P. BÉDARD

LA PREMIÈRE EXÉCUTION CAPITALE A QUÉBEC SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

En 1797, je fus témoin d'un spectacle sanglant qui impressionna cruellement toute la cité de Québec. Il s'agissait de David McLane, condamné à mort pour haute trahison. Le gouvernement, peu confiant dans la loyauté dont les Canadiens-Français avaient fait preuve pendant la guerre de 1775, voulut frapper le peuple de stupeur par les apprêts du supplice. On entendit dès le matin le bruit des pièces d'artillerie que l'on transportait sur la place de l'exécution en dehors de la porte Saint-Jean, et de forts détachements de soldats armés parcouru-

rent les rues. C'était bien une parodie du supplice de l'infortuné Louis XVI, faite en pure perte. J'ai vu conduire McLane sur la place de l'exécution : il était assis le dos tourné au cheval sur une *traîne* dont les lisses grinçaient sur la terre et les cailloux. Une hache et un billot étaient sur le devant de la voiture. Il regardait les spectateurs d'un air calme et assuré, mais sans forfanterie. C'était un homme d'une haute stature et d'une beauté remarquable. J'entendais les femmes du peuple s'écrier en déplorant son sort :

« — Ah ! si c'était comme du temps passé, ce bel homme ne mourrait pas ! il ne manquerait pas de filles qui consentiraient à l'épouser pour lui sauver la vie » !

Et, plusieurs jours après le supplice, elles tenaient le même langage. Cette croyance, répandue alors parmi le bas peuple, venait, je suppose, de ce que des prisonniers français, condamnés au bucher par les sauvages, avaient dû la vie à des femmes indiennes qui les avaient épousés. La sentence de McLane ne fut pourtant pas exécutée dans toute son horreur. J'ai tout vu, de mes yeux vu : un grand écolier, nommé Boudrault, me soulevait de temps à autre dans ses bras, afin que je ne perdisse rien de cette dégoûtante boucherie. Le vieux Dr Duvert était près de nous ; il tira sa montre aussitôt que Ward, le bourreau, renversa l'échelle sur laquelle McLane, la corde au cou et attaché au haut de la potence, était étendu sur le dos ; le corps lancé de côté par cette brusque action, frappa un des poteaux de la potence, et demeura ensuite stationnaire, après quelques faibles oscillations.

« — Il est bien mort », dit le Dr Duvert, lorsque le bourreau coupa la corde à l'expiration de vingt-cinq minutes ; « il est bien mort : il ne sentira pas toutes les cruautés qu'on va lui faire maintenant » ! Chacun était sous l'impression que la sentence allait être exécutée dans toute sa rigueur ; que la victime éventrée vivante verrait brûler ses entrailles ! Mais non : le malheureux était bien mort quand Ward

lui ouvrit le ventre, en tira le cœur et les entrailles qu'il brûla sur un réchaud, et qu'il lui coupa la tête pour la montrer toute sanglante au peuple.

Les spectateurs les plus près de la potence rapportèrent que le bourreau refusa de pousser outre après la pendaison alléguant « qu'il était bourreau, mais qu'il n'était pas boucher », et que ce ne fut qu'à grands renforts de guinées que le shérif réussit à lui faire exécuter toute la sentence ; qu'à chaque nouvel acte de ce drame sanglant, il devenait de plus en plus exigeant. Toujours est-il que le sieur Ward devint après cela un personnage très important : il ne sortait dans les rues qu'en bas de soie, coiffé d'un chapeau tricorne et l'épée au côté. Deux montres, l'une dans le gousset de sa culotte, et l'autre, pendue à son cou avec une chaîne d'argent, complétaient sa toilette.

Les Anciens Canadiens.

P.-A. DE GASPÉ

UN CAS DE TÉLÉPATHIE

J'avais constamment veillé le seigneur Jean-Baptiste Couillard de l'Épinay avec son fils, pendant sa maladie ; et, la nuit qu'il mourut, j'étais encore auprès de lui avec son fils et feu M. Robert Christie, notre ami. Lorsque le moribond fut à l'agonie, je courus chez son confesseur, monsieur Doucet, alors curé de Québec ; il vint lui-même m'ouvrir la porte du presbytère en me disant :

« — Fâché de t'avoir fait attendre.

— Comment répliquai-je, j'arrive à l'instant même.

— Mon domestique, fit-il, est pourtant venu m'éveiller, il y a environ un quart-d'heure, en me disant de me dépêcher, que monsieur Couillard se mourait ».

Était-ce une hallucination produite par l'inquiétude qu'éprouvait le prêtre sur l'état alarmant d'un malade qu'il chérissait ? Était-ce l'ange de la mort, faisant sa ronde nocturne, qui s'arrêta au chevet du zélé serviteur du Très-Haut, pour lui envoyer une dernière consolation qu'il implorait ? Sa mission

funèbre ne fut guère interrompue ; car, à ces mots sublimes prononcés par le prêtre : « Partez, âme chrétienne, au nom du Dieu Tout-Puissant, qui vous a créée » ! cette belle âme s'envola au ciel sur les ailes du messager de Jehovah !

Les Anciens Canadiens.

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

Robert Christie, né en 1788, mort en 1856 est l'auteur d'une *Histoire parlementaire du Bas-Canada.*

LA CLOCHE DE QUÉBEC

A cinq milles au nord de Londres, dans le comté de Middlesex, sur le côté droit de la rivière Lea, qui la sépare du comté d'Essex, est situé la paroisse de Tottenham dont l'église, assez remarquable, date on ne sait de quand, toutefois elle est antérieure à huit cents ans d'aujourd'hui. Le beffroi crénelé, couvert de lierre, haut de soixante pieds, se dresse à l'extrémité ouest de l'édifice et renferme huit cloches qui ont leur histoire... mais je n'ai pas à m'en occuper. Ce que nous allons voir c'est la cloche dite des Saints placée à la sacristie, pour convoquer les réunions de la Fabrique. Elle rend un son argentin qui vibre à un mille tout autour. Même, je dirai qu'on l'a entendu dans la ville de Québec... avant 1759, car c'est d'ici qu'elle a émigré.

Les matelots de la flotte de Saunders entrant dans Québec s'emparèrent de cette cloche qui, selon eux, servait d'alarme à la garnison française. Peu après, on la trouve chez Lester Bell, fondeur, à White Chapel, faubourg de Londres, et il était question de la mettre dans la fournaise pour en tirer l'argent qu'elle contient, lorsque Humphrey Jackson, propriétaire d'une manufacture de colle de poisson (*isinglass*), ravi du son que la cloche produisait, l'acheta cent piastres et s'en servit pour régler les heures du travail de ses hommes. Jackson était médecin et membre de la Société Royale. Ce qu'il dit de son acquisition me paraît digne de croyance.

Il a dû se renseigner avec soin sur l'authenticité de cette pièce qui passait pour un trophée opime.

Après nombre d'années, la manufacture étant réduite à presque rien, il transporta la cloche chez lui à Tottenham, puis, en 1801, se voyant prêt de finir sa carrière, il la donna, par écrit, aux marguilliers de l'église, afin, dit-il, que ses appels « proclament hautement le pardon des injures comme je le fais moi-même en ce moment ». La paroisse accepta le cadeau avec reconnaissance, exprimant « l'espoir que les notes musicales de ce timbre enchanteur dissiperont l'esprit de discorde et infuseront aux fidèles le véritable sentiment de l'harmonie, tout en rappelant la générosité du donateur ».

Avant 1801 il existait une cloche des Saints à Tottenham mais elle était fêlée, c'est pourquoi M. Jackson demanda dans sa lettre d'envoi que l'on utilise la sienne à la place de celle-là et non pas dans le grand clocher.

Les marins de Saunders ont-ils enlevé cette cloche des casernes ou d'une église ? Voilà ce que voudrait savoir le *Telegram*, de Toronto, qui publie les faits ci-dessus dans son numéro du 21 décembre dernier.

Revue Populaire.

BENJAMIN SULTE

TROIS PETITES DORIONNES

Il y a de anecdotes si insignifiantes qu'elles devraient être bien vite oubliées ; en voici pourtant une qui date d'au moins soixante ans et dont on parle encore aujourd'hui. C'était pendant la guerre continentale, et la consigne était si sévère qu'on aurait cru les Français campés sur les plaines d'Abraham. Dès neuf heures du soir, il fallait répondre au « qui vive » ! des sentinelles postées dans tous les coins de la ville de Québec...

Trois jeunes sœurs canadiennes, âgées de douze à quinze ans, revenaient gaiement du théâtre des Marionnettes du sieur Barbeau, vers neuf heures

du soir, lorsque la sentinelle, postée à la porte St-Jean, à Québec, leur cria d'une voix de stentor :

« — *Who comes there ?* (Qui vive) ?

Soit frayeur, soit ignorance de la réponse qu'elles devaient faire, les jeunes filles continuèrent à avancer ; à une seconde sommation faite d'une voix encore plus éclatante que la première, l'aînée des filles répondit :

» — *Trois petites Dorionne come from de Marionnettes.*

La sentinelle, voyant ces jeunes filles, leur dit en riant :

» — *Pass trois petites Dorionne come from de Marionnettes* ».

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

UN MYSTIFICATEUR

Peu de mystificateurs ont possédé les talents variés de mon ami le major Pierre La Force, dit-il. Il avait le *knack* d'imiter la langue allemande et les idiomes indiens de manière à tromper allemands et sauvages.

Le chevalier Robert d'Estimauville ayant servi dans les armées prussiennes parlait la langue allemande avec facilité ; nous lui dîmes un jour que notre ami le major, alors présent, possédait aussi cet idiome. Le chevalier commence aussitôt l'attaque, à laquelle La Force répond, avec un sérieux de glace, par une longue tirade.

— Vous parlez, monsieur, dit le chevalier, un langage corrompu, l'allemand de la Basse-Saxe ; et, sur mon honneur, on ne vous comprendrait pas à la cour de Berlin.

— Je le crois, dit humblement le major, la Basse-Saxe est la seule partie de l'Allemagne où j'aie fait quelques études de cette belle langue.

Lorsque le chevalier d'Estimauville sut que c'était une mystification, il en aimait peu la plaisanterie.

Mémoires.

P.-A. DE GASPÉ

Né à Louisbourg en 1754, M. D'Estimauville servit dans l'armée française jusqu'à la Révolution, ensuite dans l'armée Allemande, puis dans l'armée Anglaise. Revenu au Canada, il était nommé gentilhomme huissier de la Verge Noire du Conseil Législatif, en 1823. Il a publié en anglais (1829) un ouvrage intitulé « *Cursory view of the Local, Social, Moral and Political State of the Colony of Lower Canada* » qui d'après Bitaud contient beaucoup de vérités. (Voir P.-G. Roy. *La famille d'Estimauville de Beaumouchel.*)

LE PREMIER BATEAU A VAPEUR AU CANADA

C'est à 2 de l'après-midi, un mercredi, le 1^{er} novembre 1809, que partit de Montréal pour Québec le premier bateau à vapeur ; il y arriva le 4, à 8 a. m., après avoir été à l'ancre près de 30 heures au cours du trajet. Il prit plus d'une semaine pour revenir. Le prix était de \$ 8 pour aller à Québec et de \$ 9 pour aller à Montréal. Ce bateau pouvait recevoir 20 passagers mais il n'en eut que 10. Il s'appelait *Accommodation* et appartenait à l'hon. John Molson.

La Revue Populaire, 1908. PIERRE VOYER

DOUBLE ANECDOTE

Pierre Beaupré, ingénieur civil demeurant à Sorel en 1812, était père de dix-huit enfants, dont quatorze vivaient encore ; trois filles ; onze garçons, sur lesquels dix entrèrent dans le service militaire en 1812 ; en plus, l'un de ses gendres s'enrôla également. Ce vide du foyer domestique paraît l'avoir préoccupé, avec raison, plus que tout autre et le porta à composer une chanson qui n'a pas été imprimée, mais que l'un de ses petits-fils, résidant à Kingston, conserve avec soin parmi ses souvenirs de famille.

L'auteur de ces couplets mérite une place dans l'histoire de la milice du Canada, à côté de ses coura-

geux enfants. Il mourut en 1816. Il paraît avoir été le petit-fils de Pierre Beaupré, maître-serrurier aux Forges Saint-Maurice, et, ce qui est plus curieux, frère ou cousin d'Antoine Beaupré, des Trois-Rivières, qui, se trouvant à Paris le 5 mars 1793, en plein sous le régime de la Terreur, prononça un discours, dans un café de la place du Louvre, où il prenait Robespierre à parti et déclarait que le meilleur gouvernement pour la France serait une bonne imitation du système de la Grande-Bretagne. Louis XVI étant mort sur l'échafaud, Beaupré demandait la restauration du dauphin avec gouvernement constitutionnel. Il fut arrêté sur-le-champ et conduit à la guillotine.

La Milice Canadienne-française.

BENJAMIN SULTE

L'HÉROÏNE DE 1813.

Laura Secord demeurait près de Niagara-on-the-Lakes, ancienne capitale du Haut-Canada, lorsque se produisit l'invasion de 1812-1814.

Un jour deux officiers américains pénétrèrent dans sa maison et demandèrent de la nourriture. Pendant qu'elle les servait, elle entendit des bribes de leur conversation qui lui apprirent que les Américains projetaient de surprendre l'armée canadienne à Beaverdam, près de Thorold, comté de Welland, Ont. Ce renseignement était précieux, mais comment le faire parvenir à l'armée ? Son mari, blessé dans un engagement récent était alité et personne dans les environs ne pouvait se charger de cette mission difficile et périlleuse, car il fallait traverser une forêt profonde avec le risque de rencontrer des bêtes sauvages, des Indiens ou des éclaireurs de l'armée ennemie. N'écoutant que son courage, elle résolut, néanmoins, d'accomplir son devoir. Après un trajet de 22 milles, au cours duquel, elle fut plusieurs fois aperçue et arrêtée par les Américains, elle atteignit l'armée canadienne et prévint le commandant.

Son dévouement valut une belle victoire aux Ca-

nadiens, car les Américains tombèrent dans un guet-apens et ils subirent une défaite sérieuse.

Le gouvernement a élevé en 1911, sur les hauteurs de Queenston, un monument à Laura Secord.

Montreal Star.

M^{me} Laura Ingersoll, épouse de James Secord est décédée en 1868 âgée de 93 ans. Son mari avait été blessé à la bataille de Queenston en 1812 et le combat de Beaver-Dam eut lieu le 24 juin 1813. Le prince de Galles (Édouard VII) lui fit une visite en 1860. Son mari James Secord était d'origine française.

LA CONVERSION D'UN OFFICIER ANGLAIS

En 1812, le capitaine William-G. Robins arriva dans le pays avec le régiment des Meurons. Après la guerre, en 1815, il s'établit à Drummondville avec son ancien chef, le colonel Herriot.

Le 11 décembre 1830, il était nommé registrateur du comté de Drummond.

Il mourut en juin 1847.

M. Robins était un homme de haute intelligence et d'une éducation soignée ; tout respirait en lui le parfait gentilhomme.

L'histoire de sa conversion au catholicisme est palpitante d'intérêt.

Homme de conviction, M. Robins cherchait la vérité avec ardeur. Souvent il conversait avec le vieux notaire David, de Nicolet, qui était fort en controverse.

M. Robins était convaincu de la vérité de la religion catholique, excepté sur un point : La présence réelle de Jésus-Christ au saint Sacrement.

Il expose son dernier doute à M. David en lui disant :

« — Si ce n'était point de ce dernier dogme que l'Église propose à votre croyance, je serais des vôtres.

Le notaire réfléchit et dit :

» — Dieu n'est pas tout-puissant ?

— Comment, vous blasphémez !

— Non, mais c'est vous qui le faites, puisque vous refusez à Dieu le pouvoir de changer le pain en son corps et le vin en son sang adorable.

-- Notaire, vous avez raison ; je n'hésite plus : je suis catholique ».

La conversion de M. Robins fut sincère ; sa vie et sa mort surtout, furent édifiantes.

Bulletin des Recherches historiques, 1901.

Abbé J.-O. PRINCE

REMÈDE PIRE QUE LE MAL

Dans le mois de mars de l'hiver de 1823, un habitant du Cap Santé mourut après avoir souffert des douleurs extrêmes, de la blessure et des suites d'un coup de fusil qu'il avait trouvé le moyen de se tirer lui-même et volontairement dans le genou. Son intention n'avait point été de se faire beaucoup de mal, encore moins de se procurer la mort : en se blessant ainsi, disait-il lui-même, il ne voulait qu'obliger sa femme qui l'avait quitté depuis quelques jours, à revenir à sa maison pour avoir soin de ses enfants et de lui-même aussi pendant qu'il serait malade, et par suite l'engager à ne plus l'abandonner. Ce remède et ce moyen étaient nouveaux sans doute, pour rappeler une femme à son devoir, le pauvre imbécile de mari éprouva à ses dépens combien il était dangereux : après avoir horriblement souffert pendant plusieurs jours, des suite de la blessure qu'il s'était faite, il mourut bien repentant de sa folie et de son erreur.

Histoire de la paroisse du Cap Santé.

Abbé F.-X. GATIEN

LE PREMIER VAISSEAU TRANSATLANTIQUE A VAPEUR

Le premier vaisseau à vapeur qui fit la traversée de l'Océan Atlantique sans avoir, un seul instant,

recours à la voile fut le *Royal William*, parti de Québec le 5 août 1833 et arrivé à Gravesend le 11 septembre suivant, ce qui le place avant le *Savannah* américain, qui dut, lui, déployer ses voiles et rentrer ses roues. Le Canada a donc été le véritable initiateur de la navigation océanique à vapeur. Le *Royal William* fut construit à Québec par Robert Black ; il avait une force motrice de 200 chevaux.

Revue Populaire.

PIERRE VOYER

LE PREMIER VAISSEAU DE GUERRE A VAPEUR

On sait que les Américains réclament l'honneur d'avoir fait la première traversée océanique avec un steamer ou bateau mu par la vapeur. Il y a quelques années, Benjamin Sulte renversa ces prétentions et réclama pour le *Royal William*, navire construit dans la Province de Québec, la gloire indéniable d'avoir franchi l'Atlantique sans le secours des voiles. L'un des constructeurs du *Royal William*, James Goudie, qui vécut jusqu'à un âge avancé et qui est mort à Chicago, a même fait le récit suivant, vers 1890.

« Je me rendis à Québec en mai, 1830, et mes services furent retenus pour la construction du vaisseau. Il fut mis en chantier dans l'automne de 1830 et fut fini en 1831, trop tard pour donner quelque rendement. Comme le choléra éclata en 1832, ce fut un désastre pour le *Royal William* qui fut, de fait, délaissé. En 1833, on essaya encore de l'exploiter ; mais il entraînait tellement de pertes qu'on décida dans le mois d'août de l'expédier en Angleterre pour l'y vendre. Il y arriva après une excellente traversée de 25 jours. C'est le gouverneur Espagnol qui l'acheta pour \$40.000. Il en avait coûté \$76.000. Le *Royal William* fut appelé le *Isabel Segunda* et converti en navire de guerre. En sorte que Québec a non seulement fourni le premier steamer transatlantique, mais encore le premier navire de guerre à vapeur ».

Le Samedi.

LA MÈRE CARON

Dans une note bibliographique sur la Vie de Mère Caron, l'une des sept fondatrices des Sœurs de la Charité et de la Providence, par l'abbé Auclair, nous relevons l'édifiant trait qui suit :

Élue supérieure de la Providence Mère Caron voit un des édifices de la communauté détruit de fond en comble, par un désastreux incendie, pendant que l'Asile, situé au beau milieu de la route suivie par les flammes, reste intact, comme miraculeusement sauvé d'une perte qui paraissait certaine. Au plus fort de l'incendie, la supérieure était en prières devant une statue de la Sainte Vierge. Quelqu'un lui proposa de descendre la statue de sa niche. « Non, non, s'écria Mère Caron dans un bel élan de foi naïve et forte, si Marie ne nous sauve pas, elle périra avec nous » ! Marie « se sauva », écrit spirituellement M. l'abbé Auclair, et avec elle l'Asile.

La Presse, 12 sept. 1908. Abbé ANTONIO HUOT

Née à St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, en 1808.

LE MOT CANADIEN

Il fut un temps où les Canadiens d'origine française étaient seuls désignés par le nom de *Canadiens*. Il n'est pas nécessaire d'être très vieux pour se rappeler que ce titre était dédaigné par ceux d'autre origine. C'est un grand pas de fait sans doute pour l'existence nationale du Canada, que l'adoption de la patrie commune par les descendants de toutes les races qui la peuplent ; mais nous ne serons réellement un peuple et une nation que du jour où une race aura cessé de rêver l'absorption et l'assimilation de l'autre, au moins par des moyens factices, et où chacun laissera à la Providence et au temps, le plus puissant de tous les instruments qu'elle emploie, le soin de résoudre le problème de nos destinées. Une assez belle tâche s'ouvre devant nous dans l'ex-

ploitation d'un territoire deux fois plus vaste que le Royaume Uni, et dans l'utilisation des ressources de tout genre qu'il nous offre, pour que toutes les races cessent d'être jalouses les unes des autres sur un sol où il y a place pour toutes.

Relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles, en Amérique, 1860, p. 99.

LA SEIGNEURESSE DE JOLIETTE

Un jour, en l'absence de l'honorable Barthélemy Joliette, la seigneuresse, son épouse, assiégée par un certain nombre de mendiants, n'avait pu résister à l'entraînement de son bon cœur : d'une aumône à l'autre elle avait donné jusqu'à quatorze minots de blé ! A la fin de la journée, réfléchissant qu'elle avait peut-être plus consulté sa générosité que sa discrétion, elle craignait de recevoir des reproches à cause d'une pareille prodigalité. Son inquiétude était assez vive. Pour prévenir la réprimande, elle avait chargé un ami d'avertir son époux de ce qui était arrivé.

En apprenant cette conduite, celui-ci vint la trouver, et la félicitant sur sa bonne action : « fais à l'avenir, lui dit-il, selon que te le conseillera ton cœur généreux, tout ceci t'appartient ; ajouta-t-il, en lui désignant du geste, le manoir et les environs ».

Digne et noble réponse, qui entoure de la même gloire, et la charité de l'épouse et la grandeur d'âme de l'époux.

Dans une autre circonstance, madame Joliette, dont l'œil vigilant surveillait tout, s'était transportée auprès du vaste four, d'où l'on retirait en ce moment le pain qui devait nourrir sa nombreuse famille de serviteurs. Sur ses pas, comme d'habitude, les pauvres étaient accourus demandant l'aumône. Émue jusqu'aux larmes à la vue des haillons qui les couvraient, de la misère peinte sur leur figure, la noble dame leur distribua toute la fournée de pain. Les mendiants s'en retournèrent en bénissant son nom

et celui de son époux, tandis qu'en souriant, elle donnait des ordres pour une nouvelle fournée.

Biographies de l'honorable Barthélemy Joliette et de M. le G. Vic. A. Manseau.

Abbé Jos. BONIN

L'honorable Barthélemy Joliette naquit en 1789 et mourut en 1850. Il fut membre du Conseil législatif et il est fondateur de la ville de Joliette. Il avait épousé Mademoiselle Marie-Charlotte de Lanaudière héritière de la seigneurie de Lavaltrie.

LE CHEVAL DE LA BARONNE

La baronne de Longueuil, dernière du nom et descendante des fameux Lemoyne, a été le sujet de plusieurs anecdotes typiques. En voici deux qui nous ont paru intéressantes.

Malgré ses deux ou trois quartiers de noblesse, la bonne dame, qui avait toujours pratiqué une des vertus les plus chères à la bourgeoisie, l'économie, était devenue, en vieillissant, quelque peu bizarre. Ainsi, pour ne point laisser perdre l'herbe et les baies des arbustes qui couvraient alors l'îlot situé vis-à-vis l'île Sainte-Hélène, elle y plaça des porcs en si grand nombre que les deux propriétés en furent bientôt infestées, et que l'îlot prit à cette époque le nom qu'il n'a cessé de porter depuis, d'île aux goretz !

En ville, le cheval de la Baronne fut durant quelque temps aussi célèbre que le Bucéphale d'Alexandre. Voici comment advint cette réputation. Obéissant, à ses idées d'économie, la dame de Longueuil avait attelé à sa voiture aux formes préhistoriques, un vieux cheval d'allures plus que tranquilles, et qui, pendant plus de quinze ans, avait été au service d'un boulanger.

Les gamins d'alors, à seule fin de rire un peu et de faire endiabler la Baronne, ne manquaient jamais en rencontrant l'attelage de le faire arrêter dix ou douze fois dans la même rue. Il leur suffisait pour cela de crier *Bread!* A ce mot magique, l'animal,

fidèle à ses anciennes habitudes, s'arrêtait court, et ni le fouet, ni les *hue !* ne l'eussent fait avancer. Mme la Baronne se trouvait obligée de descendre, et ce n'était qu'une fois remontée que le quadrupède se remettait en marche. A quelques pas plus loin, les enfants — cet âge est sans pitié — criaient de nouveau *Bread !* et la scène se renouvelait au milieu des éclats de rire des passants et des voisins.

L'Ile Ste-Hélène.

A. ACHINTRE

Marie-Charles-Joseph Lemoyne dernière descendante des Lemoyne de Longueuil, épousa David Alexandre Grant en 1781. Elle décéda à Montréal en 1841, âgée de 96 ans. Après son décès sa baronnie passa à son fils Charles-William Grant qui devint le quatrième baron de Longueuil.

UNE MINE DE MERCURE

L'histoire de la découverte d'une mine de mercure natif, en 1837, dans le haut du Saint-Maurice est bien connue.

Des chasseurs, sportsmen de la ville, possédant une certaine instruction, trouvèrent un jour du mercure dans une anfractuosité de rocher. Ils le recueillirent et le bruit de la découverte se répandit bientôt dans le pays.

Une mine de mercure, c'était la fortune.

Une société se forma et on allait entreprendre des travaux quand M. Bouchette, arpenteur général, entendit parler de la chose.

Il demanda des renseignements sur l'endroit exact où l'on avait trouvé le mercure et s'écria :

« — Mais, c'est le mercure de mon baromètre, du baromètre que j'ai brisé, par accident, pendant ma dernière exploration ».

Et c'était bien cela.

La compagnie s'évapora comme la rosée sous les baisers du soleil.

Le Monde Illustré.

LÉON LEDIEU

UN PASSAGE A RETENIR

Haliburton, le grand humoriste canadien, fut aussi un orateur de premier ordre et c'est au cours de son fameux discours en faveur de l'abolition du Serment du test qu'il prononça les remarquables paroles suivantes, citées par l'abbé H.-R. Casgrain, dans « Un pèlerinage au pays d'Évangeline » :

« Tout homme, qui met la main sur le Nouveau Testament, et qui dit que c'est là le livre de sa foi, qu'il soit catholique ou protestant, anglican ou presbytérien, baptiste ou méthodiste, quelle que soit l'éternité des points de doctrine qui nous séparent, il est mon frère et je l'embrasse. Nous marchons par différents chemins vers le même Dieu. Dans le sentier où je marche, si je rencontre un catholique, je le salue, je fais route avec lui, et quand nous arriverons au terme, à ces *flammantia limina mundi*, quand le temps viendra, ainsi qu'il doit venir, où cette langue qui maintenant s'exprime, se glacera dans ma bouche, où cette poitrine, qui maintenant respire l'air pur du ciel me refusera ses services, où ces vêtements terrestres retomberont dans le sein de la terre d'où ils viennent, et iront se mêler à la poussière des vallées, alors, avec ce catholique, je tournerai en arrière un long et languissant regard. Je m'agenouillerai avec lui, et au lieu de dire avec le présomptueux pharisien : « Grâce à Dieu, je ne suis pas comme ce papiste », je prierai, afin que tous deux, étant du même sang, nous soyons tous deux pardonnés, et, qu'étant frères, nous soyons tous deux reçus là-haut ».

Ce langage d'un protestant, adressé à des protestants, devait produire et produisit son effet. Il montre en même temps quelle impression avait faite sur les esprits la vie sainte de l'abbé Sigogne, et de quel prestige il était entouré.

Un pèlerinage au pays d'Évangeline.

Abbé H.-R. CASGRAIN

L'hon. Thomas Chandler Haliburton né en 1796, mort en 1865 est surnommé l'historien de la Nouvelle-Écosse. C'est un écrivain remarquable.

UNE REPRÉSENTATION FRANÇAISE A MONTRÉAL, EN 1852

L'incendie du Théâtre Hayes en 1852 ne priva cependant pas Montréal de tout lieu d'amusement, car le « second » Théâtre Royal, construit en 1851, par M. Jesse Joseph, échappa à l'élément destructeur. Il avait même de la vogue en 1852, car un journal de cette date nous informe que le premier juin, les Canadiens-Français s'y rendirent en foule, pour applaudir une troupe d'acteurs français, venue de la Nouvelle-Orléans et sous la direction de M. Léon. Ces artistes, toutefois, faisaient peu de frais pour nous plaire ; ils se contentaient de jouer deux petits vaudevilles, comme l'indique le programme de leur première soirée :

Deux paires de bretelles, vaudeville en un acte.

En manche de chemise, vaudeville en un acte.

Le capitaine Fracasse, chansonnette par M. Léopold.

Et c'est tout. Pas exigeant le bon public d'alors, n'est-ce pas ? Il est vrai qu'il n'était pas gâté et qu'on pouvait le contenter de peu.

Annuaire Théâtral. E.-Z. MASSICOTTE

INCIDENT COCASSE

A l'angle nord-ouest de la rue Saint-Jacques et du Square Victoria, se trouvait, en 1857, une salle nommée Bonaventure. A cette époque, la rue St-Jacques, à de la rue McGill l'ouest, se nommait Bonaventure, et la salle ne fit probablement que s'approprier le nom de la voie qui la bornait en front.

Quoiqu'il en soit, en cet endroit, au mois de juillet 1860, MM. Vilbon et Cie, commencèrent une saison de théâtre français. La première pièce à l'affiche fut le « Roman d'un jeune homme pauvre » qui avait été porté sur la scène, à Paris, avec grand succès, l'année précédente.

C'est à ce théâtre que feu A. V. Brazeau m'a dit avoir fait un début aussi brillant qu'incroyable. Il jouait, alors, les rôles « d'ingénues » : Imberbe, tout jeune et joli, avant que la petite vérole ne le défigura, ce populaire artiste obtenait alors un succès égal à celui qui couronna sa carrière dans les rôles comiques et le public ignora longtemps que la demoiselle qui faisait battre les cœurs n'était... qu'un monsieur !

Un incident des plus cocasses mit le sceau à sa réputation, mais dévoila le truc. Un riche étranger s'amouracha de la « charmante actrice », envoya des fleurs, des billets doux, des cadeaux, fit tant enfin, pour obtenir une entrevue, qu'on fut forcé de se rendre à ses désirs... et de le désillusionner. Ce dont Brazeau se chargea, un soir, au cours d'un souper fin que son amoureux lui paya dans une hôtellerie fashionable où toute la troupe était d'ailleurs rendue. Le pauvre amoureux quitta immédiatement Montréal pour ne plus entendre l'immense éclat de rire que provoqua cette aventure peu banale.

Annuaire Théâtral.

E.-Z. MASSICOTTE

A. V. Brazeau, auteur dramatique et comédien fameux naquit en 1839. Il est décédé en 1893.

LE SPORT NATIONAL

C'est au docteur W. G. Beers que le jeu de crosse doit son beau titre de « sport national », car c'est lui qui le suggéra dans un journal en 1859. C'est aussi à ce zélé sportsman que la crosse doit ses premiers règlements. Ceux-ci furent publiés avec une histoire du jeu de crosse en 1860, puis en 1879.

Revue Populaire, 1909.

E.-Z. M.

HÉROS OBSCURS

Chaque année du premier avril au vingt décembre, le phare de l'Île-aux-Œufs doit être allumé. Du

côté de la mer il offre une lumière blanche, tour-nante, visible à quinze milles, et qui donne un éclat chaque minute et demie. Tous les marins savent si la rotation d'un phare à feu changeant doit se faire avec une précision mathématique. Autrement, il peut y avoir erreur. Une lumière est prise pour une autre, et un sinistre devient alors la fatale conséquence du moindre retard apporté dans le fonctionnement de la machine. Or, une nuit, vers la fin de l'automne 1872, le pivot de la roue de communication de mouvement qui s'abaisse, de manière à ce que les roues d'angle engrènent convenablement, se cassa. La saison était trop avancée pour faire parvenir la nouvelle à Québec et demander du secours au ministère de la marine. Force fut donc de remplacer le mécanique par l'énergie humaine, et le gardien, aidé par sa famille, se dévoua. Pendant cinq semaines, cet automne-là, et cinq semaines au printemps suivant, homme, femme, filles et enfants tournèrent à bras cet appareil. Le givre, le froid, la lassitude engourdisaient les mains; le sommeil allourdissait les paupières. N'importe, il fallait tourner toujours, tourner sans cesse, sans se hâter, sans se reposer, tant que durerait ce terrible quart, où la consigne consistait à devenir automate et à faire marcher la lumière qui indiquait la route aux travailleurs de la mer. Pendant ces interminables nuits, où les engelures, les insomnies et l'énervement s'étaient donnés rendez-vous dans cette tour, pas une plainte ne se fit entendre. Personne, depuis l'enfant de dix ans jusqu'à la femme de quarante, ne fut trouvé en défaut; et le phare de l'Ile-aux-Œufs continua chaque minute et demie, à jeter sa lumière protectrice sur les profondeurs orageuses du golfe.

Que de navires, sans le savoir, furent sauvés ces années-là, par l'héroïsme obscur de Paul Côté, de sa femme et de ses filles, les demoiselles Pelletier.

De Tribord à Bâbord.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

TOUCHANTE RÉPONSE DE RIEL

Riel, sur son échafaud, interrogé par le shérif Chapleau, frère de l'ex-secrétaire d'État, sur ce qu'on ferait de ses biens après sa mort, lui fait cette belle, touchante et noble réponse :

« — Mon cher, je n'ai pour tout bien que ceci (il indiquait son cœur), et ceci, je l'ai donné à mon pays il y a quinze ans, et c'est tout ce qui me reste maintenant ».

La vérité sur la question Métisse au Nord-Ouest.

ADOLHPE OUMET

Louis Riel, métis d'origine française et irlandaise, né en 1844 exécuté le 16 novembre 1885. Chef du soulèvement des métis en 1870 et en 1885.

Adolphe Ouimet, l'un des auteurs de « la Vérité sur la question métisse » naquit en 1841 et il est mort en 1910. Avocat, journaliste et ancien président général de l'Association St-Jean-Baptiste.

BON CŒUR DE GABRIEL DUMONT

Après un voyage aux États-Unis, Gabriel Dumont, le célèbre commandant des Métis, vint à Montréal pour donner des conférences et faire connaître sa nationalité et ses droits.

Vers 1888, pendant son séjour dans notre ville, il assista à un grand incendie. Tout à coup, des cris lamentables se firent entendre dans une des maisons en flammes. Dumont se précipita dans les appartements supérieurs et en fit descendre les enfants.

« — Pourquoi vous exposiez-vous ainsi, lui dit quelqu'un.

— Est-ce que je pouvais rester tranquille, répondit-il, en entendant crier ces enfants » ?

La vérité sur la question métisse au Nord-Ouest.

B.-A.-T. DE MONTIGNY

Benjamin A. Testard de Montigny, premier zouave pontifical, recorder de Montréal, écrivain, né en 1838 et mort en 1899.

LE TOMBEAU DE LAFAYETTE

Comme Lafayette entre quelque peu dans notre histoire pour avoir lutté avec les Américains contre les troupes anglaises et canadiennes lors de la révolution qui procura l'indépendance à nos voisins, on aimera sans doute à connaître, à son sujet, un petit détail qui ne manque pas de charme.

« Lors de mon séjour à Paris, écrivait, il y a quelques années, dans le « Washington Post » un touriste américain, je songeai qu'il serait bienséant de faire un pèlerinage au tombeau de cet illustre Français, dont la mémoire est chère à tous mes compatriotes : le marquis de Lafayette. Je dus me renseigner auprès de plusieurs personnes avant de savoir où se trouvait ce monument funèbre, car la plupart l'ignoraient. J'appris, enfin, qu'il était dans le vieux Paris, tout près d'un couvent fondé par les ancêtres de Lafayette. Rendu là, la première chose qui frappa mon attention fut de voir, au-dessus du tombeau, flotter un pavillon américain ! Surpris, j'allai aux informations et voici ce qu'on m'expliqua : Il y a longtemps déjà, un riche américain légua, par testament, une somme assez rondelette pour qu'un drapeau des États-Unis fut placé en permanence au-dessus des restes du grand général. Depuis, un pavillon étoilé et en soie n'a jamais cessé de flotter en cet endroit. S'il se déchire, s'il se fane un autre le remplace et tout est dit ».

Il serait curieux de savoir si cet état de chose existe encore. En tous cas bien peu de personnes connaissent ce détail, même parmi les Américains.

La Revue Populaire, 1910.

E.-Z. M.

Le marquis de Lafayette, né en 1757, mort en 1834, prit part à la lutte pour l'indépendance des États-Unis

UNE BOUTADE

Il est plus difficile de faire une observation juste à un Canadien du pays que de passer par le trou

d'une aiguille, et Dieu sait que ce n'est pas chose facile, de passer par le trou d'une aiguille ! Depuis dix-huit cent soixante-dix-sept ans, tous les riches de la terre y essaient et n'y arrivent pas. Il n'y a que les pauvres qui ne puissent se payer cette fantaisie ; la pauvreté rend si timide !

Petites chroniques pour 1877. ; ARTHUR BUIES

Arthur Buies naquit à Montréal en 1840. Son père était écossais et sa mère canadienne-française. Il est mort à Québec en 1901. C'est un des plus intéressants prosateurs de langue française, au Canada. M. Charles Abder Halden dans « Nouvelles Études sur la littérature Canadienne-Française » lui a consacré un chapitre qu'il faut lire.

WATERLOO ET LES PLAINES D'ABRAHAM

Waterloo et les Plaines d'Abraham sont, dit-on, les deux seuls champs de bataille sur lesquels soient installés à demeure une station de voitures de louage. A l'heure présente les Plaines d'Abraham attirent plus de visiteurs que Waterloo. Et en cela l'instinct de la foule est parfaitement justifiable, bien que, parmi ceux qui foulent les hauteurs de Québec, bien peu y soient venus attirés par un aperçu raisonné de l'importance comparative de ces événements historiques.

Revue Populaire.

LONDON TELEGRAPH

UN MOT DE MARMIER

Nous devons rendre cette justice aux Anglais. En prenant possession du Canada, ils s'engageaient à respecter son culte, ses institutions, ses coutumes, et ils ont loyalement tenu leur promesse. Les seigneurs canadiens ont gardé leurs prérogatives, les fermiers leurs contrats, le clergé catholique ses dotations et ses privilèges. J'ai vu à Montréal une procession sortant de la cathédrale en grande pompe, et défilant entre deux lignes de soldats anglais, revê-

tus de leur uniforme de parade, debout et silencieux dans l'attitude la plus respectueuse.

En pays lointain..

XAVIER MARMIER

Xavier Marmier, né en 1809, mort en 1892, membre de l'Académie française.

ACADIENS DE LA LOUISIANE

Nous lisons dans un journal quotidien : « Fidèles à la foi des ancêtres, terriens dans l'âme, les Acadiens de la Louisiane forment, aujourd'hui, la majorité dans un bon nombre de paroisses de l'ancienne colonie française. Ils ont même gardé, non seulement la langue maternelle, qu'ils parlent encore à la campagne surtout, mais même le pittoresque parler du terroir acadien. Ils disent couramment encore, — nous l'avons entendu de nos oreilles, — « naviguer » pour voyager, « partance » pour « départ », chandelles » pour « cierges », « drés » pour « dès que », « amarrer » pour « attacher », un chemin « mauvais », « être dans les fardoques » pour être dans l'embarras, « frette » pour « froid », etc. L'émotion nous gagnait, malgré nous, lorsque nous entendions sortir de la bouche de ces braves campagnards louisianais, ce vieux parler des ancêtres, qui est aussi beaucoup le nôtre et qui nous rattache si fortement, Acadiens et Canadiens-Français, à ce passé chargé de gloire qui est notre patrimoine commun.

» La race acadienne a l'honneur d'avoir fourni à la Louisiane des hommes d'État comme les gouverneurs Thibodaux, Mouton et Hébert, et des magistrats distingués comme MM. A. A. Breaux, juge en chef actuel de la Cour Suprême de l'État, Aucoin, de la Nouvelle-Orléans, et Caillouet, de Thibodaux ».

Revue Populaire.

FANNYSTELLE

Qu'il serait amusant d'écrire la vie de ces humbles villages (de l'Ouest canadien) qui furent fondés par

quelques Savoyards, des Bretons ou des Picards entreprenants, courageux. L'un de ces bourgs, dans le Winnipeg, qui s'appelle Fannystelle, a une histoire assez amusante. En 1883 mourait, à Paris, une vieille fille, Fanny Rives, demoiselle de compagnie de la marquise d'A... Cette vénérable dame vit en songe la disparue ; celle-ci enjoignit de fonder une colonie française dans l'Ouest canadien. La bonne dame raconta ce songe à son confesseur, qui déclara que la volonté de Dieu devait s'accomplir. La marquise donna ses millions au prêtre, qui partit ; il donna au village le nom de Fannystelle, étoile de Fanny, en souvenir de la morte.

Le Petit Parisien.

JEAN FROLLO

DRAME DE LA MER

Au nombre des désastres maritimes dont on a conservé le souvenir, aucun n'a causé, au Canada, une plus profonde sensation, ni laissé une trace plus ineffaçable que celle du *City of Boston* de la ligne Inman, car ce désastre inexplicable et inexplicable plongea dans le deuil toute une ville de nos provinces maritimes.

Il y a quarante ans, l'industrie européenne, non seulement n'avait pas d'agence dans l'Amérique britannique, mais ne nous envoyait même pas de commis voyageurs avec des échantillons. Force était donc à nos négociants de se déplacer pour faire leurs achats. Comme le commerce d'importation était à cette époque presque monopolisé par Halifax, les marchands de gros de l'endroit avaient pris l'habitude de se transporter en Europe, deux fois l'an : le printemps et l'automne. Et pour diminuer le coût du passage tout en faisant la traversée plus agréablement, ils organisaient une sorte d'excursion semi-annuelle et partaient ensemble par le même navire.

C'est ainsi que le 4 mars 1870, le *City of Boston*

quitta le port d'Halifax avec 191 riches importateurs, la plupart pères de familles.

Deux semaines, trois semaines s'écoulèrent, et le *City of Boston* n'avait pas encore franchi l'océan, mais tout le monde avait confiance dans la solidité du vaisseau et dans l'habileté de son commandant et l'on crut d'abord à un simple retard occasionné par une de ces tempêtes si fréquentes lors de l'équinoxe du printemps. Après la quatrième semaine, cependant, les familles des voyageurs et le public s'alarmèrent, aussi accueillit-on avec une joie indescriptible la nouvelle que le steamer avait réussi à atterrir à Moville, petit port d'Irlande. Sur réception de la dépêche, à Halifax, les cloches sonnèrent à toute volée, les écoliers reçurent congé et les passants même ne s'abordèrent qu'avec les plus vives manifestations de gaieté. Mais cette joie fut de courte durée, car bientôt un sinistre télégramme annonça que la nouvelle était contournée : le navire entré dans le port de Moville, n'était pas le *City of Boston*. Halifax retomba dans une morne douleur, et depuis, pas une épave, pas un débris, rien, absolument rien, n'est venu indiquer quel avait été le sort du malheureux navire.

Revue Populaire.

UN BOHÈME

C'est sur la scène du Théâtre Royal de Montréal, que se produisit d'abord Huret-Levassor, ce type étonnant, tour à tour, « acteur, charlatan, colporteur, marchand de bric-à-brac, et par-dessus tout, bohème et aventurier ». Il était venu en notre ville avec la troupe française de Mme Larmet et il ne revit plus sa patrie. Sa carrière, ici, fut très mouvementée. Un jour, on le vit, place Jacques-Cartier, en compagnie d'une célébrité métropolitaine : Wood, le guérisseur, vantant « les vertus magiques du « Baume du Samaritain » et récoltant un succès colossal tant ses harangues avaient une saveur exo-

tique, spirituelle et attrayante. Croyant avoir trouvé le pactole, il parcourut la province en faisant l'article, donnant aussi, parfois, des représentations. A Québec, il tenta de se fixer en y fondant un café chantant, mais il lui fallut reprendre la route ; son lot était de ne s'attacher nulle part. Ruiné physiquement et pécuniairement, il s'éteignit en 1874, à l'Hopital de Norwich, Conn. Racontant sa fin misérable, l'« Écho du Canada » disait : « Malgré sa vie accidentée d'actions plus ou moins excentriques, il avait cependant bon cœur et dans ses moments d'abondance sa bourse était ouverte aux malheureux.

Revue Populaire.

E.-Z. MASSICOTTE

LE CANADA EN FRANCE

Il y a quelques années, un Canadien qui s'embarquait au Havre, pour revenir au pays, lia momentanément connaissance avec un employé, chargé par quatre ou cinq maisons de commerce de surveiller l'expédition d'une centaine de ballots destinés au Canada. Apprenant d'où venait et où s'en retournait le voyageur, l'employé se montra tout de suite disposé à parler de cette lointaine contrée.

« — Le Canada ! Ah ! Monsieur, c'est un rude pays que celui-là ! De la neige, hein ! Quatre pieds, six et quelquefois davantage, avec ça un froid de trente-six mille loups, n'est-ce pas ? On connaît ça.

— Je vois que vous y êtes allé.

— Non pas, je vous demande pardon. Vous n'y pensez pas, il faut avoir été pris jeune.... J'ai cependant un ami qui en revient.

Alors, vous savez ce qui en est ; c'est tout comme si vous y aviez passé douze mois de calendrier.

— Je le crois bien. Figurez-vous que mon ami a été cinq mois sans voir de visages blancs autres que les personnes du poste de traite où il séjournait.

— Ah ! et où donc, s'il vous plaît ?

— Voilà, c'est un nom anglais, qui m'échappe,

par conséquent, mais il était question du fleuve MacKenzie.

— Parfaitement, le Mackenzie. Mais relativement au Canada véritable, au Canada que j'habite, c'est comme si vous me parliez d'un faubourg de Paris qui serait à sept cents lieues du dôme des Invalides. Et du reste, avez-vous réfléchi à quoi ou à qui pouvait servir le contenu des ballots que vous embarquez en ce moment ? Vous nous expédiez des étoffes de prix, des fleurs artificielles, des rubans, des soieries, des gravures de mode, des livres, de la musique, des tapis, etc. Tout cela est-il destiné aux ours blancs ou aux renards argentés ? Voyons, convenez que les deux bouts de votre géographie ne se rejoignent pas ».

Le Canada en Europe.

BENJAMIN SULTE

UN CANON CONVOITÉ

Il y a quelques années, un Américain de Boston, visitait la citadelle de Québec accompagné, selon l'usage, d'un artilleur cicerone, qui lui donnait des renseignements, parfois exacts, sur les choses vues.

Arrivé près d'un canon installé à part, sur une plate-forme, l'artilleur s'arrêta et dit en se rengorgeant :

« — Nous l'avons enlevé aux Américains en...

La botte était directe, mais le Bostonnais, prêt à la parade, riposta en bon Yankee :

» — Mon ami, si jamais le hasard vous amène à Boston, n'oubliez pas de venir me demander à déjeuner et, après le dessert, je vous montrerai un pays habité aujourd'hui par soixante-quinze millions de citoyens libres, que les Américains ont enlevé à l'Angleterre. Quant à ce joujou, gardez-le précieusement, car nous n'en avons plus à donner aux enfants de John Bull ».

La réponse, si belle, si fière qu'elle fût, pas engagé l'action des compatriotes de celui qui la faisait, car une dépêche de Hartford, Conn., a

Herald nous apprend que le *joujou* va être remis aux Américains qui l'ont demandé, comptant sur l'entente plus que cordiale présentement existante entre la Grande-Bretagne et leur pays. Ce canon fut enlevé le 17 juin 1775 à Bunker Hill, près Boston par les Anglais. Avec trois autres, il formait l'unique batterie des colonies américaines révoltées contre l'Angleterre, au début de la guerre. Il appartenait, avec un autre, à la ville de Boston.

Des Américains essayèrent deux fois de l'enlever secrètement de la citadelle de Québec, sans pouvoir dépasser le mur de granit. Après quoi, une surveillance plus sérieuse fut exercée. Il fut même impossible de le photographier jusqu'à ces temps derniers où un M. Willard C. Gompf, de Hartford, réussit à donner à ses compatriotes le portrait si désiré.

Lors de l'Exposition Colombienne de Chicago, on demanda aux autorités impériales de prêter le canon. Ces autorités craignirent un refus de remettre et les complications qui pourraient s'ensuivre. La demande fut donc repoussée.

La Revue Populaire.

LE POURQUOI D'UN NOM

Plusieurs se demandent pourquoi le vocable de St-Boniface, apôtre et patron de l'Allemagne, fut choisi par le R. P. Provencher pour son église ? c'est toute une histoire à raconter, la voici :

« A ce moment, la compagnie de la Baie d'Hudson, était, à vrai dire, la seule protectrice du pays. A la bataille des Sept Chênes, à peine à un mille du Fort Douglass, le gouverneur Simpson et un bon nombre d'employés de la compagnie furent massacrés. Le comte de Selkirk étant à Montréal, en entendit parler. Il comprit qu'il fallait frapper un grand coup pour rétablir le prestige de la compagnie détruite par cette malheureuse affaire. Il parvint à s'entendre avec le gouverneur pour qu'on envoyât 100 hommes du régiment de Meuron, composé de Suisses et

d'Allemands que la paix conclue avec Napoléon I avait permis de licencier. Ces hommes furent envoyés à Fort Douglass qui avait été abandonné. Du terrain fut donné aux officiers et soldats du Meuron. Comme ils étaient tous catholiques romains, ils demandèrent au R. P. Provencher pour leur église, le vocable de St-Boniface leur patron et l'apôtre de l'Allemagne ».

Revue Populaire.

BRAVOURE DE NOS GENDARMES

C'était pendant la rébellion de 1885, dans le Nord-Ouest. Les métis révoltés contre l'autorité fédérale venaient de repousser une attaque, à laquelle avait pris part un détachement de la Police montée. Un « constable », blessé, gisait abandonné près des lignes ennemies, exposé à leur feu. Un officier du corps, battant en retraite avec ses hommes, se retourne, aperçoit au loin le blessé et, tranquillement, tout seul, revient sur ses pas. Une grêle de balles l'accueille, mais ne l'inquiète en aucune façon, car il continue sa route en sifflant. Lorsqu'il arrive enfin près de son compagnon, et que les insurgés comprennent le motif de ce qui leur avait paru une bravade insensée, le feu cesse et une immense exclamation s'élève. L'officier portant le blessé, effectue alors sa retraite. Il siffle toujours, mais l'accompagnement a changé : ce n'est plus le bruissement des balles, mais bien un « hurrah ! » assourdissant et continu.

Pour être du goût de tout le monde, cette petite anecdote devrait sans doute finir par la décoration du héros. Malheureusement la vérité nous oblige à dire que le brave officier, une demi-heure plus tard, à la tête de sa section, tombait frappé à mort, probablement par un de ces mêmes métis qui l'avaient si chaleureusement acclamé...

Le Musée des familles.

GEORGE-NESTLER TRICOCHÉ

LA ST-JEAN-BAPTISTE A PARIS

C'est en 1887, que la colonie canadienne de Paris fêta, pour la première fois, la Saint-Jean-Baptiste. A cette occasion, un banquet eut lieu au restaurant Marguery. Plusieurs Français éminents assistaient aussi à cette fête et y prononcèrent des discours.

Le Terroir, 1909.

G.-A. DUMONT

O CANADA

M'appuyant sur l'expérience de nombreux voyages et de nombreux séjours sous bien des latitudes et des climats divers, j'affirmerai, sans crainte d'aucune comparaison, qu'il n'y a pas de pays plus beau que le Canada durant les mois d'été. Il y en a de plus connus et de plus vantés et en bon nombre même. Qui pourra dire combien il est monté de strophes enthousiastes et d'encens parfumé vers le ciel de la Grèce et de l'Italie ? Qui pourra dire de combien d'échos flatteurs ont retenti les lacs et les montagnes de la Suisse, les rivages enveloppés d'azur et de chauds rayons de la Méditerranée, les campagnes éclatantes que le soleil d'Espagne couvre de pourpre et d'or, les bords ravissants de l'Hudson lui-même, entré plus tard, dans ce concert de l'imagination enchantée ? Mais je n'en dirai pas moins à l'instar du barde normand : Rien n'est si beau que le Canada. « *C'est le pays qui m'a donné le jour* ».

Chroniques.

ARTHUR BUIES

MADELEINE DE VERCHÈRES ET NOS
CONCITOYENS DE LANGUE ANGLAISE

Il y a un an, une anglaise de Montréal, Mme Robert Reford, faisait l'acquisition d'une statuette de Marie-Madeleine de Verchères, due au ciseau du plus distingué de nos sculpteurs, M. Philippe Hébert. Cette dame se demandait alors, devant l'acte d'héroïsme

que faisait revivre le vigoureux talent de l'artiste, comment il se pouvait qu'une pareille femme restât sans un monument, sans la moindre inscription, même, pour commémorer un fait d'armes que les autres pays envient à notre histoire et aussitôt l'idée lui venait à elle, Anglaise, d'organiser une souscription pour faire cesser la trop longue ingratitude et le trop long oubli dont a été récompensée jusqu'ici, la pure héroïne.

Elle entretenait, à cette époque, M. Hébert de ce projet.

L'idée a-t-elle fait son chemin ?

Le gouverneur-général voudrait-il y associer son nom ? Des rumeurs qui circulaient récemment porteraient à le croire, bien que le sculpteur nous ait assuré qu'il n'y avait jusqu'ici rien de conclu ni même rien de commencé. Quoiqu'il en soit, la sublime Madeleine, héroïne et fille d'héroïne mériterait d'avoir son monument à l'endroit qu'elle illustra.

La Presse, 5 novembre, 1910.

L'artiste canadien-anglais T.-S. Coburn est aussi l'auteur d'un gracieux tableau, représentant l'officier de Montréal et sa troupe en présence de Madeleine de Verchères et sa minuscule garnison. Ce tableau illustre un poème consacré à cette héroïne par feu W.-H. Drummond.

LES CANADIENS SONT PARTOUT !

Le père de Smet, qui a passé de longues années dans les Montagnes Rocheuses, disait : je voudrais bien savoir où les Canadiens-Français n'ont pas pénétré.

M. Honoré Beaugrand, qui a parcouru ces contrées a vu de nos compatriotes partout. Sur une rivière déserte, il y a des Canadiens qui se promènent. Dans les gorges inconnus de l'Arizona et du Colorado retentissent les accents de *Vive la Canadienne*. Au bord des lacs enchanteurs de ces régions éloignées se montrent des campements canadiens. Sur les rochers qui bordent des rivières torrentieuses sont

gravés des noms populaires parmi nous. Ce dompteur de chevaux sauvages, c'est un Canadien. Ce chercheur de passes entre les montagnes pour établir des chemins de fer est un Canadien. L'esprit aventureux de la race est partout dans ces pittoresques contrées. C'est lui qui indique du doigt l'avenir. Un avenir immense, qu'il « donne » comme un riche seigneur, aux générations futures.

Il y a quelques années, une expédition fut envoyée par le gouvernement de Washington pour explorer quelques centaines de milles du parcours de la rivière Colorado où se rencontrent près de quatre cents chutes et cascades. Naturellement personne n'y habite — la rivière est inconnue dans cette chaîne de montagnes et de précipices. Or, au beau milieu du trajet, les ingénieurs ont aperçu un Canadien, seul, cabané dans une anse, près d'un ruisseau qui se décharge au fleuve. Que faisait-il en ces lieux solitaires ? Il lavait le sable du ruisseau pour en retirer de l'or et disait que ce travail lui rapportait quinze piastres par jour, c'est pourquoi il avait passé huit mois et se proposait de continuer jusqu'à ce qu'il eût épuisé la richesse du ruisseau. Il se nomme Félix Lantier.

Ne dirait-on pas un conte de fée, une trouvaille à la Monte-Cristo, une robinsonnade dorée ? — hé oui ! c'en est une, c'est un Canadien qui a trouvé une manière de s'enrichir : il s'en va au diable vert, découvre une mine, la garde pour lui seul et l'exploite lui seul, loin des regards jaloux des autres chercheurs de fortune. Les ingénieurs américains ont été stupéfaits, quoiqu'ils sussent déjà qu'il y avait des Canadiens partout dans les *Rockies*.

Le Petit Recueil Littéraire. BENJAMIN SULTE

LES ERREURS SUR LE CANADA

Il est difficile de faire disparaître de l'esprit français l'idée que le Canada est un pays de mœurs encore sauvages et peu favorisé par les outillages

modernes. La visite de Botrel aux Indiens de Caughnawaga n'aura pas pour effet de faire disparaître ce préjugé en France, quand on voit un journal sérieux et sympathique comme « L'Univers », de Paris, terminer le récit de cette excursion par la remarque suivante :

« Chargés de nombreux présents et après des embrassades aux chefs indiens, M. et Mme Botrel *reprirent en pirogue la route de Montréal* ».

Pas de chemins de fer possibles dans les environs de Montréal : encore les vieilles embarcations des sauvages.

La Presse 1903.

Theodore Botrel, fameux chansonnier breton, visita le Canada à cette époque. Il recueillait des souscriptions pour élever un monument à Jacques Cartier, en France.

NOS VIEUX REGISTRES

Quantité de nos vieux registres paroissiaux ont disparus. Qu'en a-t-on fait ? Voici une réponse :

On a trouvé à Montréal, dans un magasin de bric-à-brac, un cahier de trente-huit années des registres de la paroisse du Cap-de-la-Magdeleine, (1673-1711). A l'Île-du-Pas, le Père récollet qui desservait cette paroisse a employé les registres au *tapissage* d'une armoire ; la même chose est arrivée au Cap-de-la-Magdeleine, ainsi qu'en fait foi une note du grand-vicaire Saint-Onge : « Ne cherchez pas les registres, ils ont servi à tapisser la sacristie ».

Notes historiques sur la Paroisse Saint-Guillaume d'Upton par F.-L. Desaulniers.

FABIEN VANASSE

